



Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail – RASAMT 2022-



Novembre 2023

Equipe d'élaboration du rapport

Coordination technique

M. Boubacar DIALLO	Directeur Général, ONEF
Mme Aoua dite Saran DEMBELE	Directrice Générale Adjointe, ONEF

Comité de rédaction

M. Boubacar DIALLO	Directeur Général, ONEF
Mme Aoua dite Saran DEMBELE	Directrice Générale Adjointe, ONEF
M. Makan SISSOKO	Chef Département études d'évaluation des incidences des politiques et programmes publics sur l'emploi et la formation, ONEF
M. N'Faly SIAMAN	Chef Département études sur les qualifications et l'emploi, ONEF
M. Ousmane DIALL	Chef Département études conjoncturelles et prospectives du marché du travail, ONEF
M. Adama Andé TOGO	Chef de service études conjoncturelles du marché du travail, ONEF
Mme Kadia Bagayoko	Chef de Service études prospectives du marché du travail, ONEF
Sidy Boly	Chef de Division des Statistiques de la Conjoncture, INSTAT

Administration et Gestion

M. Ibrahima Yala DIALLO	Agent Comptable, ONEF
Mme Sohayata Attaher MAIGA	Chef Service Administration et Gestion des Ressources Humaines, ONEF
M. Bandiougou KEITA	Chef Cellule de Communication et des Relations Publiques, ONEF
M. Siaka KONATE	Chef Département Administratif et Financier, ONEF
M. Oumar OUOLOGUEM	Chef Cellule Contrôle Interne et Suivi Evaluation, ONEF
Mme Oumou KEITA	Chef Section Comptabilité Matières, ONEF
Mme Sétou DOUMBIA	Secrétaire de Direction, ONEF

Comité Scientifique

Président

M. Mahamadou Zibo MAIGA	Coordinateur de la Cellule Technique du CSLP
-------------------------	--

Membres

Pr. Drissa SAMAKE	Directeur Général, CNRST
Pr. Anna TRAORE	Recteur par Intérim, USSGB
Pr. Alou Ag Agousoum	Directeur Général, IPU
Pr. Samba Ousmane SOW	Directeur Général, INSP
Dr. François KONE	Directeur Général, CERCAP
Dr. Modibo Sylla	Directeur Général, IER
Dr. Issa BOUARE	Directeur Général Adjoint, INSTAT
M. Bamoussa KONE	Directeur National, DNP

Comité de lecture

Cheick Fanta Mady TRAORE	Expert Formation
--------------------------	------------------

Table des matières

Equipe d'élaboration du rapport.....	ii
Liste des tableaux	v
Liste des graphiques.....	vi
Sigles et abréviations.....	vii
Résumé analytique	x
Introduction	1
Méthodologie.....	2
1. Définitions des concepts	3
1.1. Population en emploi.....	3
1.2. Travail	3
1.3. Population en âge de travailler	3
1.4. Chômeur	3
1.5. Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle.....	3
1.6. Main d'œuvre	4
1.7. Taux d'emploi	4
1.8. Taux d'emploi informel.....	4
2. Situation économique, financière, sociale et démographique.....	5
2.1. Situation économique	5
2.2. Situation financière.....	6
2.3. Situation éducative	8
2.4. Situation démographique.....	11
3. Enseignements et formation professionnelle.....	12
3.1. Enseignement technique et professionnel	12
3.2. Enseignement supérieur.....	14
3.2.1. Universités et Instituts	14
3.2.2. Grandes écoles et Instituts	26
3.3. Ressources humaines formées à l'extérieur du Mali en 2022	39
3.3.1. Profil des ressources humaines formées à l'extérieur	39
3.3.2. Financement des formations à l'extérieur	41
3.3.3. Evaluation des coûts de formation des diplômés étrangers non reconnus.....	42
3.4. Formation professionnelle	43
3.4.1. Effectifs dans les Centres de Formation professionnelle.....	43
3.4.2. FAFPA.....	44
3.5. Flux des nouveaux diplômés entrants potentiels sur le marché du travail en 2023-2024	45
3.5.1. Flux des nouveaux diplômés de l'Enseignement Secondaire technique et Professionnel entrants potentiels sur le marché du travail	45
3.5.2. Flux des nouveaux diplômés des Universités publiques entrants potentiels sur le marché du travail	46
3.5.3. Flux des nouveaux diplômés des Instituts et grandes écoles publiques entrants potentiels sur le marché du travail.....	46
3.5.4. Flux des nouveaux diplômés formés à l'extérieur du Pays entrants potentiels sur le marché du travail	47
4. Marché du travail.....	48
4.1. Situation de l'emploi et du chômage	48
4.1.1. Population active et taux d'activités.....	48
4.1.2. Taux d'emploi informel.....	50
4.1.3. Emploi selon le secteur institutionnel.....	51
4.1.4. Chômage.....	52
4.1.5. Sous-emploi lié à la durée du travail	53
4.1.6. Inactivité.....	54
4.2. Intermédiation	56

4.2.1.	Demandes d'emplois	57
4.2.2.	Offres d'emplois.....	60
4.2.3.	Placements.....	62
4.3.	Créations d'emplois et employabilité.....	65
5.	Sécurité sociale.....	71
5.1.	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	71
5.2.	Caisse Malienne de Sécurité Sociale	71
5.3.	Agence Malienne de Mutualité Sociale.....	72
5.4.	Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM).....	76
5.5.	Institut National de Prévoyance Sociale.....	77
5.5.1.	Les cotisations	77
5.5.2.	Les prestations	78
5.5.3.	Les prestations des structures socio-sanitaires	80
5.5.4.	Les conventions internationales de sécurité sociale	82
6.	Dialogue social	84
6.1.	Gestion des conflits collectifs.....	84
6.2.	Visas de contrats de travail.....	86
6.3.	Règlement des litiges individuels.....	88
6.4.	Accidents de travail et maladies professionnelles	88
6.5.	Licenciements des travailleurs par branche d'activités et par motif de licenciement	89
7.	Migration.....	93
	Conclusion et Recommandations	95

Liste des tableaux

Tableau 1: Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (en %).....	6
Tableau 2: Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %)	6
Tableau 3: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) par sexe (en %).....	9
Tableau 4: Evolution du taux d'achèvement (TA) par sexe (en %)	10
Tableau 5: Répartition de la population du Mali en 2022 selon la région et le sexe (en nombre d'habitants)	11
Tableau 6: Résultat des examens par niveau de diplôme	13
Tableau 7: Répartition des étudiants des Universités du Mali selon le sexe (en effectif et en %).....	15
Tableau 8: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par sexe selon le niveau d'étude et la faculté	17
Tableau 9: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par niveau d'étude selon la filière de chaque faculté/institut.....	18
Tableau 10: Répartition des étudiants de l'ULSHB par faculté/institut, par classe et par sexe	19
Tableau 11: Répartition des étudiants de l'ULSHB par faculté/institut et par sexe selon la filière	20
Tableau 12: Répartition des étudiants de l'USJPB par année et par sexe	22
Tableau 13: Répartition des étudiants de l'USSGB par sexe selon la faculté et le niveau d'étude.....	23
Tableau 14: Répartition des étudiants de l'USTTB par sexe selon la faculté/institut et le niveau d'étude (année académique 2022-2023)	24
Tableau 15: Répartition des étudiants de l'USTTB par sexe selon la filière	25
Tableau 16: Répartition des étudiants des grandes écoles par genre	26
Tableau 17: Répartition des étudiants du CERFITEX (année scolaire 2021/2022) par filière et sexe	27
Tableau 18: Répartition des étudiants (année scolaire 2021/2022) du CERFITEX par filière.....	28
Tableau 19: Répartition des étudiants de l'ENETP (année scolaire 2021-2022) par sexe selon le niveau d'étude et la classe	28
Tableau 20: Répartition des étudiants de l'ENETP (année scolaire 2021-2022) par sexe selon la filière	29
Tableau 21: Répartition des étudiants (année scolaire 2021/2022) de l'ENI-ABT par sexe selon le niveau d'étude	30
Tableau 22: Répartition des étudiants de l'ENSUP (2021-2022) par sexe selon le niveau d'étude	31
Tableau 23: Répartition des étudiants de l'Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (ESJSC).....	31
Tableau 24: Répartition des étudiants de l'IHERI-AB de Tombouctou au métier du livre par sexe (2021-2022) selon la classe.....	32
Tableau 25: Effectifs des étudiants de l'INFSS par sexe selon le niveau d'étude et la classe	33
Tableau 26: Répartition des étudiants (année scolaire 2021/2022) par sexe selon le niveau d'étude et la classe .	33
Tableau 27: Répartition des étudiants de l'INFTS (année scolaire 2021/2022) par sexe selon la filière	34
Tableau 28: Répartition des étudiants de l'INJS par sexe selon le cycle et le niveau d'étude	35
Tableau 29: Répartition des étudiants de l'INJS par filière selon le cycle et le niveau d'étude	35
Tableau 30: Répartition des étudiants de l'IPR/IFRA (Année académique 2022/2023) par sexe selon le niveau d'étude et la classe	36
Tableau 31: Répartition des étudiants de l'IPR/IFRA (Année académique 2022/2023) par sexe selon la filière	37
Tableau 32: Situation des doctorants inscrits en 2020/2021 selon la nationalité.....	38
Tableau 33 : Répartition des étudiants (année scolaire 2021/2022) de l'IZSEJB par filière et sexe	39
Tableau 34: Répartition des étudiants formés à l'extérieur par type diplôme obtenu	40
Tableau 35: Répartition des effectifs dans les CFP public et Privé en 2022 par région et par sexe	44
Tableau 36: Formation de la population active en 2022 selon le secteur (en FCFA et %).....	45
Tableau 37: Répartition des nouveaux diplômés de l'Enseignement secondaire technique et professionnel	46
Tableau 38: Répartition des diplômés potentiels entrants potentiel sur le marché du travail selon les Universités par sexe	46
Tableau 39: Répartition des diplômés potentiels selon les Instituts ou grandes école par sexe	47
Tableau 40: Répartition des diplômés formés à l'étranger selon le type de diplôme par sexe	47
Tableau 41: Répartition de la population en âge de travailler par statut vis-à-vis de la main-d'œuvre	48
Tableau 42: Répartition de la population active ou main d'œuvre	49
Tableau 43: Taux d'activités par caractéristique sociodémographique (en %)	50
Tableau 44 : Taux d'emploi informel selon le sexe (en %).....	51
Tableau 45: Répartition des actifs occupés par milieu et par sexe selon le secteur institutionnel	52
Tableau 46: Evolution du taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle de 2014 à 2022	53
Tableau 47: Taux de sous-emploi (en %).....	54
Tableau 48: Répartition en % des inactifs par raison d'inactivité.....	55
Tableau 49: Répartition en % des inactifs selon les moyens utilisés pour survivre	56
Tableau 50: Demandes d'emploi enregistrées par caractéristique sociodémographique.....	59
Tableau 51: Demandes d'emploi enregistrées par qualification et métier demandé	60

Tableau 52: Offres d'emploi enregistrées par Bureaux caractéristique sociodémographique	61
Tableau 53: Offres d'emploi enregistrées par qualification et métier offert	62
Tableau 54: Placements effectués par sexe selon la structure de placement et la qualification	63
Tableau 55: Placements effectués par sexe selon le métier	64
Tableau 56: Evolution des emplois créés de 2019 à 2022	65
Tableau 57: Répartition du nombre d'emplois créés par trimestre et par branche d'activités du secteur privé	66
Tableau 58: Répartition du nombre d'emplois publics créés par type	67
Tableau 59: Répartition des stagiaires par Dispositif de formation et de qualification 2022 selon le sexe	68
Tableau 60: Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules par région et sexe.....	69
Tableau 61: Récapitulatif des placements en stage de qualification par région et par sexe	70
Tableau 62: Indicateurs de la protection sociale	71
Tableau 63: Situation des pensionnés de la CMSS par région au 31 décembre 2022	72
Tableau 64: Situation des mutuelles de santé au 31 décembre 2022.....	73
Tableau 65: Situation des ressources (entrées) en 2022	74
Tableau 66: Situation des prestations par les mutuelles en 2022	75
Tableau 67: Taux de couverture du risque maladie par les mutuelles de santé en 2022	76
Tableau 68: Taux de couverture nationale des indigents.....	77
Tableau 69: Répartition des cotisations par structure (en millions FCFA)	77
Tableau 70: Répartition des nouveaux dossiers d'assurés et de prestations reçus en 2022	78
Tableau 71: Répartition des bénéficiaires par catégorie d'assurés et par sexe	79
Tableau 72: Répartition des bénéficiaires par branche et montant des prestations	80
Tableau 73: Répartition des bénéficiaires de pensions par type de pension et par sexe	80
Tableau 74: Nombre de prestations en faveur des accidentés de travail	81
Tableau 75: Activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles	81
Tableau 76: Activités médicales curatives	82
Tableau 77: Situation des prestations payées aux travailleurs maliens de l'extérieur.....	83
Tableau 78: Situation des pensions et rentes maliennes payées à l'extérieur du Mali	83
Tableau 79: Répartition des conflits collectifs par caractéristique sociodémographique	85
Tableau 80: Visa de contrats de travail	87
Tableau 81: Visa des contrats des travailleurs expatriés	88
Tableau 82: Litiges individuels selon le règlement et par région	88
Tableau 83: Accident de travail et maladies professionnelles par région.....	89
Tableau 84: Licenciement des travailleurs par région et par motif	90
Tableau 85: licenciement des travailleurs par région et par motif du 1er janvier au 31 décembre 2022.....	91
Tableau 86: Evolution des effectifs des maliens reconduits par continent de 2016 à 2022.....	93
Tableau 87: Evolution des indicateurs clés de la migration de 2018 à 2022.....	94

Liste des graphiques

Graphique 1: Pyramide des âges du Mali en 2022 (en milliers de personnes)	12
Graphique 2: Répartition des diplômés par domaine de formation	41
Graphique 3: Répartition des étudiants par pays d'accueil	41
Graphique 4: Placements effectués par région	64
Graphique 5: Situation du cofinancement en 2022	73
Graphique 6: Evolution du transfert de fonds des migrants en milliards de F CFA de 2012 à 2022	94

Sigles et abréviations

AMAMUS	Agence Malienne de la Mutualité Sociale
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
ANAM	Agence Nationale d'Assistance Médicale
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ASACO	Associations de santé communautaire
AVD	Agriculture Vivrière et Durable
BAC	Baccalauréat
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau international du Travail
BPP	Bureau Privé de Placement
BT	Brevet de Technicien
BTP	Bâtiment Travaux Publics
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEDEAO	Communautaire Economique des Etats de L'Afrique de L'Ouest
CERFITEX	Centre de Recherche et de Formation pour L'industrie Textile
CFA	Comptabilité Finance Audit
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CIC	Carte d'Identité Consulaire
CL	Candidat Libre
CMSS	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
CNECE	Centre National d'Examen et de Concours de l'Éducation
Covid-19	La Maladie à coronavirus 2019
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable
CREE	Créer votre Entreprise
DEA	Diplôme d'Etude Approfondie
DEF	Diplôme d'Etude Fondamentale
DEUG	Diplôme d'Etude Universitaire Générale
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNP	Direction Nationale de la Population
DNPD	Direction Nationale de la Planification et du Développement
DNPSES	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire
DNT	Direction nationale du travail
EJOM	Emploi des Jeunes Créé les Opportunités au Mali
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
ENETP	Ecole Nationale D'enseignement Technique et Professionnel
ENI-ABT	École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré
ENSUP	École Normale Supérieure

ESJSC	Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication
ETP	Ecole des Travaux Publics
ETT	Entreprises des Travaux Temporaires
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAGES	Faculté du Génie et des Sciences
FAMA	Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale
FAPH	Faculté de Pharmacie
FASSO	Faculté des sciences sociales
FBCF	Formation Brute du Capital Fixe
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FDPRI	Faculté de Droit Privé
FDPU	Faculté de Droit Public
FHG	Faculté d'Histoire et de Géographie
FIER	Le projet de Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
FLSL	Faculté des Lettres, Langues et Sciences du Langage
FMOS	Faculté de Médecine et d'Odonto Stomatologie
FSAP	Faculté des Sciences Administratives et Politique
FSEG	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FSHSE	Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education
FST	Faculté des Sciences et Techniques
GERME	Gérer Mieux votre Entreprise
HIMO	Haute Intensité de la Main d'Œuvre
IC	Institut Confucius
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IFP	Institut de Formation Professionnelle
IHERI-ABT	L'Institut des Hautes Etudes et des Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou
INFSS	Institut National de formation en Sciences de la Santé
INFTS	Institut National de Formation en Travail Social
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPR/IFRA	Institut Polytechnique Rural de formation et de Recherche Appliquée
IPU	Institut de Pédagogie Universitaire
ISA	Institut des Sciences Appliquées
IUFP	institut Universitaire de Formation Professionnelle
IUG	Institut Universitaire de Gestion
IUT	Institut Universitaire de Technologie
IZSEJB	Institut Zayed des Sciences Economiques et Juridiques de Bamako
LMD	Licence Master Doctorat
LuxDev	Agence Luxembourgeoise pour la Coopération et le Développement
MDC	Missions diplomatiques et consulaire

MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MER	Micro Entreprise Rurale
OI	Organisme International
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONMOE	Office National de la Main-d'œuvre et de l'Emploi
PIB	Produit Intérieur Brut
PROCEJ	Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes
PSA	Production et Santé Animale
PTI	Plan Triennal d'Investissement
RAMED	Régime d'Assistance Médicale
RASAMT	Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SU3	le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africain
USA	United States of America (les Etats-Unis d'Amérique)
ULSHB	Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako
USJPB	Université des Sciences Juridique et Politique de Bamako
USSGB	Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako
USTTB	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako
VA	Vulgarisation Agricole

Résumé analytique

Le Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT) est une production phare de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF). Il donne des informations nécessaires relatives au marché du travail sur la base de l'année précédente (2022). Il est destiné à tous les utilisateurs et lecteurs des informations statistiques du marché du travail.

Les informations contenues dans ce document proviennent des structures publiques et parapubliques du Mali. Ces structures se retrouvent principalement dans les ministères en charge de l'emploi, du travail, de la formation professionnelle, de l'économie et des finances, de l'éducation nationale, de l'enseignement technique, de l'enseignement supérieur, du développement social, du dialogue social et de la migration.

Les différentes parties du RASAMT 2022 sont : (i) définitions des concepts, (ii) situation économique, financière, sociale et démographique, (iii) enseignement et formation professionnelle, (iv) marché du travail, (v) sécurité sociale, (vi) dialogue social et (vii) migration. Avant ces parties, ce rapport donne un résumé analytique, une introduction, des objectifs, une méthodologie et se termine par une conclusion et des recommandations.

A la différence des RASAMT précédents, le RASAMT 2022 contient les données du Régime d'Assistance Médicale (RAMED) et de l'Institut des Hautes Etudes et de Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou (IHERI-ABT).

Par ailleurs, la mise en œuvre du projet de Formation professionnelle, Insertion et Appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER) prenant fin en 2021, ce rapport ne contient pas des informations sur ce projet.

☛ Situation économique, financière, éducative et démographique

En 2022, le taux de croissance de l'activité économique est estimé à 3,7% contre 3,1% en 2021. Le taux de croissance de 2022 s'explique principalement par la forte croissance du secteur primaire avec une prévision de 7,2%.

En 2022, l'agrégat "Recettes et dons" a atteint 2 360,8 milliards de FCFA, dont 1 687,2 milliards de FCFA provenant des recettes budgétaires, 630,6 milliards de FCFA des établissements nationaux (EPN) et 43,1 milliards de FCFA de dons. Les recettes totales réalisées à la fin décembre 2022 se sont élevées à 1 800,1 milliards de FCFA, contre 1 819,4 milliards de FCFA en 2021, soit une diminution de 2,2%. En ce qui concerne les dépenses, elles se sont élevées à 2 937,3 milliards de FCFA en 2022, dont 2 942,3 milliards de FCFA de dépenses définitives et -5,0 milliards de FCFA de prêts nets. Le taux de pression fiscale est passé de 15,5% en 2021 à 13,5% en 2022, soit une diminution de 2,0 points de pourcentage. Le solde global, y compris les dons, s'est établi à -576,5 milliards de FCFA en 2022, contre 520,8 milliards de FCFA en 2021.

En 2022, l'accès à l'éducation reste un défi majeur pour de nombreux maliens, en particulier les enfants vivant dans des zones d'insécurité. Nous avons observé une hausse du taux brut de scolarisation (TBS) pour les cycles préscolaires, fondamental I et fondamental II entre 2019/2020 et 2021/2022, excepté le préscolaire et le niveau secondaire technique (en proportion). On a remarqué aussi une hausse du taux d'achèvement (TA) dans la plupart des niveaux d'éducation et pour les deux sexes au fil du temps.

Le Mali est confronté à un important défi de croissance démographique rapide, qui a des répercussions sur les demandes sociales telles que l'éducation, la santé, l'emploi, les infrastructures, etc. Entre 1987 et 2022, la population malienne a plus que doublé en 35 ans, passant de 7 696 348 habitants en 1987 à environ 21 697 317 habitants en 2022 (selon les projections 2010-2035 de la Direction Nationale de la Population – DNP). La population malienne présente une pyramide des âges très jeune qui s'amincit progressivement avec l'âge.

☛ Enseignements et formation professionnelle

Au Mali, en 2022, les universités maliennes comptaient 117 695 étudiants dont 27,0% de femmes et 73,0% d'hommes. En revanche, 46,2% (54 427 étudiants) de cet effectif se trouvaient dans l'Université des Sciences Sociales et Gestion de Bamako (USSGB), soit la plus importante population d'étudiants. Par contre, l'effectif de l'Université de Ségou ne représente que 7,3% (8 612 des étudiants), soit la plus faible proportion d'étudiants enregistrée en 2022.

Au cours de l'année académique 2021-2022, les grandes écoles maliennes comptaient 12 553 étudiants dont 72,9% de garçons. L'effectif des étudiants des grandes écoles a connu une augmentation de 11,8% entre l'année académique 2020-2021 (11 231 étudiants) et celle 2021-2022 (12 553 étudiants).

En 2022, un total de 3 019 étudiants ayant poursuivi leur formation à l'étranger a réussi à décrocher leur diplôme. Parmi eux, 1 965 étaient des hommes et 1 054 étaient des femmes. Selon la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD), les coûts estimatifs de formation à l'étranger étaient de trois milliards huit cent soixante millions de francs CFA (3 860 000 000). Parmi les coûts globaux de formation à l'étranger, la mobilisation des fonds propres représentait 54,2%.

En 2022, 4 571 apprenants ont suivi leur formation dans les centres de formation professionnelle agréés par le ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle. Cependant, le nombre de formés a diminué de 29,6% par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié (52,3%) des formateurs agréés sont dans les régions de Koulikoro et Ségou ainsi que dans le District de Bamako.

En 2022, les dépenses totales consacrées à la formation de la population active se sont élevées à 81 947 067 FCFA, se répartissant en deux secteurs : 62 779 737 CFA, (76,6%) ont été investis dans le secteur non structuré et 19 167 330 CFA (23,4%) ont été alloués au secteur moderne. Le nombre de microentreprises consolidées par le PROCEJ s'élevait à 341.

☛ **Marché du travail**

En 2022, la population en âge de travailler était de 10 686 311 personnes dont 53,6% de femmes. La population active était de 6 872 554 personnes (soit 64,3% de la population en âge de travailler). Le taux d'activités est de 60,9% sur le plan national, dont 76,8% pour les hommes et 47,1% pour les femmes. Presque la totalité (96,6%) des emplois sont informels avec respectivement 98,2% pour les femmes et 95,6% pour les hommes. Les emplois se répartissent selon le secteur institutionnel en 82,9% des entreprises privées, 12,5% du personnel de maison, 3,4% du secteur public, 0,7% des ONG, organisations internationales et associations, et enfin 0,5% des entreprises privées formelles.

Le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle est 6,1% dont 8,1% pour les femmes et 4,6% pour les hommes. Le taux de sous-emploi est de 17,9% dont 23,9% pour les femmes et 13,5% pour les hommes. Cette année, 4 673 demandes d'emplois ont été enregistrées pour 1 434 offres. L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a fait 1 914 placements.

Entre 2019 et 2022, en moyenne 46 493 emplois ont été créés par an. Depuis l'effet néfaste de la pandémie de COVID-19 sur la création d'emplois, nous constatons une augmentation progressive du nombre d'emplois créés où il atteint 61 719 emplois en 2022 dont le secteur public 50,8% des emplois créés. Plus de six emplois visés sur dix sont des contrats à durée déterminée. Les cinq branches d'activités les plus pourvoyeuses d'emplois dans le secteur privé en 2022 sont : « Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale » (6 288 emplois) ; « Activités de Services de Soutien et de Bureau » (5 575 emplois) ; « Activités Extractives » (3 867 emplois) ; « Activités des Organisations Extraterritoriales » (2 678 emplois) et les « Activités d'Enseignement » (2 256 emplois). Les emplois publics sont en majorité (57,4%) des emplois générés par les projets, programmes et agences d'insertion (auto-emplois).

☛ **Sécurité sociale**

En 2022, le Mali a 1 400 Associations de Santé Communautaire (ASACO), 97 mutuelles de santé et 17 017 sociétés coopératives fonctionnelles. Plus de la moitié (53,4%) des mutuelles de santé ne sont pas cofinancées. Le District de Bamako et les régions de Ségou, Sikasso et Kayes représentent respectivement 22,3% ; 19,4% ; 17,0% et 10,2% des mutuelles de santé. Sur l'ensemble des mutuelles de santé, le coût des prestations s'élevait à 959 891 493 FCFA dont 620 671 715 FCFA de cotisations recouvrées et 379 633 555 FCFA du montant du cofinancement sur 490 163 bénéficiaires inscrits et 228 947 bénéficiaires à jour.

Le nombre de pensionnés à la Caisse Malienne de Sécurité Sociale était 59 738 personnes dont 65,5% de civils. Au Régime d'Assistance Médicale (RAMED), 1 034 413 indigents sont immatriculés sur 1 303 486 indigents prévus soit un taux de couverture de 79,4%. Toutes les cotisations de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) ont connu une croissance annuelle positive. En 2022, les prestations de l'INPS sont de 21 472 nouveaux assurés immatriculés au régime général, 4 666 nouveaux assurés volontaires immatriculés, 73 595 nouveaux assurés AMO immatriculés, 7 697 nouveaux bénéficiaires d'allocations familiales et 210 nouvelles victimes d'accidents du travail et maladies professionnelles.

☛ **Dialogue social**

En 2022, 58 conflits ont été enregistrés par la Direction Nationale du Travail (DNT) dont 41,4% sont des mots d'ordre levés, 34,5% des mots d'ordre observés, 19,0% des mots d'ordre suspendus, 3,4% des mots d'ordre observés et suspendus par la suite, et enfin 1,7% des mots d'ordre retirés. En 2022, 1 240 litiges individuels ont été soumis à l'inspection du travail, parmi lesquels 849 litiges sont réglés en conciliation ; 364 transmis au tribunal et 23 classés en instance. Il y a eu 211 cas d'accidents de travail déclarés en 2022.

Cette année, 40 988 contrats de travail ont été visés par les inspecteurs de travail dont 15 149 Contrats à Durée Indéterminé (CDI) et 25 839 Contrats à Durée Déterminée (CDD). Parmi ces contrats, 1 134 sont visés pour les travailleurs expatriés. Le licenciement a touché 2 697 travailleurs dont 1 833 cas de motif économique, 465 cas pour faute professionnelle, 301 cas pour abandon, 67 cas de faute lourde et 31 cas de rupture conventionnelle.

☛ **Migration**

Le nombre des maliens reconduits était de 6 574 personnes, et l'intégralité des reconduits venait des pays d'Afrique. Le nombre des cartes d'identité consulaires envoyées dans les missions diplomatiques et consulaires a fortement diminué en 2022, passant de 121 000 cartes en 2021 à 28 000 cartes en 2022. Il en est de même pour les passeports transmis aux missions diplomatiques et consulaires avec 18 578 passeports transmis en 2022 contre 23 996 en 2021.

Le montant total du transfert de fonds des migrants était de 507,6 milliards de FCFA en 2022 contre 516,6 milliards de fcfa en 2021.

Introduction

Le rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail est un document contenant des informations qui concernent d'une manière ou d'une autre le marché du travail ou qui peuvent l'influencer. Il est produit en réponse à la demande de plus en plus croissante des utilisateurs d'informations statistiques sur le marché du travail. Cette demande concourt à la réalisation de la mission principale de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation qui est de faire de la recherche et des études afin de fournir aux décideurs et aux usagers des informations fiables et régulièrement actualisées sur le marché du travail, au niveau national et régional, pour une meilleure régulation de ce marché.

L'ONEF met en place un dispositif permanent pour produire régulièrement les statistiques fiables sur le marché du travail. En effet, les systèmes d'informations sur le marché du travail en Afrique francophone faisant défaut, les productions statistiques sont loin d'être fiables.

C'est dans ce contexte qu'est proposée la réalisation du présent Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT-2021). Le RASAMT est une publication des données conjoncturelles et annuelles en rapport avec la situation socio-économique du pays. Il s'agit aussi de mettre à la disposition des acteurs concernés (décideurs politiques, les partenaires publics et privés, les chercheurs et les particuliers etc.) des informations actualisées, pertinentes sur des indicateurs tels que l'intermédiation, le dialogue social, etc.

Ce rapport renseigne donc un ensemble d'indicateurs et d'informations essentielles pour une bonne connaissance de l'état et de l'évolution de la situation sur le marché du travail au Mali. Il peut permettre de déceler les perturbations, de prendre des décisions ou de donner des orientations. Ainsi, la prise en compte des données sur le marché du travail par les décideurs nécessite des dispositifs statistiques de qualité. Conscient de ce fait, l'ONEF s'engage à un suivi conjoncturel des données sur le marché du travail pour mieux orienter les programmes et les politiques relatifs à la formation et à l'emploi au Mali.

Le présent rapport s'inscrit dans la suite logique des différentes publications faites par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation.

Objectifs

L'objectif général de cette étude est de produire un ensemble d'informations sur le marché du travail portant sur les données de l'année 2022. De façon spécifique, cette étude vise à :

- fournir des données relatives à la situation économique, financière, éducative et démographique ;
- donner des informations sur l'enseignement et la formation professionnelle ;
- analyser les données relatives à l'emploi et à l'information sur le marché du travail ;
- fournir les données sur le dialogue social et la sécurité sociale ;

- donner un état de la migration au Mali.

Méthodologie

La méthodologie adoptée porte sur la revue documentaire, la collecte des données au niveau des structures productrices d'informations statistiques de l'administration publique et des secteurs privés, ensuite l'analyse des données et enfin la rédaction du rapport.

La collecte des données concerne l'ensemble du pays et quelques informations du marché du travail des maliens de l'extérieur. Cette collecte est organisée et supervisée par l'ONEF, et dix (10) jours étaient programmés pour ladite collecte mais elle s'est étendue sur 35 jours. En effet, la collecte était programmée sur les semaines du 07 au 18 août 2023, alors qu'elle a réellement fini le 02 octobre 2023. Sachant la difficulté de collecte des données du RASAMT en amont, les agents de l'ONEF ont assuré eux-mêmes le rôle d'enquêteurs.

Une correspondance de collecte des données pour l'élaboration du RASAMT et un canevas de renseignement ont été envoyés aux structures productrices des informations statistiques du marché du travail

Après la collecte des données auprès des structures productrices des informations statistiques en lien avec le marché du travail, le département des études conjoncturelles et prospectives du marché du travail de l'ONEF a procédé à la mise en cohérence des informations collectées. La mise en cohérence est faite à l'aide d'Excel. Elle consiste principalement à voir et à corriger les totaux des modalités et les pourcentages (à un chiffre après la virgule) pour chaque tableau des structures productrices des données sur le marché du travail autre que l'ONEF.

Les données des créations d'emplois ainsi que de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) sont des bases de données de ce rapport. L'analyse est faite par une équipe technique multidisciplinaire composée des agents de l'ONEF et des personnes ressources.

1. Définitions des concepts

Les concepts définis dans ce rapport permettront de faciliter leur compréhension. Ces concepts sont les principaux indicateurs du marché du travail se rapportant tantôt à la personne humaine ou à son collectif, tantôt à l'activité ou à la situation dans laquelle se trouve la personne ou son collectif.

1.1. Population en emploi

La population en emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence (7 derniers jours), étaient engagées dans une activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

1.2. Travail

Le travail comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle. Il exclut les activités qui n'impliquent pas la production de biens ou de services (par exemple, la mendicité et le vol), le fait de prendre soin de soi (par exemple, la toilette personnelle et l'hygiène) et les activités qui ne peuvent pas être réalisées par une autre personne que soi-même (par exemple, dormir, apprendre et les activités de loisirs)¹.

1.3. Population en âge de travailler

La population en âge de travailler comprend toutes les personnes des deux sexes ayant atteint l'âge légal du travail. La limite inférieure suggérée par le BIT est de 15 ans, âge révolu. Les pays ont cependant la possibilité de l'adapter à leur propre contexte. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 13 ans, âge révolu. Au Mali, la limite est de 15 ans.

1.4. Chômeur

Le chômeur est défini comme toute personne en âge de travailler qui n'était pas en emploi, qui avait effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et était actuellement disponible pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.

1.5. Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle

Il comprend toutes les personnes sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur, ayant recherché ou non un emploi

¹ Source : Résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_233215.pdf

au cours du mois précédant le passage de l'agent enquêteur et disponibles pour travailler immédiatement si l'on leur offrait un emploi.

1.6. Main d'œuvre

La main d'œuvre fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Les personnes hors de la main-d'œuvre sont les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi, ni au chômage durant la courte période de référence.

1.7. Taux d'emploi

C'est le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui est en emploi par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus.

1.8. Taux d'emploi informel

Le taux d'emploi informel est défini comme étant le pourcentage des personnes en emploi informel par rapport à la population totale en emploi.

2. Situation économique, financière, sociale et démographique

La reprise amorcée en 2021 s'est renforcée en 2022 en dépit des effets collatéraux de l'application de l'embargo décrété par la CEDEAO contre le Mali durant près de sept mois, de même que les implications de la guerre en Ukraine. En effet, malgré la contraction de la production cotonnière, le taux de croissance de l'activité économique est estimé à 3,7% contre 3,1% en 2021, traduisant la résilience de l'économie malienne.

2.1. Situation économique

Pour analyser la santé économique du pays entre 2018 et 2022, les indicateurs clés sont la croissance réelle du PIB par secteur d'activité, la consommation finale des ménages, ainsi que l'évolution des secteurs d'activité dans le PIB au cours de cette période. Ces indicateurs sont présentés dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous.

En 2018, le PIB réel a connu une croissance de 4,9%, démontrant une augmentation solide de l'activité économique. Cette tendance s'est poursuivie en 2019 avec une croissance de 5,0%. Cependant, en 2020, le PIB réel a subi une contraction de 1,4%, en raison des effets négatifs de la pandémie de Covid-19. En 2021, le PIB a rebondi avec une croissance de 3,1% et cette tendance positive s'est poursuivie en 2022 avec une croissance de 3,7%.

En ce qui concerne les différents secteurs économiques, le secteur primaire a connu une croissance de 7,3% en 2018. Cependant, cette croissance s'est ralentie à 2,1% en 2019 et a ensuite chuté de manière significative en 2020 avec une baisse de 4,5%. Cependant, le secteur primaire montre des signes de reprise avec une contraction plus faible de 3,9% en 2021, suivie d'une forte croissance de 7,2% prévue pour 2022, en lien avec l'augmentation de la production céréalière évaluée à 10 098 303 tonnes. Quant au secteur secondaire, il a enregistré une croissance solide de 9,3% en 2018, suivie d'une augmentation de 4,7% en 2019. En 2020, ce secteur a connu une légère baisse de 0,2% avant de rebondir en 2021 avec une croissance de 5,1%. Cependant, en 2022, le secteur secondaire a enregistré une baisse de 1,1%. En ce qui concerne le secteur tertiaire, il présente une croissance stable de 3,6% en 2018, suivie d'une augmentation à 5,2% en 2019. En 2020, il enregistre une croissance modérée de 1,5% et continue sa croissance en 2021 avec un taux de 7,3%. Enfin, il a légèrement ralenti en 2022 avec une croissance de 5,0% grâce au regain d'intensité de l'activité économique surtout à la suite de la levée de l'embargo imposé par la CEDEAO.

En ce qui concerne la formation brute de capital fixe (FBCF), elle a enregistré une baisse de 1,2% en 2018 mais a connu une forte croissance de 11,4% en 2019. En 2020, elle a chuté de manière significative avec un taux de croissance de -8,2%. Cependant, elle se redresse en 2021 avec une croissance de 3,5%, mais connaît une baisse de 6,5% en 2022, du fait essentiellement des implications de la mise en application de l'embargo et de la guerre en Ukraine.

En ce qui concerne la consommation finale des ménages, on observe une croissance de 3,7% en 2018, qui se maintient à 5,0% en 2019. En 2020, elle ralentit légèrement avec une croissance de 3,2% mais rebondit en 2021 avec une croissance de 6,3%. Enfin, elle connaît une légère baisse en 2022 avec une croissance de 4,6%.

Tableau 1: Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (en %)

	2018	2019	2020	2021	2022
Produit Intérieur Brut (PIB)	4,9	5,0	-1,4	3,1	3,7
Primaire	7,3	2,1	-4,5	-3,9	7,2
Secondaire	9,3	4,7	-0,2	5,1	-1,1
Tertiaire	3,6	5,2	1,5	7,3	5,0
Consommation finale des ménages	3,7	5,0	3,2	6,3	4,6
FBCF	-1,2	11,4	-8,2	3,5	-6,5

Source : INSTAT, Comptes nationaux, nouvelle série, 2022

L'analyse (tableau 2) des croissances et des parts des secteurs dans le PIB du Mali au cours des cinq dernières années. Entre 2018 et 2022, la part du secteur primaire dans le PIB a connu une diminution progressive. Elle est passée de 32,1% à 30,3%. La part du secteur secondaire dans le PIB est restée relativement stable entre 2018 et 2021 autour de 23%. Cependant, en 2022, une baisse a été observée, ramenant cette part à 22,8%. Pour le secteur tertiaire, il a progressivement augmenté sa part dans le PIB tout au long de la période étudiée. De 38,0% en 2018, il est passé à 40,1% en 2022.

Les taxes indirectes qui représentaient initialement 6,8% du PIB en 2018, ont augmenté légèrement en 2019 à 7,5%, puis sont revenues à leur niveau initial en 2022. Bien que ces variations puissent être influencées par des réformes fiscales ou des politiques économiques, elles sont restées globalement stables sur la période considérée.

Tableau 2: Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %)

	2018	2019	2020	2021	2022
Secteur primaire	32,1	31,6	31,2	29,2	30,3
Secteur secondaire	23,1	23,2	23,4	23,9	22,8
Secteur tertiaire	38,0	37,8	38,4	39,8	40,1
Taxes indirectes (moins subventions)	6,8	7,5	7,0	7,1	6,8
Total (PIB aux prix du marché)	100	100	100	100	100

Source : INSTAT, Comptes nationaux, nouvelle série, 2022

2.2. Situation financière

En 2022, l'agrégat "Recettes et dons" a atteint 2360,8 milliards de FCFA, dont 1687,2 milliards de FCFA provenant des recettes budgétaires, 630,6 milliards de FCFA des établissements nationaux (EPN) et 43,1 milliards de FCFA de dons. Ces chiffres montrent des évolutions par

rapport à l'année précédente. En effet, les recettes et dons ont augmenté de 0,6% pour atteindre 2347,6 milliards de FCFA. En revanche, les recettes budgétaires ont connu une baisse de 2,9% en raison de l'embargo imposé par la CEDEAO et l'UEMOA, de la fermeture des frontières, de l'insécurité dans certaines zones de production et de la guerre en Ukraine.

Les recettes totales réalisées à fin décembre 2022 se sont élevées à 1800,1 milliards de FCFA, contre 1819,4 milliards de FCFA à la même période en 2021, soit une diminution de 2,2%. Cette diminution est principalement imputable aux impôts indirects, qui sont passés de 1148,5 milliards de FCFA en 2021 à 1111,7 milliards de FCFA en 2022, en raison de la situation économique du pays.

Les recettes fiscales nettes ont également diminué, passant de 1721,2 milliards de FCFA en 2021 à 1706,6 milliards de FCFA en 2022, soit une baisse de 0,8% en raison de la crise multidimensionnelle que traverse le pays. Les recettes non fiscales, quant à elles, ont augmenté de 1,1%, passant de 94,1 milliards de FCFA en 2021 à 95,2 milliards de FCFA en 2022.

En ce qui concerne les dépenses, elles se sont élevées à 2937,3 milliards de FCFA en 2022, dont 2942,3 milliards de FCFA de dépenses définitives et -5,0 milliards de FCFA de prêts nets. Les dépenses courantes ont augmenté de 6,7% avec 1851,9 milliards de FCFA en 2022 contre 1686,7 milliards de FCFA en 2021, principalement en raison de l'augmentation des dépenses du personnel de 13,2%. Les transferts et subventions ont également augmenté de 11,2%, passant de 328,3 milliards de FCFA en 2021 à 365,1 milliards de FCFA en 2022, en raison de l'impact des accords avec les syndicats et des transferts monétaires vers les ménages vulnérables en raison de l'insécurité et de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses de biens et services ont diminué de 2,3%, passant de 436,3 milliards de FCFA en 2021 à 426,1 milliards de FCFA à la fin décembre 2022, en raison des restrictions budgétaires causées par l'insuffisance des ressources financières. Les dépenses en capital ont également diminué, passant de 642,3 milliards de FCFA en 2021 à 459,8 milliards de FCFA en 2022, soit une baisse de 28,4%. Cette diminution est due au non-respect des engagements de certains partenaires en matière de financement extérieur, en particulier les prêts qui ont diminué de 40,8%. Le financement intérieur a également diminué, passant de 495,2 milliards de FCFA en 2021 à 365 milliards de FCFA en 2022, en raison de la situation économique du pays.

Le taux de pression fiscale est passé de 15,5% en 2021 à 13,5% en 2022, soit une diminution de 2,0 points de pourcentage. Cette baisse s'explique par la faible mobilisation des recettes fiscales et les efforts du gouvernement pour atténuer les sanctions économiques et financières imposées par la CEDEAO et l'UEMOA ainsi que les conséquences de la guerre en Ukraine.

Le solde global, y compris les dons, s'est établi à -576,5 milliards de FCFA en 2022, contre 520,8 milliards de FCFA en 2021. En pourcentage du PIB, il était de -4,9% en 2022, tout comme en 2021. Le déficit budgétaire, dons inclus, s'est élevé à 576,5 milliards de FCFA en 2022, contre 520,8 milliards de FCFA en 2021. Cette détérioration est due à la faible mobilisation des

recettes fiscales, qui sont passées de 1641,2 milliards de FCFA en 2021 à 1590,7 milliards de FCFA en 2022, soit une diminution de 3,0%. En outre, le déficit budgétaire global hors dons s'est établi à -619,5 milliards de FCFA en 2022, soit -5,3% du PIB, contre -587,2 milliards de FCFA en 2021, soit -5,5% du PIB.

Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette publique à moyen et long terme s'élève à 5918,9 milliards de FCFA, comparé à 5521,8 milliards de FCFA au 31 décembre 2021. Cette dette se décompose en une dette intérieure de 2567,2 milliards de FCFA, représentant 43,4% du total de la dette publique, et une dette extérieure de 3351,7 milliards de FCFA, soit 56,6% du total.

2.3. Situation éducative

En 2022, l'accès à l'éducation reste un défi majeur pour de nombreux maliens, en particulier les enfants vivant dans des zones d'insécurité. Les écoles ont été détruites et le personnel enseignant a été victime d'intimidation, d'agression physique et de blessures, Ceci a eu comme conséquence la fermeture de nombreuses écoles et l'arrêt de nombreux financements des partenaires techniques et financiers pour l'éducation de base, pourtant fondamentale pour le pays.

Dans cette sous-section, nous examinons les taux bruts de scolarisation et d'achèvement pour évaluer l'accès et la réussite scolaire. Le taux de scolarisation mesure le nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement par rapport à la population de la tranche d'âge correspondante, tandis que le taux d'achèvement (pour le premier et le deuxième cycle) indique le pourcentage d'élèves qui ont terminé leur 6ème ou 9ème année d'études sur la population d'enfants ayant l'âge correspondant (12 ans ou 15 ans). Ces indicateurs permettent de mesurer le niveau de participation et de réussite scolaire dans un groupe d'âge donné.

Les tableaux ci-dessous présentent les tendances des taux bruts de scolarisation et d'achèvement de l'enseignement préscolaire, fondamental et secondaire de 2019 à 2022 au Mali. L'enseignement préscolaire au Mali est principalement urbain et peu développé.

Le cycle du fondamental dure 9 ans, dont 6 ans pour le premier cycle (Fondamental I) et 3 ans pour le second cycle (Fondamental II). Le cycle secondaire général est d'une durée de 3 ans, tandis que le BT et le CAP durent respectivement 4 ans et 2 ans.

Les données ci-dessous indiquent une hausse du taux brut de scolarisation (TBS) pour les cycles préscolaires, fondamental I et fondamental II entre 2019/2020 et 2021/2022 excepté le préscolaire et le niveau secondaire technique. Au niveau de la préscolarisation, on observe une diminution légère du taux brut de scolarisation, passant de 7,9% en 2019-2020 à 6,9% en 2021-2022. Cela concerne à la fois les garçons (8,1% à 6,6%) et les filles (7,9% à 7,2%). Concernant le fondamental I, le TBS a légèrement fluctué au cours des années, passant de 79,2% en 2019-2020 à 79,6% en 2021-2022. Les garçons de cycle d'enseignement ont connu une évolution de 82,9% à 81,8% pour le TBS, tandis que les filles ont connu une augmentation de 75,3% à 77,4%. Pour le fondamental II, on observe une légère évolution du TBS, atteignant 50,8% en 2021-2022. Le TBS des garçons a légèrement baissé entre 2019-2020 et 2021-2022 passant de 52,3% à 51,7%, tandis que celui des filles est passé de 48,4% à 49,8% pour la même période.

Au niveau du secondaire général, le taux brut de scolarisation a connu une augmentation significative, passant de 24,2% en 2019-2020 à 29,4% en 2021-2022. Cette augmentation est présente chez les garçons (26,5% à 31,3%) et les filles (21,8% à 27,4%). Concernant le secondaire technique, le taux brut de scolarisation est resté relativement stable au fil des années, avec de légères augmentations. Il atteint 0,4% en 2021-2022, aussi bien pour les garçons que pour les filles. En ce qui concerne les niveaux CAP et BT, on observe une légère augmentation du taux brut de scolarisation. Pour le CAP, le taux passe de 2,6% en 2019-2020 à 3,8% en 2021-2022, avec des variations similaires chez les garçons et les filles. Pour le BT, le taux évolue de 5,0% à 6,1%, également avec des hausses similaires pour les deux sexes. Ces faibles taux soulignent la difficulté des pouvoirs publics à sensibiliser la population à l'importance de l'enseignement technique, un secteur à fort potentiel d'employabilité pour les jeunes.

Sur les périodes concernées, on constate que les garçons ont généralement des taux de scolarisation plus élevés que les filles dans toutes les catégories éducatives. L'écart entre les sexes est plus prononcé dans le Fondamental I et le secondaire général, où les garçons affichent des taux significativement plus élevés.

Tableau 3: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) par sexe (en %)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP)	7,9	6,9	6,9
Garçon	8,1	6,7	6,6
Fille	7,9	7,2	7,2
Evolution du TBS au Fondamental I	79,2	78,6	79,6
Garçon	82,9	81,2	81,8
Fille	75,3	75,9	77,4
Evolution du TBS au Fondamental II	50,4	47,9	50,8
Garçon	52,3	49,7	51,7
Fille	48,4	46,0	49,8
Evolution du TBS au secondaire général	24,2	27,7	29,4
Garçon	26,5	30,4	31,3
Fille	21,8	24,9	27,4
Evolution du TBS au secondaire technique	0,4	0,6	0,4
Garçon	0,4	0,6	0,4
Fille	0,3	0,5	0,4
Evolution du TBS niveau CAP	2,6	2,7	3,8
Garçon	3,2	3,2	3,7
Fille	2,1	2,2	3,8
TBS niveau BT	5,0	5,6	6,1
Garçon	5,6	6,1	6,4
Fille	4,4	5,1	5,7

Source : CPS/Education, Rapport d'analyse des indicateurs, 2022

En examinant le tableau ci-dessous, on remarque une hausse du taux d'achèvement (TA) dans la plupart des niveaux d'éducation et pour les deux sexes au fil du temps. Au niveau du Fondamental I, on observe une augmentation régulière du taux d'achèvement global. En 2019-2020, ce taux était de 43,0%, puis il a augmenté à 51,6% en 2020-2021 et à 54,0% en 2021-2022. Les garçons ont également connu une augmentation significative de leur taux d'achèvement, passant de 41,3% en 2019-2020 à 54,8% en 2021-2022. Les filles ont maintenu un taux légèrement supérieur à celui des garçons, atteignant 44,6% en 2019-2020. En ce qui concerne le Fondamental II, le taux d'achèvement global est resté relativement stable au cours des années, passant de 34,9% en 2019-2020 à 37,1% en 2021-2022. Les garçons ont généralement obtenu des taux d'achèvement légèrement plus élevés que les filles en 2021-2022, avec respectivement 37,3% et 36,8%. Au niveau du secondaire général, on observe une amélioration continue du taux d'achèvement global. En 2019-2020, ce taux était de 18,4%, puis il a augmenté à 22,1% en 2021-2022. Les garçons ont également connu une augmentation significative, passant de 19,8% en 2019-2020 à 24,2% en 2021-2022. Les filles ont également montré des améliorations, bien que légèrement moins marquées, avec des taux allant de 16,8% à 19,9%. Concernant le secondaire technique, les taux d'achèvement sont généralement très bas et relativement stables au fil des années avec 0,2% et 0,3% pour les filles et les garçons en 2021-2022. Au niveau du secondaire professionnel (CAP et BT), les taux d'achèvement sont plus élevés que pour le secondaire technique, mais restent relativement faibles. Les garçons ont généralement des taux d'achèvement légèrement plus élevés que les filles pour ce cycle d'enseignement.

Tableau 4: Evolution du taux d'achèvement (TA) par sexe (en %)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Evolution du TA au Fondamental I	43,0	51,6	54,0
Garçon	41,3	53,4	54,8
Fille	44,6	49,7	53,2
Evolution du TA au Fondamental II	34,9	36,2	37,1
Garçon	37,1	39,0	37,3
Fille	32,6	33,3	36,8
Evolution du TA du secondaire général	18,4	19,8	22,1
Garçon	19,8	22,0	24,2
Fille	16,8	17,6	19,9
Evolution du TA au secondaire technique	0,4	0,3	0,3
Garçon	0,4	0,3	0,3
Fille	0,3	0,2	0,2
TA au secondaire professionnel niveau CAP	2,2	1,7	2,3
Garçon	2,7	2,2	2,2
Fille	1,8	1,1	2,3
TA au secondaire professionnel niveau BT	2,4	2,9	3,2
Garçon	2,8	3,2	3,0
Fille	1,9	2,7	3,4

Source : CPS/Education, Rapport d'analyse des indicateurs, 2022

2.4. Situation démographique

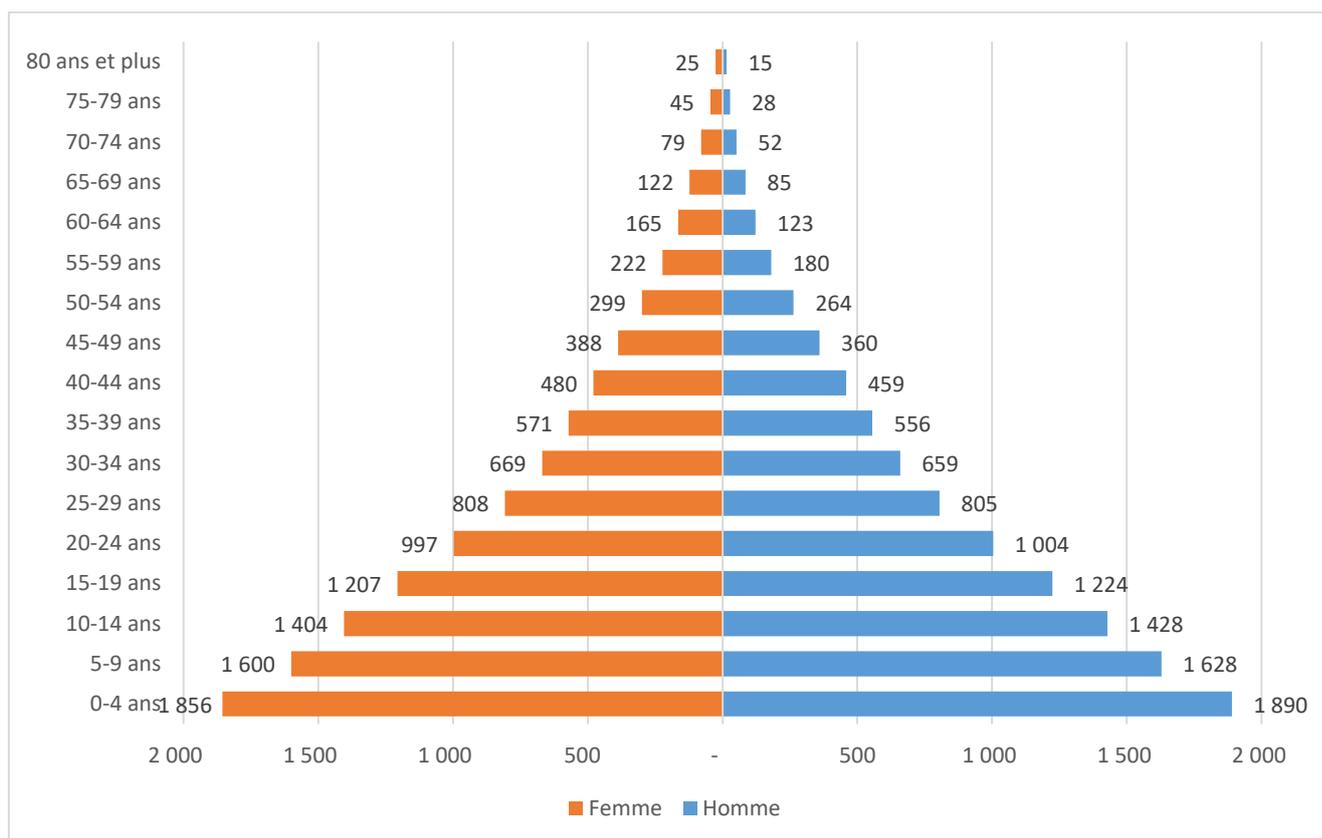
Le Mali est confronté à un important défi de croissance démographique rapide, qui a des répercussions sur les demandes sociales telles que l'éducation, la santé, l'emploi, les infrastructures, etc. Entre 1987 et 2022, la population malienne a plus que doublé en 35 ans, passant de 7 696 348 habitants en 1987 à environ 21 697 317 habitants en 2022 (selon les projections 2010-2035 de la Direction Nationale de la Population – DNP). Cette projection de la DNP indique que la population malienne en 2022 était composée de 50,4% de femmes et 49,6% d'hommes. Les régions du Nord et le District de Bamako présentent la particularité d'avoir une proportion d'hommes supérieure à celle des femmes (Gao, Kidal et Bamako). À Tombouctou, le nombre d'hommes est équivalent à celui des femmes. Kidal a la plus faible population tandis que Sikasso a la plus forte population.

Tableau 5: Répartition de la population du Mali en 2022 selon la région et le sexe (en nombre d'habitants)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Kayes	1 468 300	1 508 994	2 977 294
Koulikoro	1 793 682	1 823 530	3 617 212
Sikasso	1 947 268	2 000 094	3 947 362
Ségou	1 727 380	1 764 744	3 492 125
Mopti	1 503 882	1 537 022	3 040 904
Tombouctou	504 135	503 611	1 007 746
Gao	405 640	404 245	809 885
Kidal	54 263	46 899	101 162
Bamako	1 355 487	1 348 140	2 703 627
Ensemble Pays	10 760 038	10 937 279	21 697 317

Source : DNP, 2022

La population malienne présente une pyramide des âges très jeune qui s'amincit progressivement avec l'âge. Environ 45,0% de la population a moins de quinze ans, tandis que la tranche d'âge économiquement active (15-64 ans) représente environ 52,7% de la population totale. Les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) représentent 46,8% de la population totale des femmes et les enfants de moins de cinq ans constituent 17,3% de la population totale. Ces données soulignent le potentiel dynamique du pays et mettent en évidence la nécessité de renforcer les politiques publiques ciblées sur la jeunesse.



Graphique 1: Pyramide des âges du Mali en 2022 (en milliers de personnes)

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données de la DNP, 2022

3. Enseignements et formation professionnelle

Cette partie du rapport analyse les effectifs de l'enseignement et de la formation dans plusieurs domaines, y compris l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et les ressources humaines formées à l'extérieur. L'objectif de ces formations est de développer les compétences des jeunes et de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier.

3.1. Enseignement technique et professionnel

L'analyse de cette section est basée sur les données du tableau 6 qui résume les résultats des examens nationaux conduisant à l'obtention des diplômes du DEF ; CAP ; BT1 ; BT2 ; BAC (général et technique) ; IFM et Agro pastoral (BT et BT2). Ces résultats sont ensuite désagrégés par nombre d'inscrits ; présents ; admis et par sexe.

Ainsi sur les 472 578 inscrits aux examens nationaux en 2022 au total, l'analyse révèle que 428 381 candidats se sont présentés, dont 230 673 hommes et 197 706 femmes. Cet effectif a légèrement diminué comparativement à 2021 où on avait au total 428 454 candidats, soit une diminution de 73 candidats. Quant aux candidats admis, leur nombre en 2022 s'élevait à 158 422 (dont 71 116 femmes et 87 306 hommes). En outre, on relève que quel que soit le diplôme, plus d'hommes sont admis que de femmes, avec le plus grand écart constaté au niveau du BAC général (avec 6 089 candidats masculins supplémentaires) et le plus petit écart est

constaté au niveau du BT1, avec 56 candidats masculins supplémentaires. Ces chiffres montrent l'importance pour le gouvernement de continuer ses efforts dans l'amélioration de l'éducation des filles.

L'analyse selon le diplôme montre que le Diplôme d'Etude Fondamentale (DEF), examen national essentiel qui permet l'accès aux formations de l'enseignement technique et professionnel, a enregistré 209 705 candidats présents en 2022. Parmi ceux-ci, 100 377 ont été admis, dont 48 534 femmes et 51 843 hommes. Concernant l'examen du BAC général, 32 941 candidats ont été déclarés admis, sur les 161 636 présents, dont 19 515 hommes et 13 426 femmes. Parmi les admis, 3 160 étaient des candidats libres. Par contre, on note le faible nombre de candidats présents et admis au BAC technique (respectivement 1 773 et 319) et parmi ces admis, on relève 4 candidats libres (3 hommes et une femme).

En ce qui concerne l'examen de fin d'année pour l'obtention du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), on a enregistré 17 738 candidats, dont 12 362 candidats libres et 5 376 candidats réguliers. Parmi les candidats présents, 7 970 candidats ont réussi l'examen, soit un taux de réussite de 44,9%. On note ici que le taux de réussite des candidats réguliers est supérieur à celui des candidats libres soit 47,8% contre 43,6%. En outre, on constate que le nombre inscrit de candidats libres au CAP est nettement supérieur à celui des candidats réguliers (soit 14 935 contre 5 921).

Par ailleurs, en comparant les résultats des examens du BT2 et du BT1, on note que le taux de réussite des candidats au BT2 était plus élevé. En effet sur des effectifs de candidats présents de 9 618 au BT2 et 21 331 au BT1, on relève des effectifs d'admis respectif de 5 534 contre 6 945 (soit un taux de réussite de 72,2% au BT2 contre 25,9% au BT1). Et enfin, on relève que les IFM, ont enregistré 3 553 candidats admis sur 3 577 candidats présents en 2022, une légère diminution du taux de réussite (99,3%) comparativement à 2021 où il était à 100% (soit 3 553 admis sur 3 553 présent).

Tableau 6: Résultat des examens par niveau de diplôme

Examen	Statut	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS		
		Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
DEF	REG	102 629	107 338	209 967	97 356	102 041	199 397	46 674	49 739	96 413
	CL	6 413	6 864	13 277	5 043	5 265	10 308	1 860	2 104	3 964
	TOTAL	109 042	114 202	223 244	102 399	107 306	209 705	48 534	51 843	100 377
CAP	REG	2 088	3 833	5 921	1 984	3 392	5 376	633	1 937	2 570
	CL	6 212	8 723	14 935	5 026	7 336	12 362	1 487	3 913	5 400
	TOTAL	8 300	12 556	20 856	7 010	10 728	17 738	2 120	5 850	7 970
BT1	REG	9 903	10 583	20 486	7 795	8 304	16 099	2 385	2 235	4 620
	CL	2 669	4 127	6 796	2 086	3 146	5 232	354	560	914
	TOTAL	12 572	14 710	27 282	9 881	11 450	21 331	2 739	2 795	5 534
BT2	REG	3 426	3 388	6 814	3 215	3 200	6 415	2 252	2 847	5 099
	CL	1 813	2 021	3 834	1 444	1 759	3 203	640	1 206	1 846
	TOTAL	5 239	5 409	10 648	4 659	4 959	9 618	2 892	4 053	6 945
BAC général	REG	68 155	84 496	152 651	61 950	77 049	138 999	12 318	17 463	29 781
	CL	10 658	18 077	28 735	8 734	13 903	22 637	1 108	2 052	3 160

	TOTAL	78 813	102 573	181 386	70 684	90 952	161 636	13 426	19 515	32 941
BAC technique	REG	713	1 050	1 763	657	975	1 632	107	208	315
	CL	57	122	179	44	97	143	1	3	4
	TOTAL	770	1 172	1 942	701	1 072	1 773	108	211	319
IFM (Fin cycle)	TOTAL	1 086	2 535	3 621	1 081	2 496	3 577	1 066	2 487	3 553
Agro pastoral (BT+BT2)	TOTAL	1 566	2 033	3 599	1 291	1 710	3 001	231	552	783
Totaux examens	REG	189 566	215 256	404 822	175 329	199 167	374 496	65 666	77 468	143 134
	CL	27 822	39 934	67 756	22 377	31 506	53 885	5 450	9 838	15 288
	TOTAL	217 388	255 190	472 578	197 706	230 673	428 381	71 116	87 306	158 422

Source : CNECE, Résultats 2022

3.2. Enseignement supérieur

Pour une meilleure compréhension de l'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur, nous avons classé les universités et les instituts en un groupe, et les grandes écoles en un autre groupe à part. Pour le premier groupe l'effectif est souvent très élevé. En revanche dans le second groupe, les effectifs sont faibles et bénéficient des formations de pointe. L'accès aux formations du second groupe se fait généralement par voie de concours.

3.2.1. Universités et Instituts

De 1996 à 2010, le Mali avait seulement une seule Université, celle de Bamako. Durant l'année 2010, l'Université de Ségou a été créée. En 2011, l'Université de Bamako a été scindée en quatre universités. Aujourd'hui, ces cinq universités représentent les universités publiques du Mali que sont l'Université de Ségou, l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) et l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB). Les universités sont constituées de Facultés et d'Instituts.

Au Mali, en 2022, les universités maliennes comptaient 117 695 étudiants dont 27,0% de femmes et 73,0% d'hommes. En revanche, 46,2% (54 427 étudiants) de cet effectif se trouvaient dans l'USSGB, soit la plus importante population d'étudiants. Par contre, l'effectif de l'Université de Ségou représente 7,3% (8 612 des étudiants), soit la plus faible proportion d'étudiants enregistrée en 2022.

L'analyse détaillée des universités montre qu'aucune université n'a un effectif inférieur à 5000 étudiants. On y trouve 54 427 étudiants à l'USSGB dont 40 543 sont de la Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FSEG), soit 74,5% de cette université. L'ULSHB vient en deuxième position avec 18,4% de l'ensemble des étudiants, la part de la Faculté des Langues et des Sciences du Langage (FLSL) est la plus importante soit 70,9%. L'USJPB occupe la troisième place avec un effectif de 20 454 étudiants (17,4% de l'ensemble). Dans cette université, près de 4 étudiants sur dix (38,8%) sont à la Faculté des Sciences Administratives et Politiques (FSAP). Les étudiants de l'USTTB représentent 10,7% (12 571) de l'ensemble des étudiants des

universités publiques et parmi les étudiants de cette université ceux de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (FMOS) regroupent les 40,9%. Dans l'Université de Ségou, la Faculté des Sciences Sociales représente plus de 4 étudiants sur 10 (45,5%).

Les effectifs d'étudiants au sein des Instituts sont généralement plus restreints que dans les facultés, à l'exception de l'Institut Universitaire de Formation Professionnelle (IUFP) de l'Université de Ségou. En effet, l'IUFP compte 9,2% de l'ensemble des étudiants de l'université, un pourcentage plus élevé que ceux des autres Instituts qui ont enregistré un pourcentage inférieur à 8%.

Selon le sexe, la population masculine est majoritaire dans l'ensemble (62,2%), dans toutes les universités comme dans toutes les facultés et tous les Instituts. Le pourcentage des filles étudiantes dépasse le tiers dans toutes les universités sauf dans l'ULSHB (32,0%). En effet, le pourcentage des filles étudiantes atteint le maximum dans l'USJPB avec 46,4% de cette université et plus précisément dans la FDPRI où il atteint 47,7%.

Tableau 7: Répartition des étudiants des Universités du Mali selon le sexe (en effectif et en %²)

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Universités de Ségou	5 613	65,2	2 999	34,8	8 612	7,3
FAGES	412	84,9	73	15,1	485	5,6
FAMA	2 402	70,3	1 014	29,7	3 416	39,7
FASSO	2 292	58,4	1 630	41,6	3 922	45,5
IUFP	507	64,3	282	35,7	789	9,2
ULSHB	14 706	68,0	6 925	32,0	21 631	18,4
FLSL	10 914	71,2	4 423	28,8	15 337	70,9
FSHSE	3 584	60,6	2 329	39,4	5 913	27,3
IC	48	64,9	26	35,1	74	0,3
IUT	160	52,1	147	47,9	307	1,4
USJPB	10 972	53,6	9 482	46,4	20 454	17,4
FDPRI	2 553	52,3	2 330	47,7	4 883	23,9
FDPU	4 037	52,8	3 605	47,2	7 642	37,4
FSAP	4 382	55,3	3 547	44,7	7 929	38,8
USSGB	33 793	62,1	20 634	37,9	54 427	46,2
FSEG	23 537	58,1	17 006	41,9	40 543	74,5
FHG	8 483	77,8	2 418	22,2	10 901	20,0
IUG	1 773	59,4	1 210	40,6	2 983	5,5
USTTB	8 151	64,8	4 420	35,2	12 571	10,7
FAPH	891	52,7	800	47,3	1 691	13,5
FMOS	3 426	66,7	1 714	33,3	5 140	40,9
FST	3 142	65,6	1 650	34,4	4 792	38,1
ISA	692	73,0	256	27,0	948	7,5
Total	73 235	62,2	44 460	37,8	117 695	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les universités du Mali

² Les pourcentages de garçon et fille sont en ligne (addition de ces deux pourcentages donne 100%) ; pour le pourcentage du Total (dernière colonne), les pourcentages des universités en (**gras**) sont en colonne ainsi que les pourcentages des facultés/instituts sont en colonne et ils donnent la répartition de l'université selon les facultés et instituts.

Les cinq tableaux suivants vont analyser en détail chacune des cinq universités publiques du Mali. Ces tableaux sont généralement présentés (i) selon les Facultés et Instituts (en gras) dans la première colonne au-dessus de ses classes, (ii) selon le sexe en effectif et en pourcentage ligne, (iii) et la dernière colonne « Total) en pourcentage colonne pour les facultés et instituts de l'université et pour les classes de chaque faculté ou institut.

L'université de Ségou est un établissement public à caractère scientifique, technologique et culturel, créée le 10 mars 2013. Elle a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique avec un enseignement basé sur le système LMD (Licence Master Doctorat).

En 2022, l'Université de Ségou comptait 8 612 étudiants, dont 65,2% sont des garçons et 34,8% sont des filles. Cette répartition suggère une prédominance masculine dans l'université. L'université de Ségou a trois facultés et un institut, à savoir : la Faculté du Génie et des Sciences (FAGES) avec 5,6% des étudiants, la Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale (FAMA) avec 39,7%, la Faculté des Sciences Sociales (FASSO) avec 45,5% et l'Institut Universitaire de Formation Professionnelle (IUFP) avec 9,2%.

L'analyse de la répartition des étudiants de l'Université de Ségou par sexe, niveau d'études et faculté révèle des tendances intéressantes. Pour la FAGES, qui regroupe les niveaux de Licence 1, Licence 2 et Licence 3, on constate une nette prédominance des garçons, représentant respectivement 82,3%, 87,7% et 89,6% des effectifs. Ainsi, les garçons constituent 84,9% des étudiants de cette faculté, tandis que les filles ne représentent que 15,1%. Concernant la FAMA, la tendance est similaire, avec une majorité de garçons dans tous les niveaux. La Licence 1 compte 68,9% de garçons et 31,1% de filles, la Licence 2 à 72,2% de garçons et 27,8% de filles, et la Licence 3 à 73,1% de garçons et 26,9% de filles. Au total, la FAMA compte 70,3% de garçons et 29,7% de filles parmi ses étudiants. La FAASSO, quant à elle, présente des variations, avec un pourcentage de garçons plus bas, bien que les garçons restent majoritaires. Pour la Licence 1, 56,7% sont des garçons et 43,3% sont des filles. La Licence 2 à 65,1% de garçons et 34,9% de filles, tandis que la Licence 3 compte 61,3% de garçons et 38,7% de filles. Dans l'ensemble, la FAASSO est composée de 58,4% de garçons et 41,6% de filles. Enfin, à l'IUFP, on observe des pourcentages similaires, avec 63,0% de garçons et 37,0% de filles en Licence 1, 80,0% de garçons et 20,0% de filles en Licence 2, et 66,8% de garçons et 33,2% de filles en Licence 3. Au total, l'IUFP est composée de 64,3% de garçons et 35,7% de filles parmi ses étudiants.

Globalement, les garçons sont majoritaires à l'université de Ségou, représentant 65,2% du total des étudiants, tandis que les filles comptent pour 34,8%. Ces variations de genre au sein des différentes facultés et niveaux d'études reflètent des tendances significatives, qui peuvent être utiles pour les politiques d'égalité des genres et les stratégies d'équité au sein de cette l'université.

Tableau 8: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par sexe selon le niveau d'étude et la faculté

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FAGES	412	84,9	73	15,1	485	5,6
Licence 1	233	82,3	50	17,7	283	58,4
Licence 2	93	87,7	13	12,3	106	21,9
Licence 3	86	89,6	10	10,4	96	19,8
FAMA	2 402	70,3	1 014	29,7	3 416	39,7
Licence 1	1 440	68,9	651	31,1	2 091	61,2
Licence 2	520	72,2	200	27,8	720	21,1
Licence 3	442	73,1	163	26,9	605	17,7
FASSO	2 292	58,4	1 630	41,6	3 922	45,5
Licence 1	1 633	56,7	1247	43,3	2 880	73,4
Licence 2	340	65,1	182	34,9	522	13,3
Licence 3	319	61,3	201	38,7	520	13,3
IUFP	507	64,3	282	35,7	789	9,2
Licence 1	340	63,0	200	37,0	540	68,4
Licence 2	4	80,0	1	20,0	5	0,6
Licence 3	163	66,8	81	33,2	244	30,9
Total	5 613	65,2	2 999	34,8	8 612	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'université de Ségou

L'examen du tableau ci-dessous fait apparaître clairement que le nombre d'étudiants diminue à mesure qu'ils progressent dans les niveaux de licence. Cette tendance est particulièrement notable à la FAGES, où le nombre d'étudiants passe de 283 en Licence 1 à 96 en Licence 3. En revanche, la FAMA maintient relativement des niveaux stables d'effectifs étudiants avec 2 091 en Licence 1, 720 en Licence 2 et 605 en Licence 3. A la FASSO, on constate un faible nombre d'étudiants en Licence 3 par rapport aux autres niveaux, passant de 2 880 en Licence 1 à 520 en Licence 3.

Une analyse de la répartition par filière révèle des disparités significatives entre les différentes facultés. Au niveau de la FAGES, la filière GC) était la plus prisée, regroupant respectivement 53% des étudiants en Licence 1, 52,8% en Licence 2 et 66,7% en Licence 3. À l'inverse, la FAMA attirait la majorité des étudiants dans la filière AE, représentant 77,3% en Licence 1, 74,9% en Licence 2 et 77,4% en Licence 3. La FASSO se distinguait par une forte présence des filières AT et CO, captant respectivement 43,9% et 34,6% des étudiants en Licence 1.

En termes d'effectifs globaux, l'ensemble des facultés et instituts comptait un total de 8 612 étudiants, répartis comme suit : 5 794 en Licence 1, 1 353 en Licence 2 et 1 465 en Licence 3.

Tableau 9: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par niveau d'étude selon la filière de chaque faculté/institut

	Licence 1		Licence 2		Licence 3		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FAGES	283	100,0	106	100,0	96	100,0	485	100,0
ELECT	55	19,4	3	2,8	23	24,0	81	16,7
GC	150	53,0	56	52,8	64	66,7	270	55,7
GE	24	8,5	46	43,4	0	0,0	70	14,4
GM	54	19,1	1	0,9	9	9,4	64	13,2
FAMA	2 091	100,0	720	100,0	605	100,0	3 416	100,0
AE	1 617	77,3	539	74,9	468	77,4	2 624	76,8
AVD	145	6,9	62	8,6	50	8,3	257	7,5
GR	39	1,9	14	1,9	15	2,5	68	2,0
HA	76	3,6	17	2,4	20	3,3	113	3,3
HAQ	18	0,9	10	1,4	0	0,0	28	0,8
PSA	155	7,4	60	8,3	52	8,6	267	7,8
TAA	41	2,0	18	2,5	0	0,0	59	1,7
FASSO	2 880	100,0	522	100,0	520	100,0	3 922	100,0
AT	1 263	43,9	255	48,9	259	49,8	1 777	45,3
CO	997	34,6	205	39,3	190	36,5	1 392	35,5
DDL	272	9,4	0	0,0	0	0,0	272	6,9
SO	348	12,1	62	11,9	71	13,7	481	12,3
IUFP	540	100,0	5	100,0	244	100,0	789	100,0
3ER	41	7,6	0	0,0	15	6,1	56	7,1
AB	67	12,4	0	0,0	0	0,0	67	8,5
AG	91	16,9	0	0,0	38	15,6	129	16,3
CFA	217	40,2	5	100,0	135	55,3	357	45,2
GI	36	6,7	0	0,0	17	7,0	53	6,7
MC	88	16,3	0	0,0	39	16,0	127	16,1
Total	5 794	67,3	1 353	15,7	1 465	17,0	8 612	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'université de Ségou

L'Université des Langues et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB) est créée par l'Ordonnance N° 2011-019/P-RM du 28 septembre 2011. Le Décret N° 2011-736/PRM du 03 novembre 2011 fixe son organisation et ses modalités de fonctionnement. Elle a pour mission de contribuer à la formation supérieure et à la recherche au service du développement. Sa vision est de réhabiliter le système universitaire et d'instituer une société du savoir et de la connaissance.

L'ULSHB est composée de deux facultés et deux instituts. Ses facultés et instituts sont la Faculté des Langues et des Sciences du Langage (FLSL), la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education (FSHSE), l'Institut Confucius (IC) et l'Institut Universitaire de Technologies (IUT).

Entre les années universitaires 2020/2021 et 2021/2022, le nombre d'étudiants de l'ULSHB est passé de 14 162 à 21 631 soit 7 469 étudiants de plus en une année ou une augmentation de 52,7%. Durant l'année universitaire 2021/2022, les garçons représentaient 68,0% des étudiants de l'ULSHB. Plus de 98% des étudiants de l'ULSHB sont dans les facultés et moins de 2% sont dans les instituts.

Par rapport au nombre d'étudiants par faculté/institut, plus de sept étudiants sur dix (70,9%) de l'ULSHB étaient dans la Faculté des Langues et des Sciences du Langage (FLSL), 27,3% la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation (FSHSE), 1,4% dans l'Institut Universitaire de Technologies (IUT) et 0,3% dans l'Institut Confucius (IC).

Le nombre d'étudiants attendus sur le marché du travail à la fin de l'année universitaire sont des étudiants en dernier niveau (dernière classe) d'un cursus. Pour l'ULSHB les fins de cursus sont la licence 3 et le DUT 2. Donc, 5 091 sont attendus sur le marché du travail de l'ULSHB. Comme la répartition selon la faculté/ l'institut, la majorité des futurs acteurs du marché du travail (sortants) sont des étudiants des facultés (86,6%). A noter que seulement le cycle DUT n'existe qu'à l'IUT.

Globalement, les filles représentent 32,0% des étudiants de l'ULSHB. Mais, derrière ce pourcentage global des filles, nous remarquons que le pourcentage des filles n'a jamais atteint 30% dans la FLSL alors qu'il est toujours supérieur à la moyenne dans la FSHSE, l'IC et IUT. Les filles ont un pourcentage plus élevé dans l'IUT (47,9%), elles sont mêmes majoritaires à la licence 2 de cet institut.

Tableau 10: Répartition des étudiants de l'ULSHB par faculté/institut, par classe et par sexe

Faculté /Classe	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FLSL	10 914	71,2	4 423	28,8	15 337	70,9
Licence 1	6 626	70,1	2 827	29,9	9 453	61,6
Licence 2	1 991	74,6	677	25,4	2 668	17,4
Licence 3	2 297	71,4	919	28,6	3 216	21,0
FSHSE	3 584	60,6	2 329	39,4	5 913	27,3
Licence 1	1 916	58,8	1 345	41,2	3 261	55,1
Licence 2	609	67,5	293	32,5	902	15,3
Licence 3	1 059	60,5	691	39,5	1 750	29,6
IC	48	64,9	26	35,1	74	0,3
Licence 1	26	66,7	13	33,3	39	52,7
Licence 2	5	55,6	4	44,4	9	12,2
Licence	17	65,4	9	34,6	26	35,1
IUT	160	52,1	147	47,9	307	1,4
DUT 1	42	56,0	33	44,0	75	24,4
DUT 2	18	60,0	12	40,0	30	9,8
Licence 1	50	51,5	47	48,5	97	31,6
Licence 2	15	41,7	21	58,3	36	11,7
Licence 3	35	50,7	34	49,3	69	22,5
Total	14 706	68,0	6 925	32,0	21 631	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ULSHB

L'ensemble des filières de l'ULSHB sont dans le tableau ci-dessous en donnant le poids de chaque filière au sein de la faculté ou de l'institut (pourcentage colonne). Globalement, les filières ayant plus de plus de 1 000 étudiants sont l'Anglais (5 196), l'Arabe (5 173), les Lettres (3 421), les Sciences de l'Éducation (2 430) et la Socio-Anthropologie (1 882).

Les filières Anglais et Arabe viennent en première et deuxième position en termes de nombre d'étudiants avec respectivement 33,9% et 33,7% des étudiants de la FSLB ; elles sont suivies de la filière des Lettres. Dans la FSHSE, les Sciences de l'Éducation représentent 41,1% des étudiants et la Socio-Anthropologie 31,8% des étudiants. Le Mandarin est la seule filière de l'IC. La Communications des organisations (33,3) et les classes du DUT (34,2) sont les plus grandes filières de l'Institut Universitaire de Technologie.

Les filières des lettres de faculté des langues et des sciences du langage (FLSL), les sciences de l'éducation de la FSHSE et la communication des organisations de l'IUT sont plus féminines que masculines. En effet, 42,2% des filles de l'IUT étudiaient dans la filière communication des organisations contre 25,0% des garçons de ce même institut. Dans la faculté des sciences humaines et des sciences de l'éducation (FSHSE), plus de la moitié (50,6%) des filles avaient choisi la filière sciences de l'éducation alors qu'on a 34,9% des garçons de cette faculté qui étudiaient dans la même filière. Parmi les filles de la faculté des langues et des sciences du langage, 32,2% étaient dans la filière des lettres, alors qu'ils étaient 18,3% des garçons de la FLSL à choisir les lettres. Les filières Arabe de FLSL et MML de l'IUT sont plus masculines que féminines.

Tableau 11: Répartition des étudiants de l'ULSHB par faculté/institut et par sexe selon la filière

Faculté / filière	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FLSL	10 914	100,0	4 423	100,0	15 337	100,0
Allemand	401	3,7	227	5,1	628	4,1
Anglais	3 655	33,5	1 541	34,8	5 196	33,9
Russe	40	0,4	11	0,2	51	0,3
Arabe	4 281	39,2	892	20,2	5 173	33,7
Lettres	1 996	18,3	1 425	32,2	3 421	22,3
Sciences du Langage	541	5,0	327	7,4	868	5,7
FSHSE	3 584	100,0	2 329	100,0	5 913	100,0
Philosophie	398	11,1	93	4,0	491	8,3
Socio-Anthropologie	1 237	34,5	645	27,7	1 882	31,8
Anthropologie	16	0,4	8	0,3	24	0,4
Sociologie	534	14,9	281	12,1	815	13,8
Sciences de l'Éducation	1 252	34,9	1 178	50,6	2 430	41,1
Psychologie	147	4,1	124	5,3	271	4,6
IC	48	100,0	26	100,0	74	100,0
Mandarin	48	100,0	26	100,0	74	100,0
IUT	160	100,0	147	100,0	307	100,0
Communication des organisations	40	25,0	62	42,2	102	33,2
Mise en scène	12	7,5	11	7,5	23	7,5
Numérisation	13	8,1	13	8,8	26	8,5
MLAD	60	37,5	45	30,6	105	34,2
MML	44	27,5	16	10,9	60	19,5
Total	14 706	100,0	6 925	100,0	21 631	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ULSHB

L'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)³ créée par l'ordonnance n°2011-022/P-RM du 28 septembre 2011, ratifiée par la Loi n°2011-080 du 29 décembre 2011, a vocation à la fois nationale, sous régionale et internationale. Elle a pour mission d'organiser des formations supérieures, pratiques et spécialisées, des formations supérieures professionnalisées, des formations postuniversitaires ainsi que des formations continues. En outre, elle conduit des programmes de recherche et d'innovation scientifiques et participe à la réalisation d'expertise dans ses multiples domaines de compétences.

L'USJPB comprend la Faculté de Droit Privé (FDPRI), la Faculté de Droit Public (FDPU) et la Faculté des Sciences Administratives et Politique (FSAP). La fin des études à l'USJPB est sanctionnée par le diplôme de licence (à la fin de la classe de licence 3).

Durant l'année universitaire 2021-2022, l'USJPB comptait 20 454 étudiants dont 46,4% filles. Les étudiants se répartissent en 38,8% dans la faculté des sciences administratives et politique, 37,4% dans la faculté de droit public et 23,9% dans la faculté de droit privé. Entre deux années universitaires, l'USJPB a connu une augmentation de 81,9% de l'effectif d'étudiants. En effet, le nombre d'étudiants de l'USJPB était de 11 244 étudiants durant l'année universitaire 2020-2021 contre 20 454 actuellement (année universitaire 2021-2022). Il est à noter que la faculté de droit privé connaît depuis 2020 des chevauchements des années universitaires. Au total 1 429 étudiants suivaient encore l'année universitaire 2020-2021 durant l'année universitaire 2021-2022. Courant 2022, il n'y avait de classe de licence 3 à la FDPRI.

Toutes les facultés de l'USJPB ont vu une augmentation de l'effectif de leurs étudiants durant l'année universitaire 2021-2022 par rapport à l'année universitaire 2020-2021. En effet, la FDPU et la FSAP ont reçu plus que le double d'étudiants en 2022 qu'elles n'avaient en 2021. Ces facultés ont respectivement 7 642 et 7 929 étudiants de l'année universitaire 2021-2022 contre respectivement 3 206 et 3 229 étudiants de l'année universitaire 2020-2021, soient des augmentations de 138,4% et 145,6%.

Dans toutes les facultés de l'USJPB, les étudiants de sexe masculin sont majoritaires, globalement les garçons représentent 53,6% des étudiants de cette université. La différence entre les garçons et filles est faible dans la FDPRI où qu'elle n'ait que de 4,6% (52,3% de garçons contre 47,7% de filles). Dans toutes les classes de l'USJPB, les filles sont seulement majoritaires dans la licence 1 de l'année universitaire 2020-2021.

³ www.usjpb.edu.ml

Tableau 12: Répartition des étudiants de l'USJPB par année et par sexe

Faculté/Classe	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FDPRI	2 553	52,3	2 330	47,7	4 883	23,9
Licence 1 (2020-2021)	55	46,2	64	53,8	119	2,4
Licence 2 (2020-2021)	326	53,9	279	46,1	605	12,4
Licence 3 (2020-2021)	396	56,2	309	43,8	705	14,4
Licence 1 (2021-2022)	1 656	51,3	1 575	48,7	3 231	66,2
Licence 2 (2021-2022)	120	53,8	103	46,2	223	4,6
FDPDU	4 037	52,8	3 605	47,2	7 642	37,4
Licence 1	3 087	51,8	2 869	48,2	5 956	77,9
Licence 2	470	54,7	390	45,3	860	11,3
Licence 3	480	58,1	346	41,9	826	10,8
FSAP	4 382	55,3	3 547	44,7	7 929	38,8
Licence 1	3 309	55,1	2 697	44,9	6 006	75,7
Licence 2	658	55,5	528	44,5	1 186	15,0
Licence 3	415	56,3	322	43,7	737	9,3
Total	10 972	53,6	9 482	46,4	20 454	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USJPB

L'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)⁴ a été créée par l'Ordonnance N°2011-021/P-RM du 28 septembre 2011. Le Décret N°2011-731/P-RM du 03 novembre 2011 en fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement.

L'USSGB est composée de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG), de la Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG) et l'Institut Universitaire de Gestion (IUG). Elle forme les étudiants aux niveaux licence et maîtrise.

Durant l'année universitaire 2021-2022, l'USSGB comptait 54 427 étudiants dont 62,1% de garçons. Près de trois quart (74,5%) de cette université sont à la FSEG, un cinquième (20,0%) à la FHG et 5,5% à l'IUG. De l'année universitaire 2020-2021 (55 395 étudiants) à l'année universitaire 2021-2022 (54 427 étudiants), l'USSGB a connu une diminution en effectif de 968 étudiants soit une baisse de 1,7%.

Quels que soient la faculté et institut, les étudiants dans les petites classes sont plus nombreux que ceux des grandes classes (sauf entre la licence 2 et la licence 3 de l'IUG). En effet, la licence 1 représente 81,9% d'étudiants de la FSEG, 67,4% d'étudiants de la FHG et 61,0% de ceux de l'IUG.

Globalement, les filles représentent plus d'un tiers (37,9%) d'étudiants de l'USSGB. Quels que soient la faculté, l'institut et la classe, les étudiants de sexe masculin sont toujours majoritaires à l'USSGB. La différence entre les garçons et les filles est plus grande à la faculté d'histoire et de géographie (FHG) où les filles représentent moins du quart d'étudiants. Elles n'atteignent même pas le cinquième (20%) dans les classes supérieures à la licence 1 de FHG.

⁴ www.ussgb.edu.ml

Tableau 13: Répartition des étudiants de l'USSGB par sexe selon la faculté et le niveau d'étude

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FSEG	23 537	58,1	17 006	41,9	40 543	74,5
Licence 1	18 768	56,5	14 449	43,5	33 217	81,9
Licence 2	2 935	64,8	1 592	35,2	4 527	11,2
Licence 3	1 834	65,5	965	34,5	2 799	6,9
FHG	8 483	77,8	2 418	22,2	10 901	20,0
Licence 1	5 529	75,2	1 820	24,8	7 349	67,4
Licence 2	1 687	82,0	371	18,0	2 058	18,9
Licence 3	1 116	84,2	210	15,8	1 326	12,2
Maitrise	151	89,9	17	10,1	168	1,5
IUG	1 773	59,4	1 210	40,6	2 983	5,5
Licence 1	1 091	59,9	729	40,1	1 820	61,0
Licence 2	347	59,9	232	40,1	579	19,4
Licence 3	335	57,4	249	42,6	584	19,6
Total	33 793	62,1	20 634	37,9	54 427	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USSGB

L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)⁵ est issue de la précédente université de Bamako scindée en quatre (4) universités thématiques en fin 2011. L'USTTB est un établissement public à caractère scientifique, technologique et culturel, créée par l'Ordonnance N° 2011-020/P-RM du 28 septembre 2011.

L'USTTB est composée de trois facultés et d'un institut à savoir la Faculté de Pharmacie (FAPH), la Faculté de Médecine et d'Odonto Stomatologie (FMOS), la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et l'Institut des Sciences Appliquées (ISA). Elle forme les étudiants jusqu'à l'obtention des diplômes de licence, master et doctorat.

Durant l'année universitaire 2022-2023, l'USTTB comptait 12 571 étudiants dont 35,2% de filles. Selon l'ordre de grandeur du pourcentage d'étudiants de l'USTTB, nous avons 40,9% à la FMOS, 38,1% à la FST, 13,5% à la FAPH et 7,5% à l'ISA.

Dans la faculté de Médecine et d'Odonto Stomatologie (FMOS), plus de la moitié (53,9%) des étudiants sont à la 1^{ère} année. D'ailleurs, à part la 1^{ère} année qui a 2 770 étudiants, aucune classe de FMOS n'a atteint un effectif de 600 étudiants, spécifiquement les étudiants à la recherche d'un master représentent 1% d'étudiants de cette faculté (54 étudiants dans les classes de master 1 et master 2). La faculté de pharmacie forme les étudiants jusqu'à l'obtention d'un master ou d'un doctorat. Près de six étudiants sur dix (59,2%) de la FAPH étaient à la 1^{ère} année. Les étudiants à la recherche d'un master représentent 2,3% (Master 1 et Master 2) des étudiants de la FAPH. La faculté des sciences et techniques (FST) forme les étudiants jusqu'à l'obtention d'une licence. A la FST, plus de sept étudiants sur dix sont à la licence 1. L'effectif d'étudiants

⁵ www.usttb.edu.ml

de la FST décroît de la licence 1 à la licence 3. L'institut des Sciences Appliquées forme les étudiants jusqu'à l'obtention d'une licence. L'institut avait 948 étudiants dont 42,5% étaient en classe de licence 1 et le reste était partagé presque équitablement entre la licence 2 et la licence 3.

Les garçons sont majoritaires dans toutes les facultés ainsi que dans l'institut de l'USTTB. Ils représentent globalement 64,8% d'étudiants. La différence entre les garçons et filles est minime à la FAPH où les filles représentent 47,3% d'étudiants. Quand nous poussons l'analyse jusqu'au niveau classe, les filles sont majoritaires seulement au Master 2 de FMOS, la 1^{ère} année et 5^e année de FAPH.

Tableau 14: Répartition des étudiants de l'USTTB par sexe selon la faculté/institut et le niveau d'étude (année académique 2022-2023)

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FMOS	3 426	66,7	1 714	33,3	5 140	40,9
1 ^{ère} année	1 770	63,9	1 000	36,1	2 770	53,9
2 ^{ème} année	245	64,3	136	35,7	381	7,4
3 ^e année	307	65,7	160	34,3	467	9,1
4 ^e année	377	75,4	123	24,6	500	9,7
5 ^e année	358	71,0	146	29,0	504	9,8
6 ^e année	343	73,9	121	26,1	464	9,0
Master 1	12	54,5	10	45,5	22	0,4
Master 2	14	43,8	18	56,3	32	0,6
FAPH	891	52,7	800	47,3	1 691	13,5
1 ^{ère} année	496	49,6	505	50,4	1001	59,2
2 ^{ème} année	106	54,9	87	45,1	193	11,4
3 ^e année	81	61,4	51	38,6	132	7,8
4 ^e année	97	65,5	51	34,5	148	8,8
5 ^e année	77	47,8	84	52,2	161	9,5
Master 1	19	61,3	12	38,7	31	1,8
Master 2	15	60,0	10	40,0	25	1,5
FST	3 142	65,6	1 650	34,4	4 792	38,1
Licence 1	2 208	63,2	1 288	36,8	3496	73,0
Licence 2	520	72,6	196	27,4	716	14,9
Licence 3	414	71,4	166	28,6	580	12,1
ISA	692	73,0	256	27,0	948	7,5
Licence 1	310	76,9	93	23,1	403	42,5
Licence 2	202	74,3	70	25,7	272	28,7
Licence 3	180	65,9	93	34,1	273	28,8
Total	8 151	64,8	4 420	35,2	12 571	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USTTB

L'USTTB a des filières multiples et variées surtout dans sa faculté des sciences techniques (FST). Cette université a 29 filières dont 23 filières pour la FST.

La FMOS a comme filière la médecine générale et l'odontostomatologie des niveaux master et doctorat. La médecine générale regroupe 96,3% d'étudiants de FMOS. La faculté de pharmacie a la seule filière de pharmacie en master et en doctorat. Les 23 filières de FST sont listées dans le tableau ci-dessous ; les filières atteignant 10% de son effectif d'étudiants sont : la géologie (17,1%), la science biologique (14,7%) et la biochimie microbiologie (10,3%). L'ISA a trois filières que sont la chimie appliquée, le génie biologique et le génie électrique informatique industriel.

Les filières génie biologie de l'ISA, science biologique et biochimie microbiologie ont plus de pourcentage de filles et de pourcentage de garçons. Mais, le pourcentage d'hommes ayant choisi les filières génie électrique informatique industrielle de l'ISA, et ressources minérales et énergétiques est supérieur à celui des filles ayant choisi ces filières.

Tableau 15: Répartition des étudiants de l'USTTB par sexe selon la filière

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FMOS	3 426	100,0	1 714	100,0	5 140	100,0
Médecine Générale	3 330	97,2	1 620	94,5	4 950	96,3
Odontostomatologie	70	2,0	66	3,9	136	2,6
Master de FMOS	26	0,8	28	1,6	54	1,1
FAPH	891	100,0	780	100,0	1 671	100,0
Pharmacie	857	96,2	758	97,2	1 615	96,6
Master en pharmacie	34	3,8	22	2,8	56	3,4
FST	3 142	100,0	1 651	100,0	4 793	100,0
Maintenance et Réseau Informatique	191	6,1	92	5,6	283	5,9
Géologie	560	17,8	261	15,8	821	17,1
Réseaux Télécoms	217	6,9	90	5,5	307	6,4
Science Biologique	327	10,4	376	22,8	703	14,7
Microbiologie et Application	71	2,3	82	5,0	153	3,2
Ressources Minérales et Energétiques	277	8,8	51	3,1	328	6,8
Biochimie Microbiologie	257	8,2	235	14,2	492	10,3
Electronique et Système Electrique	113	3,6	15	0,9	128	2,7
Chimie Sciences de la Vie	98	3,1	55	3,3	153	3,2
Génie Logiciel	125	4,0	38	2,3	163	3,4
Statistique Informatique Décisionnelle	74	2,4	30	1,8	104	2,2
Mathématiques	199	6,3	59	3,6	258	5,4
Chimie Structure de la Matière	81	2,6	66	4,0	147	3,1
Physique Chimie	61	1,9	26	1,6	87	1,8
Physiologie Animale Nutrition-Neuroscience	7	0,2	5	0,3	12	0,3
de Géologie Appliquée	244	7,8	93	5,6	337	7,0
Chimie de l'Environnement	3	0,1	-	0,0	3	0,1
Electronique et Environnement	71	2,3	27	1,6	98	2,0
Physique Appliquée	12	0,4	4	0,2	16	0,3
Mécatronique et Robotique	54	1,7	11	0,7	65	1,4
Physique Théorique	64	2,0	7	0,4	71	1,5
Cartographie et Géomatique	4	0,1	1	0,1	5	0,1
Chimie des Matériaux	32	1,0	27	1,6	59	1,2
ISA	692	100,0	256	100,0	948	100,0
Chimie Appliquée	202	29,2	77	30,1	279	29,4
Génie Biologique	194	28,0	135	52,7	329	34,7
Génie Electrique Informatique Industrielle	296	42,8	44	17,2	340	35,9
Total	8 151	100,0	4 401	100,0	12 552	100,0

3.2.2. Grandes écoles et Instituts

Les grandes écoles publiques au Mali sont au nombre de 12. Elles sont :

- Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITEX) ;
- Ecole Nationale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) ;
- Ecole Nationale d'Ingénieurs – Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT) ;
- Ecole Normale Supérieure (ENSUP) ;
- Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (ESJSC) ;
- Institut des Hautes Etudes et des Recherches Islamiques Ahmed-Baba (IHERI-AB) ;
- Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS) ;
- Institut National de Formation en Travail Social (INFTS) ;
- Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ;
- Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA) ;
- Institut de Pédagogie Universitaire (IPU) ;
- Institut Zayed des Sciences Economiques et Juridiques de Bamako (IZSEJB).

Au cours de l'année académique 2021-2022, les grandes écoles maliennes comptaient 12 553 étudiants dont 72,9% de garçons. L'effectif des étudiants des grandes écoles a connu une augmentation de 11,8% entre l'année académique 2020-2021 (11 231 étudiants) et celle 2021-2022 (12 553 étudiants).

L'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA) représente plus du quart (26,8%) des étudiants des grandes écoles. En plus de l'IPR/IFRA, les grandes écoles regroupant plus de 10% des étudiants de l'ensemble sont l'ENI-ABT (17,6%), l'ENSUP (13,7%), l'INFSS (11,3%) et l'ENETP (11,6%).

Bien que les filles représentent seulement 27,1% des étudiants des grandes écoles, elles sont majoritaires à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), à l'Institut National de Formation en Sciences de Santé (INFSS) et l'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS). Les grandes écoles ayant plus de 80% des étudiants garçons sont l'ENSUP (90,2%), l'IPU (86,6%) et l'ENI-ABT (84,6%).

Tableau 16: Répartition des étudiants des grandes écoles par genre

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CERFITEX	186	73,8	66	26,2	252	2,0
ENETP	1 094	75,2	361	24,8	1 455	11,6
ENI-ABT	1 870	84,6	341	15,4	2 211	17,6
ENSUP	1 553	90,2	169	9,8	1 722	13,7
ESJSC	38	52,1	35	47,9	73	0,6
IHERI-AB	39	73,6	14	26,4	53	0,4
INFSS	634	44,7	784	55,3	1 418	11,3
INFTS	347	45,9	409	54,1	756	6,0
INJS	97	30,7	219	69,3	316	2,5
IPR/IFRA	2 536	75,3	833	24,7	3 369	26,8
IPU	310	86,6	48	13,4	358	2,9
IZSEJB	448	78,6	122	21,4	570	4,5
Total	9 152	72,9	3 401	27,1	12 553	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les grandes écoles

- **Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITEX)**

La Loi n°04-003 du 14 janvier 2004⁶ crée le Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITEX) dont la mission est d'assurer la formation initiale et continue et de contribuer à la promotion de la recherche dans le domaine des textiles et annexes au niveau national, sous régional et régional. Le Décret n°04-061-P-RM du 04 mars 2004 fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement du Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile.

Le CERFITEX a formé 252 apprenants durant l'année académique 2021-2022 dont 26,2% de filles. Il forme les apprenants jusqu'à l'obtention du certificat de technicien supérieur, de licence et du master. Plus de la moitié (55,2%) des étudiants de CERFITEX sont à la recherche d'une licence alors que 41,3% étaient dans les classes de technicien supérieur et 3,6% à la recherche d'un master.

Les garçons représentent globalement plus de sept étudiants sur dix (73,8%) du CERFITEX. Les filles sont seulement majoritaires dans la classe de 3^{ème} année de technicien supérieur.

Tableau 17: Répartition des étudiants du CERFITEX (année scolaire 2021/2022) par filière et sexe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	114	82,0	25	18,0	139	55,2
Licence 1	53	79,1	14	20,9	67	48,2
Licence 2	31	81,6	7	18,4	38	27,3
Licence 3	30	88,2	4	11,8	34	24,5
Master	8	88,9	1	11,1	9	3,6
Master 1	5	100,0	0	0,0	5	55,6
Master 2	3	75,0	1	25,0	4	44,4
Technicien Supérieur	64	61,5	40	38,5	104	41,3
3 ^{ème} Année	26	49,1	27	50,9	53	51,0
4 ^{ème} Année	38	74,5	13	25,5	51	49,0
Total	186	73,8	66	26,2	252	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par le CERFITEX

Le Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITEX) forme les étudiants dans cinq filières. La technologie textile (TT) et la chimie appliquée (CA) sont les filières à la fois dispensées aux niveaux des cycles de technicien supérieur et de la licence. La filière mécanique et maintenance industrielle (MMI) et la filière génie électrique et informatique industriel (GEII) sont dispensées uniquement respectivement aux niveaux cycles technicien supérieur et licence. Le master du CERFITEX est en génie industriel seulement.

Le génie électrique et informatique industriel (GEII) est la filière la plus convoitée par les étudiants du CERFITEX avec 106 étudiants sur 252. Dans le cycle technicien supérieur, plus de deux tiers (67,5%) des filles font la filière chimie appliquée alors que 56,3% des garçons de ce cycle font la MMI. Plus de huit garçons sur dix (81,6%) de la licence étudiaient le GEII pendant 52% de filles de ce cycle font la même filière.

⁶ <https://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC156169/>

Tableau 18: Répartition des étudiants (année scolaire 2021/2022) du CERFITEX par filière

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	114	100,0	25	100	139	100,0
TT	7	6,1	0	0	7	5,0
GEII	93	81,6	13	52,0	106	76,3
CA	14	12,3	12	48,0	26	18,7
Master	8	100,0	1	100,0	9	100,0
MGI	8	100,0	1	100,0	9	100,0
Technicien Supérieur	64	100,0	40	100,0	104	100,0
TT	7	10,9	9	22,5	16	15,4
MMI	36	56,3	4	10,0	40	38,5
CA	21	32,8	27	67,5	48	46,2
Total	186	100,0	66	100,0	252	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par le CERFITEX

- ENETP

L'Ecole Nationale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) est créée par l'Ordonnance n°10-032/P-RM du 04 août 2010 et ratifiée par la Loi n°2011-042 du 15 juillet 2011. Elle assure en cinq (5) ans après le baccalauréat et tout diplôme équivalent, en trois (3) ans après le DUT ou la licence et tout diplôme équivalent, une formation universitaire sanctionnée par le master. Elle assure une formation initiale en Licence-Master-Doctorat. L'accès à l'ENETP se fait par voie de concours, soit sur étude du dossier suivi de test.

Durant l'année scolaire 2021-2022, l'ENETP comptait 1 455 étudiants dont plus du trois quart (75,2%) étaient des garçons. Le cycle licence regroupait 67,6% des étudiants de l'ENETP contre 32,4% pour le cycle master.

Tableau 19: Répartition des étudiants de l'ENETP (année scolaire 2021-2022) par sexe selon le niveau d'étude et la classe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	724	73,7	259	26,3	983	67,6
Licence 1	237	75,2	78	24,8	315	32,0
Licence 2	294	71,5	117	28,5	411	41,8
Licence 3	193	75,1	64	24,9	257	26,1
Master	370	78,4	102	21,6	472	32,4
Master 1	212	79,7	54	20,3	266	56,4
Master 2	158	76,7	48	23,3	206	43,6
Total général	1 094	75,2	361	24,8	1 455	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENETP

A l'ENETP, il y a neuf filières à savoir : Comptabilité Gestion (24,2% des étudiants de l'ENETP), Bureautique Communication (17,8%), Bâtiments et travaux publics (13,8%),

Exploitation minière (13,3%), Aménagements hydrauliques (7,5%), Electrotechnique (6,6%), Génie mécanique (6,3%), Energétique (5,4%) et Electronique (5,2%).

Bien que les garçons soient majoritaires dans toutes les filières l'ENETP, le pourcentage de garçons dans les filières comme bureautique communication, comptabilité gestion et énergétique est inférieur à la moyenne (75,2%). Le pourcentage de filles dépassant la moyenne (24,8%) dans les filières suivantes : bureautique communication, comptabilité gestion, énergétique et aménagements hydrauliques.

Tableau 20: Répartition des étudiants de l'ENETP (année scolaire 2021-2022) par sexe selon la filière

Spécialité	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bâtiments et travaux publics	169	84,1%	32	15,9%	201	13,8%
Bureautique Communication	160	61,8%	99	38,2%	259	17,8%
Comptabilité Gestion	264	75,0%	88	25,0%	352	24,2%
Electronique	60	80,0%	15	20,0%	75	5,2%
Electrotechnique	80	83,3%	16	16,7%	96	6,6%
Energétique	53	67,9%	25	32,1%	78	5,4%
Aménagements Hydrauliques	77	70,6%	32	29,4%	109	7,5%
Génie Mécanique	79	85,9%	13	14,1%	92	6,3%
Exploitation Minière	152	78,8%	41	21,2%	193	13,3%
Total général	1 094	75,2%	361	24,8%	1 455	100,0%

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENETP

- ENI-ABT

Créée le 14 avril 1939, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs – Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT) a subi plusieurs mutations allant de l'Ecole des Travaux Publics formant des dessinateurs jusqu'à la formation des ingénieurs de conception dans plusieurs domaines. Elle commença comme Ecole des Travaux Publics (ETP) destinée à former des adjoints techniques en Travaux Publics. La première réforme de l'enseignement érigea l'ETP en Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI) en 1962. Elle a alors été régie dans son organisation et son fonctionnement par le décret N° 96-378/P-RM du 31 décembre 1996. En juin 2006 l'ENI, fut baptisée⁷ du nom de son premier Directeur Malien Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT).

Durant l'année scolaire 2021-2022, ENI-ABT comptait 2 211 étudiants dont 84,6% de filles. ENI-ABT offre les diplômes de technicien supérieur, licence professionnelle, licence (générale) et master. Plus de deux tiers (68,1%) des étudiants de l'ENI-ABT sont à la recherche d'une licence (générale), 24,5% sont dans les classes de master, 5,7% pour l'obtention du diplôme de technicien supérieur et 1,6% sont à la recherche d'une licence professionnelle. Parmi les 2048 étudiants de la licence (générale) et du master, 613 sont en phase finale (les classes de licence 3 et master 2).

⁷ www.eni-abt.ml

Quelle que soit la classe, le pourcentage des filles n'a jamais atteint les 20% des étudiants. Les filles représentent 15,4% des étudiants de l'ENI-ABT. Les filles sont minoritaires (8,3%) dans les classes de licence professionnelle.

Tableau 21: Répartition des étudiants (année scolaire 2021/2022) de l'ENI-ABT par sexe selon le niveau d'étude

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	1 277	84,8	229	15,2	1 506	68,1
Licence 1	758	85,5	129	14,5	887	58,9
Licence 2	232	82,0	51	18,0	283	18,8
Licence 3	287	85,4	49	14,6	336	22,3
Master	452	83,4	90	16,6	542	24,5
Master 1	222	83,8	43	16,2	265	48,9
Master 2	230	83,0	47	17,0	277	51,1
Technicien Supérieur	108	85,0	19	15,0	127	5,7
Génie Civil	69	80,2	17	19,8	86	67,7
Technicien supérieur	39	95,1	2	4,9	41	32,3
Licence Professionnelle	33	91,7	3	8,3	36	1,6
Génie Electrique	4	100,0	-	0,0	4	11,1
Géologie et Mines	29	90,6	3	9,4	32	88,9
Total	1 870	84,6	341	15,4	2 211	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENI-ABT

- ENSUP

Créée en 1962, l'Ecole Normale Supérieure, géant de la formation des enseignants a joué un rôle déterminant dans la formation au Mali. La Loi n° 2012 -044 du 16 novembre 2012 8portant modification de l'Ordonnance n°10-026/P-RM du 04 août 2010 portant création de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako, confère à l'ENSUP les missions suivantes :

- la formation initiale professionnelle et continue des Professeurs de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement universitaire;
- la formation post universitaire ;
- le perfectionnement,
- la recherche scientifique, technologique et pédagogique ;
- la préparation aux concours d'agrégation de l'enseignement secondaire ;
- le développement et la diffusion des connaissances et du savoir-faire.

Au cours de l'année universitaire 2021-2022, l'ENSUP comptait 1 722 étudiants dont 90,2 des hommes. L'ENSUP forme les étudiants jusqu'à l'obtention d'une licence ou d'un master. Les étudiants de la licence représentent 57,3% et ceux du master, 42,7%.

⁸ https://dg-enseignementsup.ml/wp-content/uploads/2022/08/Loi_Creation_N%C2%B02012_044_ENSup.pdf

Les femmes représentent 9,8% des étudiants de l'ENSUP. Le pourcentage des femmes en phase finale est toujours supérieur au pourcentage moyen des femmes. En effet, les femmes de la licence 3 représentent 12,7% des étudiants de ce niveau alors que les femmes ne représentent que 7,7% en licence. Il en est de même pour les femmes du master 2 qui représentent 16,2% des étudiants alors que les femmes représentent 12,6% des classes de master.

Tableau 22: Répartition des étudiants de l'ENSUP (2021-2022) par sexe selon le niveau d'étude

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	910	92,3	76	7,7	986	57,3
Licence 1	310	95,4	15	4,6	325	33,0
Licence 2	353	93,4	25	6,6	378	38,3
Licence 3	247	87,3	36	12,7	283	28,7
Master	643	87,4	93	12,6	736	42,7
Master 1	317	91,4	30	8,6	347	47,1
Master 2	326	83,8	63	16,2	389	52,9
Total	1 553	90,2	169	9,8	1 722	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENSUP

- ESJSC

L'Etat du Mali a créé par la Loi n°2015-009 du 5 Mars 2015⁹, un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication, en abrégé ESJSC.

L'ESJSC offre une licence professionnelle dans la seule filière qui est le journalisme. Durant l'année scolaire 2021-2022, cette école comptait 73 étudiants dont 47,9% de filles. Le nombre d'étudiants a connu une légère baisse passant de 75 étudiants en année scolaire 2020-2021 à 73 étudiants de l'année scolaire 2021-2022.

Tableau 23: Répartition des étudiants de l'Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (ESJSC)

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence professionnelle I	10	41,7	14	58,3	24	32,9
Licence professionnelle II	14	58,3	10	41,7	24	32,9
Licence professionnelle III	14	56,0	11	44,0	25	34,2
Total	38	52,1	35	47,9	73	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ESJSC

⁹ <https://en.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/creation-de-lecole-superieure-de>

- IHERI-ABT

L'Institut des hautes études et de recherches islamiques Ahmed-Baba (IHERI-ABT)¹⁰, connu avant 1999 sous le nom de Centre de documentation et de recherche Ahmed-Baba (CEDRAB). Le CEDRAB a connu la transformation en Institut des Hautes Etudes et de Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou (IHERI-ABT) suivant l'Ordonnance N° 99-44/ P-RM du 30 septembre incluant dans ses missions le volet enseignement universitaire et post universitaire. Le Décret N°2016-0536/PRM du 3 Août 2016 fixe son organisation. L'Institut doit son nom au savant du XVIe siècle, Ahmed Baba.

L'Institut des Hautes Etudes et des Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou (IHERI-ABT) avaient durant l'année scolaire 2021-2022, 53 étudiants dont 73,6% de garçons. IHERI forme les étudiants au niveau DUT dans la seule filière du métier du livre. Cet institut à la première année DUT et la deuxième année DUT. La première comptait 30 étudiants et la deuxième année 23 étudiants.

Tableau 24: Répartition des étudiants de l'IHERI-AB de Tombouctou au métier du livre par sexe (2021-2022) selon la classe

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
DUT1	19	63,3%	11	36,7%	30	56,6%
DUT2	20	87,0%	3	13,0%	23	43,4%
Total	39	73,6%	14	26,4%	53	100,0%

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IHERI-ABT

- INFSS

L'Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS) est un établissement public à caractère scientifique, technologique et culturel, créé par l'Ordonnance n°04-032/P-RM du 23 septembre 2004.

Courant l'année scolaire 2021-2022, l'INFSS comptait 1 418 étudiants dont 55,3% filles. Le cycle Licence contenait 68,3% des étudiants de cet institut et le cycle master 31,7%. L'INFSS a connu une baisse du nombre d'étudiants, passant de 1 894 étudiants de l'année scolaire 2020-2021 à 1 418 étudiants de l'année scolaire 2021-2022, soit une diminution de 25,1%.

Bien que les filles soient globalement majoritaires (55,3%) à l'INFSS, les garçons sont majoritaires dans les classes de master où ils représentent 67,3%.

¹⁰ <https://iheriabt.gouv.ml/iheri-ab-2/>

Tableau 25: Effectifs des étudiants de l'INFSS par sexe selon le niveau d'étude et la classe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	331	34,2	637	65,8	968	68,3
Licence 1	118	33,4	235	66,6	353	36,5
Licence 2	105	36,1	186	63,9	291	30,1
Licence 3	108	33,3	216	66,7	324	33,5
Master	303	67,3	147	32,7	450	31,7
Master 1	178	70,9	73	29,1	251	55,8
Master	125	62,8	74	37,2	199	44,2
Total	634	44,7	784	55,3	1418	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INFSS

- INFTS

Durant l'année scolaire 2021-2022, 756 étudiants étaient à l'INFTS dont 54,1% de filles. L'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS) forme les étudiants jusqu'à l'obtention des diplômes du technicien supérieur, de licence et de master. Le cycle licence représente 60,7% des étudiants, le cycle technicien supérieur 30,3% et le cycle master 9,0%.

Les garçons représentent globalement 45,9% des étudiants de cet institut, mais ils représentent 67,6% du cycle master.

Tableau 26: Répartition des étudiants (année scolaire 2021/2022) par sexe selon le niveau d'étude et la classe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Technicien supérieur	94	41,0	135	59,0	229	30,3
DUT 1	55	43,7	71	56,3	126	55,0
DUT2	39	37,9	64	62,1	103	45,0
Licence	207	45,1	252	54,9	459	60,7
Licence 1	67	44,1	85	55,9	152	33,1
Licence 2	47	42,7	63	57,3	110	24,0
Licence 3	93	47,2	104	52,8	197	42,9
Master	46	67,6	22	32,4	68	9,0
Master 1	22	61,1	14	38,9	36	52,9
Master 2	24	75,0	8	25,0	32	47,1
Total	347	45,9	409	54,1	756	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INFTS

A l'INFTS, la première année licence est en tronc commun. La première année licence représentait 20,1% des étudiants. Les étudiants sont plus dans les filières comme (i) travail social spécialiste en protection sociale (17,2%), (ii) développement communautaire spécialiste en économie social et (iii) professionnel en travail social.

Il y a une différence significative (5%) entre les garçons et les filles dans les filières de :

- travail social spécialiste en protection sociale où 20,0% de filles sont dans cette filière contre 13,8% de garçons ;
- protection sociale où 10,5% de filles sont dans cette filière contre 5,5% de garçons ;
- professionnel en travail social où 13,3% de garçons sont dans cette filière contre 5,4% de filles.

Tableau 27: Répartition des étudiants de l'INFTS (année scolaire 2021/2022) par sexe selon la filière

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Tronc-Commun en L1	67	44,1	85	55,9	152	20,1
Action-Hum	29	60,4	19	39,6	48	6,3
Animation, Chang	21	45,7	25	54,3	46	6,1
Dev-C	18	51,4	17	48,6	35	4,6
développement communautaire						
/Economie sociale	46	46,5	53	53,5	99	13,1
Eco-sociale-solidaire	2	66,7	1	33,3	3	0,4
Gestion des institutions sociales	11	36,7	19	63,3	30	4,0
Gestion des Organisations	6	66,7	3	33,3	9	1,2
professionnel en travail social	46	67,6	22	32,4	68	9,0
Projet communautaire	15	75,0	5	25,0	20	2,6
Protection-Sociale	19	30,6	43	69,4	62	8,2
Sécurité-Sociale	11	25,0	33	75,0	44	5,8
Travail social et solidaire	8	80,0	2	20,0	10	1,3
travail social spécial /protection sociale	48	36,9	82	63,1	130	17,2
Total	347	45,9	409	54,1	756	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INFTS

- INJS¹¹

L'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) comptait 316 étudiants dont 69,3% de filles. L'INJS a connu une augmentation de 8,6% du nombre d'étudiants entre l'année scolaire 2020-2021 (291 étudiants) et l'année scolaire 2021-2022 (316 étudiants).

Cet institut forme les étudiants au cycle moyen qui dure quatre années et au cycle de licence professionnelle. Près de trois étudiants sur quatre (74,7%) fréquentaient le cycle moyen contre 25,3 de la licence professionnelle.

¹¹ Dans les tableaux de l'INJS les modalités suivantes : Homme, Femme, STASE-JL et STAPS sont en pourcentage ligne où la somme des pourcentages Homme et Femme donne 100% ainsi que STASE-JL et STAPS donne 100% pour chaque ligne. Le Total est en pourcentage colonne où la somme de cycle moyen et licence professionnelle donne 100% et la somme de la 1^{ère} année à la 4^{ème} année donne aussi 100%.

Tableau 28: Répartition des étudiants de l'INJS par sexe selon le cycle et le niveau d'étude

Cycle et niveau d'étude	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cycle moyen	81	34,3	155	65,7	236	74,7
1ère Année	25	34,7	47	65,3	72	30,5
2ème Année	17	28,8	42	71,2	59	25,0
3ème Année	20	37,7	33	62,3	53	22,5
4ème Année	19	36,5	33	63,5	52	22,0
Licence professionnelle	16	20,0	64	80,0	80	25,3
Total	97	30,7	219	69,3	316	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INJS

Il y a deux filières à l'INJS à savoir : (i) la Science technique en application de la science de l'éducation jeunesse et loisir (STASE-JL) et (ii) la Science technique en application de la science physique et sportive (STAPS). Globalement, 50,6 des étudiants sont à STASE-JL et 49,4% à STAPS. C'est seulement à la licence professionnelle que le nombre d'étudiants à STAPS (46) est supérieur à celui de STASE-JL (34).

Tableau 29: Répartition des étudiants de l'INJS par filière selon le cycle et le niveau d'étude

Cycle et niveau d'étude	STASE-JL		STAPS		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cycle moyen	126	53,4	110	46,6	236	74,7
1ère Année	40	55,6	32	44,4	72	30,5
2ème Année	29	49,2	30	50,8	59	25,0
3ème Année	30	56,6	23	43,4	53	22,5
4ème Année	27	51,9	25	48,1	52	22,0
Licence professionnelle	34	42,5	46	57,5	80	25,3
Total	160	50,6	156	49,4	316	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INJS

- IPR/IFRA

L'Institut Polytechnique¹² a vu le jour en 1965 et sa création fut officialisée par l'ordonnance n°34 du 24 juin 1969 et son organisation fixée par décret n°116 du 7 juillet 1969. Il a été créé avec la fusion des infrastructures du Collège Technique Agricole (CTA), de l'École Normale de Katibougou et de l'École des Assistants d'Élevage de Bamako. En 1995, dans le cadre d'une approche intégrée du développement du Sahel, un séminaire sous régional placé sous l'égide de l'UNESCO et tenu à Bamako recommanda la restructuration de l'IPR en un Institut de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA). A partir d'août 2010, l'établissement a été érigé en Etablissement Public à Caractère Scientifique et Technologique (EPST) avec autonomie de gestion.

Durant l'année académique 2022/2023, IPR/IFRA comptait 3 369 étudiants dont 75,3% de garçons. Il forme les étudiants jusqu'à l'obtention des diplômes de technicien supérieur, de

¹² <https://www.ipr-ifra.edu.ml/wordpress/presentation/historique/>

licence, d'ingénieur et de maîtrise. La durée des cycles est deux ans pour le technicien supérieur, trois ans pour la licence et le diplôme d'ingénieur, et quatre ans pour la maîtrise. Les étudiants se répartissent en 49,5% dans les classes de licence, 34,9% dans les classes de technicien supérieur, 10,5% dans les classes d'ingénieur et 5,1% dans les classes de maîtrise.

C'est seulement dans la classe de licence 1 que le pourcentage des garçons n'atteint pas 70% des étudiants, sinon toutes les classes de l'IPR/IFRA ont plus de sept garçons sur dix étudiants. Au niveau maîtrise, les filles ne représentent que 9,3% des étudiants.

Tableau 30: Répartition des étudiants de l'IPR/IFRA (Année académique 2022/2023) par sexe selon le niveau d'étude et la classe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Technicien Supérieur	918	78,1	258	21,9	1 176	34,9
1 ^{ère} Année	491	78,6	134	21,4	625	53,1
2 ^e Année	427	77,5	124	22,5	551	46,9
Licence	1 175	70,4	493	29,6	1 668	49,5
Licence 1	482	66,1	247	33,9	729	43,7
Licence 2	381	74,3	132	25,7	513	30,8
Licence 3	312	73,2	114	26,8	426	25,5
Ingénieur	287	81,3	66	18,7	353	10,5
1 ^{ère} Année	98	88,3	13	11,7	111	31,4
2 ^e Année	99	73,9	35	26,1	134	38,0
3 ^e Année	90	83,3	18	16,7	108	30,6
Maîtrise	156	90,7	16	9,3	172	5,1
1 ^{ère} Année	36	87,8	5	12,2	41	23,8
2 ^e Année	43	86,0	7	14,0	50	29,1
3 ^e Année	35	94,6	2	5,4	37	21,5
4 ^e Année	42	95,5	2	4,5	44	25,6
Total	2 536	75,3	833	24,7	3 369	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IPR/IFRA

IPR/IFRA forme les étudiants dans cinq domaines principaux à savoir : (i) eaux et forêts et du génie rural, (ii) sciences et techniques agricoles, (iii) sciences et techniques d'élevage, (iv) sciences économiques et sociales, et (v) sciences fondamentales et de base. Au sein de ces cinq domaines, nous avons vingt (20) filières (voir le tableau ci-dessous).

Parmi ces vingt filières, trois filières atteignent chacune 10% des étudiants de l'IPR/IFRA : agroéconomie (11,1%), agrobusiness (10,9%) et production des cultures vivrières et industrielles (10,7%). Les filières comme agriculture durable (9,8%), aménagement hydro agricole (8,6%), zootechnie (5,6%), agronomie (5,4%) et la vulgarisation agricole (5,1%) atteignaient plus de 5% des étudiants. Les filières peu fréquentées par les étudiants (moins de 2% de l'ensemble) sont technologie et qualité des aliments, halieutique et aquaculture, eaux et forêts, santé animale, et machinisme agricole.

Parmi les filles de l'IPR/IFRA, 17,0% étudiaient l'agrobusiness et 14,0% étudiaient l'agroéconomie. Parmi les garçons de l'IPR/IFRA, 11,4% étudiaient la production des cultures vivrières et industrielles et 10,1% étudiaient l'agroéconomie. En faisant la différence le pourcentage des garçons et celui des filles, nous concluons que la filière agrobusiness est plus féminisée que masculinisée alors que la filière aménagement hydro agricole est plus masculinisée que féminisée. En effet, la filière agrobusiness est constituée de 8,8% de l'ensemble des garçons de l'institut et 17,0% de l'ensemble des filles ; alors que la filière aménagement hydro agricole est constituée de 9,9% des garçons et 4,8% des filles.

Tableau 31: Répartition des étudiants de l'IPR/IFRA (Année académique 2022/2023) par sexe selon la filière

Filières	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aménagement et gestion des ressources forestières et halieutiques	79	3,1	40	4,8	119	3,5
Agronomie	157	6,2	26	3,1	183	5,4
Agrobusiness	224	8,8	142	17,0	366	10,9
Agriculture durable	251	9,9	80	9,6	331	9,8
Agroéconomie	257	10,1	117	14,0	374	11,1
Aménagement et gestion des ressources forestières	76	3,0	26	3,1	102	3,0
Aménagement hydro agricole	250	9,9	40	4,8	290	8,6
Amélioration et production des plantes et semences	106	4,2	23	2,8	129	3,8
Eaux et forêts	40	1,6	16	1,9	56	1,7
Gestion intégrée de la fertilité du sol	69	2,7	32	3,8	101	3,0
Halieutique et aquaculture	34	1,3	20	2,4	54	1,6
Machinisme agricole	56	2,2	7	0,8	63	1,9
Production avicole	96	3,8	31	3,7	127	3,8
Production des cultures vivrières et industrielles	288	11,4	73	8,8	361	10,7
Production horticole	72	2,8	49	5,9	121	3,6
Production de viande	103	4,1	25	3,0	128	3,8
Santé animale	45	1,8	13	1,6	58	1,7
Technologie et qualité des aliments	24	0,9	21	2,5	45	1,3
Vulgarisation agricole	156	6,2	16	1,9	172	5,1
Zootecnie	153	6,0	36	4,3	189	5,6
Total	2 536	100,0	833	100,0	3 369	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IPR/IFRA

- IPU

C'est par la loi N°2018-043 du 27 juin 2018 que l'Institut de pédagogie universitaire (IPU) a été créé au Mali comme un établissement public à caractère scientifique, technologique ou culturel. Le 31 décembre 2021 Arrêté n°2021-6005/MESRS-SG¹³ portant création et organisation de l'Ecole doctorale Droit Economie Sciences Sociales Lettres et Art du Mali, cette école remplace l'IPU.

¹³ <https://sgg-mali.ml/JO/2022/mali-jo-2022-03.pdf> [site visité le 18/10/2023]

Au cours de l'année académique 2020-2021, au total 358 doctorants se sont inscrits à l'Institut de Pédagogie Universitaire (IPU) dont 86,6% d'hommes et 14,4% de femmes. Les étrangers représentaient 7,8% des doctorants.

Tableau 32: Situation des doctorants inscrits en 2020/2021 selon la nationalité

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Malien	286	86,6	44	14,3	330	92,2
Etranger	24	85,7	4	14,3	28	7,8
Total	310	86,6	48	14,4	358	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IPU

- IZSEJB

L'Institut Zayed des Sciences Economiques et Juridiques de Bamako (IZSEJB) a été créé par la Loi¹⁴ n°2016-054 du 20 décembre 2016. L'Institut Zayed des Sciences Economiques et Juridiques de Bamako a pour missions d'assurer la formation des bacheliers issus des établissements d'enseignement secondaire dont le médium principal d'enseignement est la langue arabe et d'assurer la formation continue et la recherche dans les domaines de l'économie, de la gestion et du droit.

Durant l'année universitaire 2021/2022, l'IZSEJB comptait 570 étudiants dont 78,6% garçons. Cet institut forme les étudiants jusqu'à l'obtention d'une licence. Les étudiants se répartissaient dans les trois classes de licence en 53,2% pour la première année (licence 1), 17,5% pour la deuxième année et 29,3% pour la troisième année licence.

En licence 1, les étudiants ont le choix entre les sciences économiques et de gestion (50,2%), et les sciences juridiques politiques et de l'administration (49,8%). Il y a deux filières en licence 2 à savoir la gestion des ressources humaines et la filière du juriste islamique et de magistrature. La fin de cycle de licence est composée de quatre filières : finance islamique (36,5%), droits des affaires comparé (30,5%), informatique de gestion (16,8%) et traduction (16,2%).

Les filles représentent globalement 21,4% des étudiants de l'IZSEJB. Quelle que soit la classe ou la filière, les garçons sont toujours majoritaires. Les filles de l'IZSEJB sont nombreuses dans la licence 1 surtout dans les sciences juridiques politiques et de l'administration.

¹⁴ <https://sgg-mali.ml/JO/2016/mali-jo-2016-53.pdf> [site visité le 18/10/2023]

Tableau 33 : Répartition des étudiants (année scolaire 2021/2022) de l'IZSEJB par filière et sexe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence 1	219	72,3	84	27,7	303	53,2
Sciences économiques et de gestion	117	77,0	35	23,0	152	50,2
Sciences juridiques politiques et de l'administration	102	67,5	49	32,5	151	49,8
Licence 2	88	88,0	12	12,0	100	17,5
GRH	40	80,0	10	20,0	50	50,0
Juriste Islamique et de Magistrature	48	96,0	2	4,0	50	50,0
Licence 3	141	84,4	26	15,6	167	29,3
Finance Islamique	54	88,5	7	11,5	61	36,5
Droit des Affaires Comparé	40	78,4	11	21,6	51	30,5
Informatique de Gestions	23	82,1	5	17,9	28	16,8
Traduction	24	88,9	3	11,1	27	16,2
Total	448	78,6	122	21,4	570	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IZSEJB

3.3. Ressources humaines formées à l'extérieur du Mali en 2022

Cette partie traite du profil des ressources humaines formées à l'extérieur, l'évaluation du financement des formations à l'extérieur et la répartition des étudiants par pays d'accueil.

3.3.1. Profil des ressources humaines formées à l'extérieur

En 2022, un total de 3 019 étudiants ayant poursuivi leur formation à l'étranger a réussi à décrocher leur diplôme. Parmi eux, 1 965 étaient des hommes et 1 054, des femmes. Peu importe le type d'établissement où ils ont suivi leur formation, il est important de noter que la proportion d'hommes parmi ces étudiants est supérieure à celle des femmes.

En ce qui concerne la répartition des diplômes par type d'établissement, 42,2% des diplômés sont issus d'universités, 33,8% ont suivi des formations postuniversitaires, et 24% ont obtenu des diplômes de niveau secondaire et autres. À noter que, dans tous les cas, la proportion d'hommes formés à l'étranger est plus élevée que celle des femmes.

Plus de huit diplômés sur dix (83,8%) ayant suivi une formation universitaire détiennent un diplôme de Licence/BAC+3, tandis que seulement 3,7% possèdent un diplôme de Maîtrise. En ce qui concerne les diplômés postuniversitaires, 81,6% ont obtenu un diplôme de Master/MBA/ING, ce qui représente la proportion la plus élevée. Seulement 4,3% d'entre eux ont obtenu un Doctorat en médecine ou en pharmacie. Il est important de noter que cette proportion a considérablement chuté par rapport à 2021, passant de 78,6% en 2021 à seulement 4,3% en 2022. Quelle que soit la nature du diplôme, la proportion d'hommes formés à l'étranger reste plus élevée que celle des femmes.

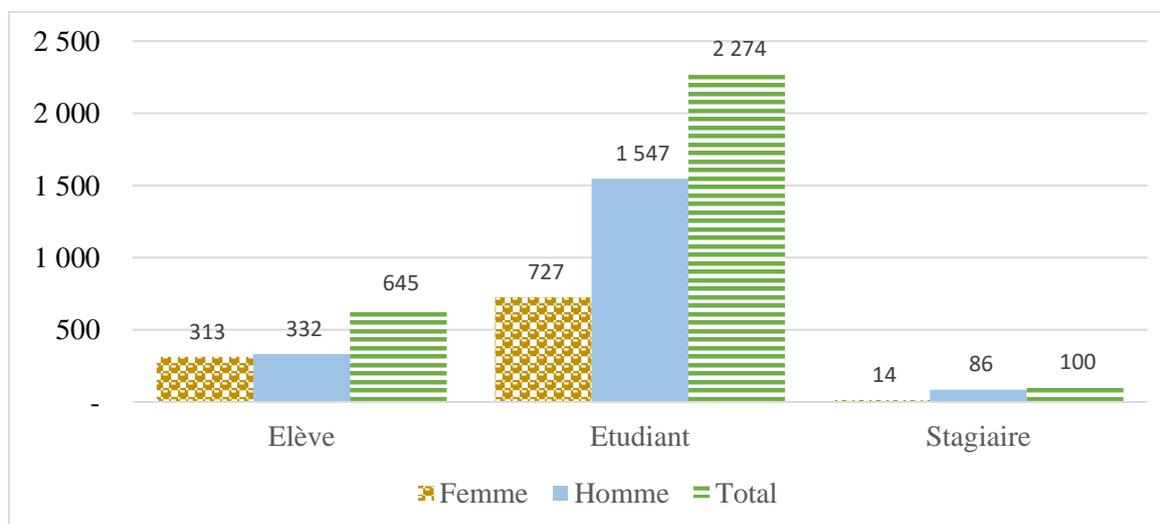
Les diplômés de niveau secondaire et autres en provenance de l'étranger sont moins nombreux. Cependant, 63,5% d'entre eux ont obtenu des diplômes tels que le DEF/BEPC/BFM/CEP. Parmi ces diplômés, 50,7% sont des femmes. En revanche, 33,6% ont réussi à obtenir leur baccalauréat à l'étranger. Il est intéressant de noter que cette proportion a considérablement diminué, passant de 89,7% en 2021 à 33,6% en 2022.

Tableau 34: Répartition des étudiants formés à l'étranger par type diplôme obtenu

	Femme		Homme		Total	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Diplôme postuniversitaire	263	25,8	758	74,2	1 021	33,8
CES/DES	10	23,3	33	76,7	43	4,2
Docteur (médecine et pharmacie)	17	38,6	27	61,4	44	4,3
Doctorat	13	12,9	88	87,1	101	9,9
Master/MBA/ING	223	26,8	610	73,2	833	81,6
Diplôme universitaire	438	34,4	836	65,6	1 274	42,2
BTS/DUT/DEUG/DTS	49	30,8	110	69,2	159	12,5
Licence/BAC+3	380	35,6	688	64,4	1 068	83,8
Maîtrise	9	19,1	38	80,9	47	3,7
Diplôme secondaire et autres	353	48,8	371	51,2	724	24,0
BAC	111	45,7	132	54,3	243	33,6
BT2/BT1/DT/CAP	9	42,9	12	57,1	21	2,9
DEF/BEPC/BFM/CEP	233	50,7	227	49,3	460	63,5
Total	1 054	34,9	1 965	65,1	3 019	100,0

Source : DNPd, rapport d'activités 2022

L'analyse du graphique 2 nous permet de constater que parmi les 3 019 étudiants ayant suivi leur formation à l'étranger, la majorité, soit 2 274 d'entre eux, étaient des étudiants. Les hommes prédominent nettement dans cette catégorie, avec 1 547 hommes par rapport à 727 femmes. En ce qui concerne les élèves, leur nombre total s'élève à 645, répartis en 332 hommes et 313 femmes. De plus, 100 stagiaires ont également suivi des formations à l'étranger, parmi lesquels 86 étaient des hommes et 14 des femmes. Qu'il s'agisse de n'importe quel domaine de formation, il est évident que les hommes sont plus nombreux.



Graphique 2: Répartition des diplômés par domaine de formation

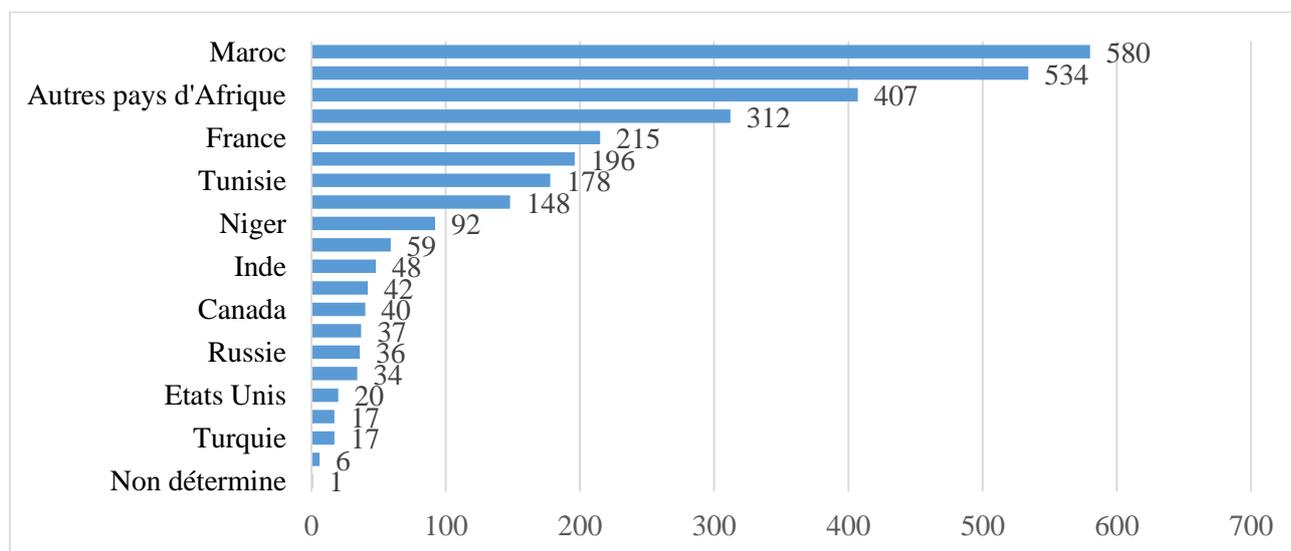
Source : DNPd, rapport d'activités 2022

En 2022, les étudiants, élèves et stagiaires se sont répartis sur les quatre continents majeurs, à savoir l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et l'Asie. En termes de répartition par pays d'accueil, le Maroc a accueilli le plus grand nombre d'étudiants, soit 580, suivi de l'Algérie avec 534, et la Côte d'Ivoire avec 312 étudiants.

En ce qui concerne l'Europe, la France est en tête avec 215 étudiants, suivie de la Russie avec 36 étudiants, tandis que seuls 34 individus ont été formés dans d'autres pays européens.

En Amérique, le Canada a accueilli 40 étudiants, suivi par les États-Unis d'Amérique avec 20 étudiants. Les autres pays du continent américain ont formé 42 étudiants.

L'Inde et la Chine ont enregistré les effectifs les plus élevés sur le continent asiatique, avec respectivement 48 et 37 étudiants formés. L'Arabie saoudite occupe la troisième position avec 17 étudiants formés. Néanmoins, le reste du continent asiatique a formé seulement 6 étudiants.



Graphique 3: Répartition des étudiants par pays d'accueil

Source : DNPd, rapport d'activités 2022

3.3.2. Financement des formations à l'extérieur

Dans le cadre de la coopération bi et multilatérale, un nombre important de formations des étudiants maliens à l'extérieur bénéficie de l'octroi d'une bourse d'études. Celle-ci est souvent octroyée suivant un certain nombre de critères dont celui du mérite est le plus déterminant. La forme d'une bourse peut changer d'un partenaire à l'autre, mais très généralement l'on retrouve les différents types de bourses ci-après :

- les aides personnalisées au logement (APL) ;
- les allocations logement à caractère social ;
- les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux ;
- les aides d'urgence ;

- l'aide au mérite ;
- l'aide à la mobilité internationale.

Les stagiaires peuvent aussi bénéficier de la prise en charge de leurs formations à travers la mobilisation des mécanismes nationaux de financement de la formation.

Pour les fonctionnaires, il s'agit :

- du fonds pour la formation des agents de l'Etat géré par le ministère en charge de la fonction publique ;
- des ressources mises à la disposition des départements ministériels par le budget national pour la formation de leurs agents ;
- des financements prévus pour la formation des ressources humaines du pays dans les métiers liés aux mines dans le cadre de la mise œuvre des contrats miniers gérés par le ministère en charge de ce secteur ;
- des financements prévus pour la formation des différents programmes et projets mis en œuvre par les départements ministériels et leurs services.

Les stagiaires du secteur privé peuvent se faire financer à travers :

- les lignes dédiées au financement du plan de formation de leurs entreprises et ou de leurs organisations ;
- les financements du fonds d'appui à la formation et à l'apprentissage (FAFPA) pour les entreprises à jour dans le paiement de la taxe de formation professionnelle.

La dernière source importante de financement des formations à l'extérieur est relative à la mobilisation des fonds propres. Il s'agit :

- des fonds mobilisés par les parents pour financer la formation des étudiants ;
- des fonds propres mobilisés par les stagiaires pour financer leurs formations ;
- des crédits à l'investissement-formation mobilisés auprès des banques et organismes spécialisés dans le financement des formations.

3.3.3. Evaluation des coûts de formation des diplômes étrangers non reconnus

Hypothèses de calcul des coûts

Pour les pays d'Afrique : un coût approximatif moyen est 3 000 000 FCFA par an et par étudiant malien pour tous frais confondus (frais pédagogiques, logement, nourriture, matériels didactiques, etc.). Les coûts des formations pour la licence (trois ans après le baccalauréat), le master (deux ans après la licence) et le doctorat (trois ans après le master) s'obtiennent ainsi qu'il suit :

- Licence à 9 000 000 FCFA en trois ans ;
- Master à 6 000 000 FCFA en deux ans ;
- Doctorat à 9 000 000 FCFA en trois ans.

Pour les pays d'Europe et d'Asie : un coût approximatif moyen de 4 000 000 FCFA par an et par étudiant tous frais confondus composés de frais pédagogiques, logement, nourriture, matériels didactiques, etc. Les coûts pour ces continents sont :

- Licence à 12 000 000 FCFA en trois ans ;
- Master à 8 000 000 FCFA en deux ans ;
- Doctorat à 12 000 000 FCFA en trois ans.

Pour les pays d'Amérique : un coût approximatif moyen de 5 000 000 FCFA par an et par étudiant tous frais confondus composés de frais pédagogiques, logement, nourriture, matériels didactiques, etc. Les coûts pour ces continents sont :

- Licence à 15 000 000 FCFA en trois ans ;
- Master à 10 000 000 FCFA en deux ans ;
- Doctorat à 15 000 000 FCFA en trois ans.

Estimation des coûts de formation à l'étranger

Selon la DNPD, les coûts estimatifs de formation à l'étranger étaient de trois milliards huit cent soixante millions de francs CFA (3 860 000 000). Parmi les coûts globaux de formation à l'étranger, la mobilisation des fonds propres représentait 54,2%. Il est à noter que 8,7% des études financées ne sont pas reconnues par le Mali. En effet, le montant des formations dont les diplômes en rejet, était de trois cent trente-cinq millions de francs CFA (335 000 000). Les diplômes en rejet sont entièrement financés par les fonds propres des parents d'élèves/étudiants.

3.4. Formation professionnelle

3.4.1. Effectifs dans les Centres de Formation professionnelle

En 2022, 5 266 apprenants étaient inscrits dans les centres de formation professionnelle publics et privés. Le District de Bamako, disposait de près d'un quart (24,3 %) des effectifs, suivi de la région de Koulikoro avec 17,4 % des apprenants. Les femmes représentaient 45,3 % des effectifs. Aucun centre fonctionnel n'a été enregistré dans les régions de Kidal, Taoudenni, Ménaka, Nara et Douentza.

Tableau 35: Répartition des effectifs dans les CFP public et Privé en 2022 par région et par sexe

Région	Sexe				Total	
	Homme		Femme		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
Kayes	51	1,8	463	19,4	514	9,8
Koulikoro	265	9,2	650	27,3	915	17,4
Sikasso	448	15,6	0	0,0	448	8,5
Ségou	302	10,5	0	0,0	302	5,7
Mopti	169	5,9	329	13,8	498	9,5
Tombouctou	57	2,0	45	1,9	102	1,9
Gao	238	8,3	142	6,0	380	7,2
Nioro	15	0,5	37	1,6	52	1,0
Kita	10	0,3	40	1,7	50	0,9
Dioïla	88	3,1	0	0,0	88	1,7
Bougouni	117	4,1	90	3,8	207	3,9
Koutiala	93	3,2	117	4,9	210	4,0
San	98	3,4	0	0,0	98	1,9
Bandiagara	4	0,1	119	5,0	123	2,3
Bamako	926	32,1	353	14,8	1 279	24,3
Total	2 881	100,0	2 385	100,0	5 266	100,0

Source : Enquête auprès des centres de formation professionnelle agréés, ONEF 2022

3.4.2. FAFPA

Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) a pour mission essentielle de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement malien en matière de Formation Professionnelle Qualifiante, Continue et par Apprentissage.

A ce titre, il est chargé :(i) d'apporter une assistance technique et financière aux entreprises et autres opérateurs économiques des secteurs moderne et non structuré, ainsi qu'aux organismes de formation privés et parapublics de droit malien dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs plans et projets de formation ou d'équipement ; et (ii) de mener des études spécifiques pour mieux informer les décideurs sur les orientations du Fonds.

En 2022, les dépenses totales consacrées à la formation de la population active se sont élevées à 81 947 067 CFA, se répartissant en deux secteurs : 62 779 737 CFA, soit 76,6 %, investis dans le secteur non structuré, tandis que 19 167 330 CFA, équivalant de 23,4 %, ont été alloués au secteur moderne. En termes d'effectifs, on a constaté que 585 femmes ont suivi des formations, parmi lesquelles 458 étaient actives dans le secteur non structuré et 127 dans le secteur moderne. En revanche, pour les hommes, 396 d'entre eux ont été formés, dont 203 travaillaient dans le secteur non structuré et 193 dans le secteur moderne.

En analysant de manière approfondie, il est intéressant de noter que le sous-secteur de l'Industrie a enregistré des effectifs de formation moins importants, mais il a reçu le financement le plus élevé, atteignant 8 913 130 FCFA. En ce qui concerne le secteur non structuré, 448 individus

actifs dans l'artisanat ont bénéficié de formations, avec un investissement total de 38 841 989 FCFA.

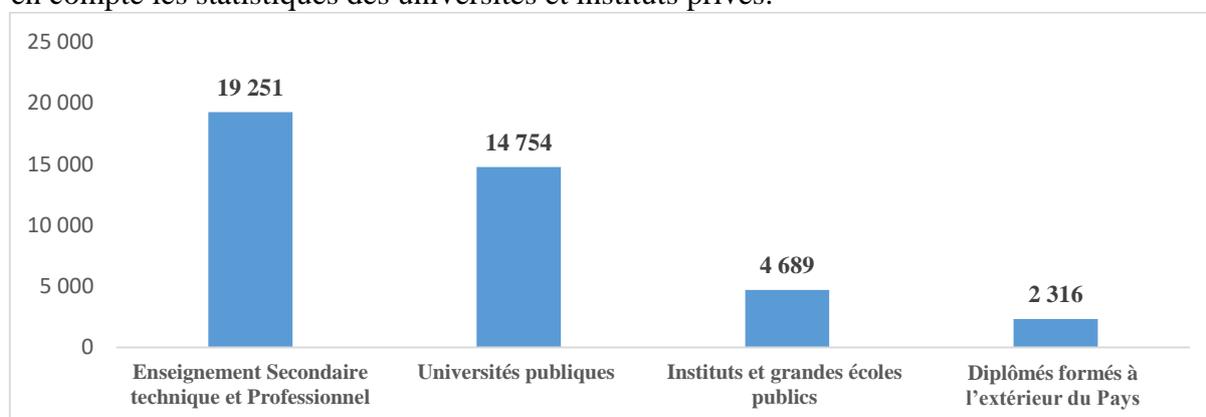
Tableau 36: Formation de la population active en 2022 selon le secteur (en FCFA et %)

Secteurs/Sous-secteurs	Effectif			Financement	
	Homme	Femme	Ensemble	Montant	%
Secteur moderne	193	127	320	19 167 330	23,4
Sous-secteur BTP-Mines	75	75	150	6 690 600	34,9
Sous-secteur Industries	72	18	90	8 913 130	46,5
Sous-secteur Services	46	34	80	3 563 600	18,6
Secteur non structuré	203	458	661	62 779 737	76,6
Monde rural	29	55	84	10 363 854	16,5
Artisanat	140	308	448	38 841 989	374,8
Tertiaire	34	95	129	13 573 894	34,9
Total	396	585	981	81 947 067	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par le FAFPA

3.5. Flux des nouveaux diplômés entrants potentiels¹⁵ sur le marché du travail en 2023-2024

En 2022, on comptait 41 010 nouveaux diplômés entrants potentiels sur le marché du travail en 2023-2024, parmi lesquels 19 251 (46,6 %) sont des diplômés de l'enseignement technique et professionnel (CAP, BT et IFM). L'enseignement supérieur (universités, instituts, grandes écoles et diplômés formés à l'extérieur du pays) comptait 21 759 diplômés entrants potentiels sur le marché du travail, soit 53,1 % des diplômés. Ces statistiques font ressortir un déséquilibre entre le cycle secondaire technique et professionnel et le cycle supérieur. Elles ne prennent pas en compte les statistiques des universités et instituts privés.



Graphique 4 : Nouveaux diplômés entrants potentiels sur le marché du travail par type d'enseignement

Source : Universités, Instituts et grandes écoles publics, 2022

3.5.1. Flux des nouveaux diplômés de l'Enseignement Secondaire technique et Professionnel entrants potentiels sur le marché du travail

En 2022, au total 19 251 élèves ont réussi aux différents examens de l'enseignement technique et professionnel dont 67,2% sont des garçons et moins d'un tiers (32,8%) de filles. Quel que soit le type de diplôme, les garçons sont plus nombreux que les filles. Par ailleurs, les femmes sont plus représentées parmi les diplômés du BT2 (41,6%) que dans l'ensemble des diplômés.

¹⁵ Ces effectifs estimés sont constitués des étudiants en fin de cycle de Licence, de Master 2, d'Ingénieurs, de techniciens supérieurs, des IFM et des admis aux examens de fin de cycle du CAP, du BT2 en 2022.

Tableau 37: Répartition des nouveaux diplômés de l'Enseignement secondaire technique et professionnel

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CAP	5 850	73,4	2 120	26,6	7 970	41,4
BT2	4 053	58,4	2 892	41,6	6 945	36,1
IFM (Fin cycle)	2 487	70,0	1 066	30,0	3 553	18,5
Agro pastoral (BT+BT2)	552	70,5	231	29,5	783	4,1
Total	12 942	67,2	6 309	32,8	19 251	100

Source : Centre National des Examens et Concours

3.5.2. Flux des nouveaux diplômés des Universités publiques entrants potentiels sur le marché du travail

Au total, 14 754 diplômés potentiels ont été dénombrés dans les cinq universités du Mali en 2022 dont 67,3% de garçons contre 32,7% de filles. L'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB) et l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB) sont les plus représentées en termes de diplômés. Ainsi, elles représentent plus de deux tiers (67,6%) de l'effectif total des diplômés des universités de 2022 dont 34,5% pour la première et 33,1 pour la seconde. De l'ensemble des diplômés des universités, 12,1% sont sortis de l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB), 10,4% de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB) et 9,9% de l'Université de Ségou. De toutes ces universités, les femmes diplômées sont proportionnellement plus importantes à l'USJPB avec 43,2% contre 32,7% pour l'ensemble.

Tableau 38: Répartition des diplômés potentiels entrants potentiel sur le marché du travail selon les Universités par sexe

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Université de Ségou	1 010	68,9	455	31,1	1 465	9,9
Faculté du Génie et des Sciences	86	89,6	10	10,4	96	0,7
Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale	442	73,1	163	26,9	605	4,1
Faculté des sciences sociales	319	61,3	201	38,7	520	3,5
Institut Universitaire de Formation Professionnelle	163	66,8	81	33,2	244	1,7
Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako	3 426	67,3	1 665	32,7	5 091	34,5
Faculté des Lettres, Langues et Sciences du Langage	2 297	71,4	919	28,6	3 216	21,8
Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education	1 059	60,5	691	39,5	1 750	11,9
Institut Confucius	17	65,4	9	34,6	26	0,2
Institut Universitaire de Technologie	53	53,5	46	46,5	99	0,7
Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako	1 015	56,8	771	43,2	1 786	12,1
Faculté de Droit Privé	120	53,8	103	46,2	223	1,5
Faculté de Droit Public	480	58,1	346	41,9	826	5,6
Faculté des Sciences Administratives et Politiques	415	56,3	322	43,7	737	5,0
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako	3 436	70,5	1 441	29,5	4 877	33,1
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion	1 834	65,5	965	34,5	2 799	19,0
Faculté d'Histoire et de Géographie	1 267	84,8	227	15,2	1 494	10,1
Institut Universitaire de Gestion	335	57,4	249	42,6	584	4,0
Université des Sciences, des Techniques et Technologiques de Bamako	1 043	67,9	492	32,1	1 535	10,4
Faculté de Médecine et d'Odonto Stomatologie	357	72,0	139	28,0	496	3,4
Faculté de Pharmacie	92	49,5	94	50,5	186	1,3
Faculté des Sciences et Techniques	414	71,4	166	28,6	580	3,9
Institut des Sciences Appliquées	180	65,9	93	34,1	273	1,9
Total	9 930	67,3	4 824	32,7	14 754	100,0

Source : Universités du Mali

3.5.3. Flux des nouveaux diplômés des Instituts et grandes écoles publiques entrants potentiels sur le marché du travail

En 2022 les diplômés des instituts et grandes écoles sont au nombre de 4 689 dont près de trois quart (73,2%) sont des hommes et un peu plus d'un quart des femmes qui se répartissent entre

les six (6) instituts et cinq (5) grandes écoles. Les diplômés potentiels des grandes écoles représentent 43,2% dont la grande majorité à l'Ecole nationale d'Ingénieurs – Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT) avec 16,5% et à l'Ecole Normal Supérieur (14,3%). Dans les grandes écoles, les femmes diplômées sont proportionnellement plus importantes dans l'Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication avec 44,0% contre 26,8% pour l'ensemble. Par ailleurs, on constate que sur les 2 664 diplômés potentiels des instituts, soit 56,8% de l'effectif total des diplômés, 1 129 se trouvent à l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA), 523 à l'Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS), 332 à l'Institut National de Formation des travailleurs sociaux et 358 à l'Institut de Pédagogie Universitaire (IPU). Les autres instituts se répartissent les 320 diplômés potentiels restants. Il s'agit de l'Institut Zayed des Sciences Economiques et Juridiques de Bamako (IZSEJB), l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) et l'Institut des hautes études et de recherches islamiques Ahmed-Baba (IHERI-AB) avec respectivement 167, 132 et 23 diplômés potentiels.

Tableau 39: Répartition des diplômés potentiels selon les Instituts ou grandes école par sexe

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Grandes écoles	1 667	82,3	358	17,7	2 025	43,2
Centre de Recherche et de Formation pour les Industries Légères et Textiles (CERFITEX)	71	79,8	18	20,2	89	1,9
Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP)	351	75,8	112	24,2	463	9,9
Ecole nationale d'Ingénieurs – Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT)	658	84,8	118	15,2	776	16,5
École normale supérieure de Bamako (ENSUP)	573	85,3	99	14,7	672	14,3
Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de Communication	14	56,0	11	44,0	25	0,5
Instituts	1 766	66,3	898	33,7	2 664	56,8
Ahmed Baba Institute of Higher Learning and Islamic Research (IHERI-AB)	20	87,0	3	13,0	23	0,5
Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS)	233	44,6	290	55,4	523	11,2
Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)	156	47,0	176	53,0	332	7,1
Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)	35	26,5	97	73,5	132	2,8
Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA)	871	77,1	258	22,9	1 129	24,1
Institut Zayed des Sciences Économiques et Juridiques de Bamako (IZSEJB)	141	84,4	26	15,6	167	3,6
Institut de Pédagogie Universitaire (IPU)	310	86,6	48	13,4	358	7,6
Total	3 433	73,2	1 256	26,8	4 689	100

Source : Universités du Mali/Instituts et grandes écoles

3.5.4. Flux des nouveaux diplômés formés à l'étranger du Pays entrants potentiels sur le marché du travail

Au total, 2 316 étudiants ont été formés à l'étranger en 2022, parmi lesquels plus de deux tiers (69,3%) sont des jeunes hommes contre 30,7% de femmes. Plus de la moitié (55,0%) ont eu le diplôme universitaire et 44,1% ont eu le diplôme postuniversitaire. Une petite portion de maliens a obtenu le diplôme BT, DT ou CAP à l'étranger (21 diplômés, soit 0,9% des diplômés étrangers).

Tableau 40: Répartition des diplômés formés à l'étranger selon le type de diplôme par sexe

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Diplôme postuniversitaire	758	74,2	263	25,8	1 021	44,1
Diplôme universitaire	836	65,6	438	34,4	1 274	55,0
Diplôme secondaire technique et professionnel	12	57,1	9	42,9	21	0,9
Total	1 606	69,3	710	30,7	2 316	100

Source : DNP, rapport d'activités 2022

4. Marché du travail

Le marché du travail est l'espace virtuel dans lequel se rencontrent, d'une manière plus ou moins organisée, la demande et l'offre de toutes les formes de travail. L'analyse du marché du travail se traite à travers la situation de l'emploi et du chômage, l'intermédiation et enfin la création d'emploi et l'employabilité des arrivants sur le marché du travail.

4.1. Situation de l'emploi et du chômage

De 2013 à 2022, nous remarquons de façon générale que les données de l'emploi sont collectées au troisième passage de l'Enquête permanente modulaire auprès des ménages (EMOP) conduite au cours du dernier trimestre de l'année, exception faite de l'année 2021, où les données ont été collectées au deuxième trimestre de l'année. Ainsi, en 2022, la population en âge de travailler (les 15 ans et plus) est estimée à plus de 10,6 millions de personnes dont 53,6% sont des femmes. Les personnes en emploi et les chômeurs représentent plus de 64,3% qui constituent la main d'œuvre et 0,5% en main-d'œuvre potentielle et plus d'un tiers (35,2%) de personnes sont autre hors main-d'œuvre. La population hors main-d'œuvre est structurée de la main-d'œuvre potentielle et autre hors main-d'œuvre.

Tableau 41: Répartition de la population en âge de travailler par statut vis-à-vis de la main-d'œuvre

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
En emploi	3 805 366	76,8	2 696 777	47,1	6 502 143	60,8
Chômeur	177 967	3,6	192 443	3,4	370 410	3,5
Main-d'œuvre potentielle	6 865	0,1	45 133	0,8	51 998	0,5
Autre hors main-d'œuvre	966 996	19,5	2 794 763	48,8	3 761 759	35,2
Total	4 957 195	46,4	5 729 116	53,6	10 686 311	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2022

4.1.1. Population active et taux d'activités

Selon les données de l'EMOP 2022, la population active ou main-d'œuvre est estimée à plus de 6,8 millions de personnes dont 42,0% de femmes et 58,0% d'hommes. Près que huit sur dix (77,2%) de cette main-d'œuvre vivent en milieu rural et un peu plus d'un cinquième (22,8%) restent en milieu urbain dont un peu plus de la moitié à Bamako (11,9%). En 2022, les régions de forte concentration de main-d'œuvre sont Sikasso (21,5%), Ségou (17,5), Kayes (15,2%) et Mopti (14,1%). Les tranches d'âge 25-35 ans et 41-64 représentent plus de la moitié (62,3%) de la main d'œuvre au Mali avec respectivement 31,9% et 30,4%. Par niveau d'éducation, seulement 8,9% de la main d'œuvre ont le niveau secondaire et plus, dont 5,7% chez les femmes et 11,1% chez les hommes. Une fois de plus environ, sept sur dix personnes (67,1%) de cette population n'ont aucun niveau d'éducation. Les femmes sont encore plus touchées que les hommes (73,7% contre 62,3%).

Tableau 42: Répartition de la population active ou main d'œuvre

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu	Urbain	963 311	24,2	603 994	20,9	1 567 305	22,8
	Bamako	490 592	12,3	325 817	11,3	816 409	11,9
	Autre urbain	472 719	11,9	278 177	9,6	750 896	10,9
	Rural	3 020 023	75,8	2 285 226	79,1	5 305 248	77,2
Région	Kayes	533 491	13,4	514 190	17,8	1 047 681	15,2
	Koulikoro	611 384	15,3	222 428	7,7	833 812	12,1
	Sikasso	715 726	18,0	762 089	26,4	1 477 814	21,5
	Ségou	722 593	18,1	477 008	16,5	1 199 602	17,5
	Mopti	570 111	14,3	398 419	13,8	968 531	14,1
	Tombouctou	184 639	4,6	159 888	5,5	344 527	5,0
	Gao	63 375	1,6	11 190	0,4	74 565	1,1
	Kidal	21 025	0,5	4 625	0,2	25 650	0,4
	Taoudenni	7 861	0,2	296	0,0	8 157	0,1
	Ménaka	62 536	1,6	13 270	0,5	75 806	1,1
	Bamako	490 592	12,3	325 817	11,3	816 409	11,9
Classe d'âge	15 - 24 ans	727 181	18,3	616 298	21,3	1 343 479	19,5
	25 - 35 ans	1 114 847	28,0	1 074 929	37,2	2 189 776	31,9
	36 - 40 ans	594 616	14,9	411 304	14,2	1 005 920	14,6
	41 - 64 ans	1 367 781	34,3	720 077	24,9	2 087 859	30,4
	Plus de 64 ans	178 909	4,5	66 612	2,3	245 521	3,6
Niveau d'éducation	Aucun	2 482 225	62,3	2 128 689	73,7	4 610 914	67,1
	Primaire	1 059 509	26,6	593 927	20,6	1 653 436	24,1
	Secondaire	300 056	7,5	119 048	4,1	419 105	6,1
	Supérieur	141 543	3,6	47 556	1,6	189 099	2,8
Total		3 983 334	58,0	2 889 220	42,0	6 872 554	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2022

Le taux d'activités est le rapport entre la main-d'œuvre et la population en âge de travailler. Ainsi, ce taux est de 60,9% sur le plan national, dont 76,8% pour les hommes et 47,1% pour les femmes. Le taux d'activités est plus élevé en milieu rural (63,8%) qu'en milieu urbain (52,2%). Il est aussi très faible dans les régions de Gao avec 29,0% dont 4,7% chez les femmes, Koulikoro (35,1% avec 16,0% pour les femmes) et de Ménaka (38,4%, avec 9,4% chez les femmes). Le taux d'activités est plutôt très élevé à Tombouctou (80,9%, dont 69,8% pour les femmes), Sikasso (77,6% et 71,9% pour les femmes) et Kayes (73,1% et 64,4% chez les femmes). Cette fois-ci le taux d'activités augmente de 15-24 ans jusqu'à 36-40 ans, ensuite il décroît de 41-64 ans pour les plus de 64 ans dont respectivement 75,0% ; 32,9% et 55,8 ; 20,3% pour les femmes. Il est faible pour la population en âge de travailler de niveau d'éducation secondaire (41,3%) et le plus fort taux pour la population aucun niveau (64,3%). Le taux d'activités de la population en âge de travailler de niveau supérieur est de 51,8%. Les taux d'activités des femmes les plus élevés s'observent dans les régions de Sikasso (71,9%), Tombouctou (69,8) et de Kayes (64,4%), tandis que pour les hommes, les plus forts taux se trouvent à Tombouctou (93,7%), Ségou (85,5%) et Sikasso (84,7%). Quel que soit le sexe, le plus actif de la population en âge de travailler se trouve dans la tranche d'âge 36-40 ans

Tableau 43: Taux d'activités par caractéristique sociodémographique (en %)

		Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	71,1	35,5	52,2
	Bamako	70,6	37,9	53,4
	Autre urbain	71,6	33,2	51,0
	Rural	78,8	51,0	63,8
Région	Kayes	83,8	64,4	73,1
	Koulikoro	56,0	16,0	35,1
	Sikasso	84,7	71,9	77,6
	Ségou	85,5	49,6	66,5
	Mopti	81,7	47,0	63,1
	Tombouctou	93,7	69,8	80,9
	Gao	57,3	4,7	29,0
	Kidal	84,2	10,4	45,3
	Taoudenni	78,7	1,9	41,6
	Ménaka	70,2	9,4	38,4
	Bamako	70,6	37,9	53,4
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	50,7	32,8	40,8
	25 - 35 ans	90,1	54,0	67,9
	36 - 40 ans	94,7	59,0	76,0
	41 - 64 ans	91,6	55,8	75,0
	Plus de 64 ans	42,9	20,3	32,9
Niveau d'éducation	Aucun	82,7	51,1	64,3
	Primaire	74,0	42,6	59,3
	Secondaire	54,7	23,9	41,3
	Supérieur	64,1	29,6	51,8
Total		76,8	47,1	60,9

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2022

4.1.2. Taux d'emploi informel

L'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire. De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être en emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie : - paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ; - congés de maladie rémunérés ; - congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle. L'emploi informel est le nombre total d'emplois informels, que ce soit dans des entreprises du secteur formel, des entreprises du secteur informel ou des ménages; y compris les employés occupant un emploi informel ; employeurs et travailleurs à leur compte employés dans leur propre entreprise du secteur informel; membres de coopératives informelles de producteurs; travailleurs familiaux contribuant dans des entreprises du secteur formel ou informel; et travailleurs à leur compte engagés dans la production de biens à l'usage exclusif de leur ménage (sur la base de la 17ème CIST). 55 Le taux d'emploi informel est le pourcentage de la population en emploi informel dans la population en emploi. L'emploi informel est défini comme un emploi qui ne procure pas de protection sociale et n'accorde pas de congés payés ou de congés maladie. Depuis des

années, l'une des caractéristiques importantes de l'emploi au Mali est qu'il est principalement informel, c'est-à-dire un emploi sans protection sociale, sans congés maladie ni congés payés. Ainsi, en 2022, la quasi-totalité (96,6%) des emplois sont informels avec respectivement 98,2% pour les femmes et 95,6% pour les hommes. L'emploi informel concerne 98,0 % de l'emploi rural contre respectivement 91,7% de l'emploi urbain. Le taux d'emploi informel des femmes est plus important que celui des hommes quelle que soit la catégorie sociodémographique, exception faite des jeunes de moins de 25 ans et ceux de niveau secondaire où les taux d'emploi informel des hommes sont légèrement supérieurs à ceux des femmes. Cependant, parmi les jeunes de moins de 25 ans, et ceux de niveau secondaires les emplois occupés par les hommes (99,6%) ;(75,9%) sont plus informels que ceux occupés par les femmes (99,4%) ; (72,8%). On constate cette fois ci que c'est à partir du niveau d'éducation aucun, que le taux d'emploi informel baisse significativement jusqu'à atteindre 57,6% pour le niveau d'instruction supérieur. Par ailleurs, l'emploi des femmes de niveau fondamental et aucun reste presque informel. Pour les hommes, le taux d'emplois informels cette fois-ci baisse progressivement à partir d'aucun niveau (99,1%) à (97,2%) pour le niveau fondamental ; (75,9%) pour le niveau secondaire et enfin à 56,6% pour le niveau supérieur.

Tableau 44 : Taux d'emploi informel selon le sexe (en %)

		Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	89,9	94,9	91,7
	Bamako	89,2	95,1	91,4
	Autre urbain	90,6	94,7	92,0
	Rural	97,3	98,9	98,0
Classe d'âge	15 - 24 ans	99,6	99,4	99,5
	25 - 35 ans	94,8	98,0	96,4
	36 - 40 ans	94,1	96,7	95,2
	41 - 64 ans	94,3	98,1	95,6
	Plus de 64 ans	99,3	100,0	99,5
Niveau d'éducation	Aucun niveau	99,1	99,8	99,4
	Primaire	97,2	98,7	97,7
	Secondaire	75,9	72,8	75,1
	Supérieur	56,6	61,6	57,6
Total		95,6	98,2	96,6

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2021

4.1.3. Emploi selon le secteur institutionnel

Les secteurs institutionnels regroupent les unités institutionnelles ayant des comportements économiques similaires caractérisés par leur fonction principale et la nature de leur activité. La primauté de l'emploi informel se traduit par le poids important des entreprises privées informelles dans la répartition de l'emploi. Ainsi, nous remarquons que la majorité (82,9%) de la population en emploi est dans le secteur d'entreprise privée informelle contre 3,4% pour le secteur public, 0,5% pour les entreprises privées formelles et 0,7% en faveur des organismes internationaux et la société civile (ONG et associations). Le personnel de maison représente une proportion de 12,5% de l'emploi au Mali, dont 3,3% à Bamako mais 8% des femmes dans

le District contre 0,5% des hommes de Bamako. Les entreprises privées formelles sont aussi remarquables en milieu urbain, principalement dans les autres villes urbaines que dans la zone rurale. Dans ce milieu, le secteur public y est aussi le plus concentré, avec 7,5% des emplois à Bamako ; 7,8% dans les autres villes urbaines contre 2,2% en milieu rural.

Tableau 45: Répartition des actifs occupés par milieu et par sexe selon le secteur institutionnel

Milieu et sexe		Secteur public	Entreprise privée formelle	Entreprise privée informelle	ONG,	Personnel de maison	Total
					Organisations internationales, association		
Urbain	Homme	9	1,9	84,5	1,6	3	100
	Femme	5,3	0,3	84,7	0,9	8,8	100
	Total	7,7	1,3	84,6	1,4	5,1	100
Bamako	Homme	8,4	1,7	87,8	1,5	0,5	100
	Femme	6,1	0,5	84,8	0,6	8	100
	Total	7,5	1,2	86,7	1,2	3,3	100
Autre urbain	Homme	9,6	2	81,1	1,7	5,6	100
	Femme	4,4	0,1	84,5	1,3	9,6	100
	Total	7,8	1,4	82,3	1,6	7	100
Rural	Homme	3	0,5	80,7	0,6	15,1	100
	Femme	1,1	0	84,7	0,4	13,7	100
	Total	2,2	0,3	82,4	0,5	14,5	100
Emploi	Homme	4,4	0,8	81,6	0,9	12,2	100
	Femme	1,9	0,1	84,7	0,5	12,8	100
	Total	3,4	0,5	82,9	0,7	12,5	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2022

4.1.4. Chômage

Le chômage est la situation d'une personne en âge de travailler qui, n'est pas en emploi, a effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et est disponible pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existe. Il est un phénomène très préoccupant dans tous les pays. Les causes du chômage sont multiples et varient d'un pays à un autre. Dans la plupart des pays en développement, le chômage s'expliquerait par la forte croissance démographique et l'incapacité de l'économie à créer plus d'emplois. Du point de vue économique, le chômage est interprété comme la résultante d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Le taux de chômage de la population de 15 ans et plus est estimé à 6,1% en 2022 contre 7,8% en 2021. Cette baisse pourrait s'expliquer par le fait que la collecte de 2022 s'est réalisée au quatrième trimestre de l'année où la plupart des emplois dominants (emplois agricoles) sont en activités. Une fois de plus de 2013 à 2022, comme toujours le taux est plus élevé en milieu urbain que rural, plus élevé aussi pour les femmes que pour les hommes. Les écarts vont de 5,8 points de pourcentage entre les hommes et les femmes en 2021 à 0,2 points de pourcentage en 2022 et entre les urbains et les ruraux de 2,1 points de pourcentage en 2013 à 4,7 points de pourcentage en 2022. Le taux de chômage a augmenté progressivement entre 2013 et 2016 et inversement jusqu'en 2020, puis

a connu une décroissance de 2021 à 2022. Pendant les mêmes périodes, cette observation est identique en milieu rural et chez les hommes.

Tableau 46: Evolution du taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle de 2014 à 2022

Sexe et milieu	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Homme	7,3	8,1	8,4	7,7	7,6	5,0	4,7	5,4	4,6
Femme	9,3	10,8	11,4	10,2	9,2	6,6	6,1	11,2	8,1
Urbain	11,9	11,7	12,1	12,0	12,0	10,2	10,6	11,6	10,5
Rural	7,1	8,7	9,0	7,9	7,0	4,2	3,7	6,9	6,9
Total	8,2	9,4	9,7	8,8	8,3	5,7	5,3	7,8	6,1

Source : ONEF, à partir des données EMOP

4.1.5. Sous-emploi lié à la durée du travail

Le sous-emploi comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes : Elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non. Elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou mauvais temps. Le taux de sous-emploi représente la part dans l'emploi des personnes qui ont travaillé moins que ce qu'elles auraient souhaité. Le taux de sous-emploi de la main-d'œuvre en emploi est de 17,9%, et les femmes sont plus touchées que les hommes, avec 23,9% des femmes en emploi contre 13,5% chez les hommes. Il est plus important en milieu urbain (22,2%) surtout à Bamako (21,3%), avec respectivement 35,9% et 36,1% pour les femmes. Le taux de sous-emploi reste élevé, voire très élevé à Ménaka (51,4% avec 58,3% pour les femmes). Le taux de sous-emploi de Ménaka est suivi de ceux de Kidal et de Gao avec respectivement 44,0% et 36,3%. A contrario, les taux sont relativement bas à Tombouctou (7,4%) et Sikasso (8,6%). Cette fois-ci, quel que soit la région, le taux de sous-emplois des femmes est plus élevé que celui des hommes. Le sous-emploi réparti dans les différentes tranches d'âge est plus important au niveau des personnes âgées de 15-24 ans, de la tranche des 25-35 ans avec des taux respectifs de 22,5% et 20,8%, contre une moyenne de 17%. Quel que soit le groupe d'âge, les taux sont plus accentués chez les femmes que chez les hommes, à des écarts très importants qui vont des 10,9 points de pourcentage à 15,8 points. A partir de 15-24 ans, jusqu'à 41-64 ans, le taux de sous-emploi des femmes descend de tranche en tranche d'âge, tandis que les plus faibles taux des hommes s'observent dans les tranches d'âge de 41 – 64 ans, chez les plus de 64 ans, et enfin chez les 36 – 40 ans avec respectivement 9,7%, 11,8% et 14,4%. Cette fois ci, le taux de sous-emploi a augmenté au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente jusqu'au niveau secondaire, avant de chuter au niveau supérieur. Chez les femmes, le taux est plus élevé chez les actifs ayant le niveau secondaire (48,0%), que celles ayant les niveaux supérieur (41,7%) et fondamental (37,5%). La main d'œuvre en emploi pour ceux qui sont d'aucun niveau est moins sous-employée que les autres catégories par contre. Le taux de sous-emploi des femmes de niveau secondaire (48,0%) est plus élevé que chez les actifs occupés de niveau supérieur

(41,7%). Ce sont chez les hommes que le plus fort taux de sous-emploi s'observe au niveau secondaire (22,3%).

Tableau 47: Taux de sous-emploi (en %)

		Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	13,2	35,9	22,2
	Bamako	11,3	36,1	21,3
	Autre urbain	15,3	35,7	23,1
	Rural	13,6	20,7	16,6
Région	Kayes	7,9	31,6	19,6
	Koulikoro	20,7	49,6	28,8
	Sikasso	6,8	10,3	8,6
	Ségou	18,7	19,9	19,2
	Mopti	11,4	21,4	15,5
	Tombouctou	2,9	12,5	7,4
	Gao	30,0	70,2	36,3
	Kidal	36,9	75,3	44,0
	Taoudenni	9,9	42,9	11,1
	Ménaka	49,9	58,3	51,4
	Bamako	11,3	36,1	21,3
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	16,0	30,1	22,5
	25 - 35 ans	16,2	25,5	20,8
	36 - 40 ans	14,4	21,8	17,5
	41 - 64 ans	9,7	17,6	12,5
	Plus de 64 ans	11,8	21,7	14,5
Education	Aucun	11,7	18,2	14,7
	Primaire	14,3	37,5	22,8
	Secondaire	22,3	48,0	30,1
	Supérieur	20,4	41,7	25,9
Total		13,5%	23,9	17,9

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2022

4.1.6. Inactivité

Les inactifs sont des individus ayant l'âge de travailler, mais qui n'étaient ni en emploi, ni au chômage. Les principales raisons d'inactivité sont les activités ménagères (femmes au foyer) pour 17,9% des raisons, la scolarité (47,2%), qui constituent plus de sept dixième des inactifs. La retraite et l'invalidité représentent respectivement 4,8% et 5,8% des inactifs du Mali. La scolarité est le principal motif d'inactivité chez les hommes (58,3%), en raison de la plus forte et plus longue scolarisation des garçons comparativement aux filles. Il en est de même pour le milieu urbain (63,2% dont 67,4% pour Bamako) par rapport à celui rural. Ainsi la scolarisation reste au Mali un phénomène urbain et masculin. Les femmes sont principalement au foyer (30,7%). Dans les régions de Kidal (32,5%), Ménaka (30,5%) et Taoudenni (26,4%) un peu moins d'un tiers des inactifs sont des femmes au foyer. Cette proportion est moins importante à Sikasso (7,6%) et Kayes (11,3%). Les inactifs de 25-40 ans sont majoritairement des femmes au foyer. Ainsi, 95,7% des femmes inactifs de 36-40 ans sont des femmes au foyer et 90,9% de la tranche 25-35 ans le sont également. La femme au foyer est majoritairement analphabète (26,5%). Par ailleurs, la majorité des inactifs de niveau fondamental et plus sont en cours de scolarité/étudiant (86,0%) pour le niveau fondamental, (76,7%) pour le secondaire et (74,6%) pour le niveau supérieur).

Tableau 48: Répartition en % des inactifs par raison d'inactivité

		Invalide ou en maladie de longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Retraité / vieillard	Gros- sese	Femme au foyer	Rentier	Autres	Total
Sexe de l'individu	Homme	7,1	58,3	4,9	0,0	0,0	0,1	29,6	100
	Femme	4,9	39,2	4,7	0,2	30,7	0,0	20,3	100
	Total	5,8	47,2	4,8	0,1	17,9	0,1	24,2	100
Zone de résidence	Urbain	3,2	63,2	4,8	0,1	17,9	0,1	10,6	100
	Bamako	2,5	67,4	5,4	0,1	17,3	0,1	7,3	100
	Autre urbain	3,9	59,2	4,4	0,1	18,4	0,2	13,9	100
	Rural	6,7	41,6	4,8	0,1	17,9	0,1	28,9	100
Région	Kayes	3,9	56,4	5,8	0,4	11,3	0,2	22,0	100
	Koulikoro	1,6	43,6	4,7	0,0	25,1	0,0	24,9	100
	Sikasso	3,6	54,4	5,5	0,2	7,6	0,0	28,6	100
	Ségou	18,9	36,9	2,9	0,1	22,6	0,2	18,5	100
	Mopti	1,3	37,8	6,2	0,0	15,6	0,0	39,1	100
	Tombouctou	12,1	42,9	1,2	0,1	14,1	0,0	29,5	100
	Gao	5,7	38,7	2,8	0,0	30,0	0,2	22,6	100
	Kidal	0,6	25,1	2,6	0,1	32,5	0,2	39,0	100
	Taoudenni	4,0	28,2	2,0	0,0	26,4	0,0	39,4	100
	Ménaka	28,3	12,0	4,2	0,0	30,5	0,1	24,9	100
Bamako	2,5	67,4	5,4	0,1	17,3	0,1	7,3	100	
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	1,7	54,8	0,0	0,5	28,2	0,2	14,6	100
	25 - 35 ans	2,0	4,6	0,0	0,1	90,9	0,0	2,3	100
	36 - 40 ans	2,5	1,3	0,0	0,4	95,7	0,0	0,0	100
	41 - 64 ans	10,9	1,0	18,1	0,0	51,9	0,4	17,8	100
	Plus de 64 ans	19,1	1,4	70,1	0,1	3,7	0,2	5,4	100
Education	Aucun	10,0	10,4	7,8	0,1	26,5	0,1	45,1	100
	Primaire	1,7	86,0	1,0	0,1	8,2	0,1	3,0	100
	Secondaire	1,1	76,7	5,6	0,2	15,3	0,1	1,0	100
	Supérieur	0,4	74,6	9,5	0,0	13,5	0,0	1,9	100
Total		5,8	47,2	4,8	0,1	17,9	0,1	24,2	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2022

Les Aides (famille, fils/filles, amis, voisin) permettent à (98,3%) des inactifs de subvenir principalement à leurs besoins. Ils sont suivis de loin par les pensions du travail ou autres pensions (veuvage, divorce, orphelinat) pour 1,1% des inactifs et marginalement l'épargne, la bourse, la rente ou la mendicité (0,6% pour ces 4 moyens réunis). L'aide joue relativement plus favorable chez les femmes que chez les hommes (98,7% contre 97,6%). Comparativement aux femmes, les hommes dépendent un peu plus de la pension (1,6%) et d'épargne (0,3%). Une fois de plus les inactifs de niveau supérieur ont un peu moins besoin des aides (80,3% contre 98,3% en moyenne nationale), mais utilisent plus les pensions pour subvenir à leur besoin (8,3% pour 1,1% pour la moyenne nationale). A Kidal, les inactifs utilisent quasiment les aides (98,3%) et

les pensions pour survivre (1,5%). Par groupe d'âge, la mendicité concerne les inactifs de 36 à 64 ans. La bourse est le revenu des étudiants de niveau supérieur.

Tableau 49: Répartition en % des inactifs selon les moyens utilisés pour survivre

		Pension de travail	Autre pension	Aide	Rente	Epargne	Mendicité	Bourse	Total
Sexe de l'individu	Homme	1,0	0,6	97,6	0,2	0,3	0,0	0,2	100
	Femme	0,2	0,5	98,7	0,2	0,2	0,0	0,2	100
	Total	0,5	0,6	98,3	0,2	0,2	0,0	0,2	100
Zone de résidence	Urbain	1,1	1,0	96,8	0,4	0,3	0,1	0,4	100
	Bamako	1,4	1,2	95,9	0,5	0,4	0,1	0,6	100
	Autre urbain	0,9	0,8	97,8	0,3	0,2	0,0	0,1	100
	Rural	0,3	0,4	98,8	0,2	0,2	0,0	0,1	100
Région	Kayes	0,3	1,0	98,2	0,0	0,3	0,0	0,1	100
	Koulikoro	0,6	0,6	98,5	0,1	0,0	0,0	0,2	100
	Sikasso	0,3	0,2	99,4	0,0	0,0	0,0	0,1	100
	Ségou	0,5	0,3	98,9	0,1	0,2	0,0	0,0	100
	Mopti	0,2	0,2	99,2	0,2	0,0	0,0	0,2	100
	Tombouctou	0,6	0,2	96,4	2,7	0,0	0,0	0,0	100
	Gao	0,1	1,0	94,5	0,1	4,1	0,0	0,1	100
	Kidal	0,2	1,3	98,3	0,0	0,1	0,0	0,1	100
	Taoudenni	0,0	2,5	97,3	0,0	0,0	0,2	0,0	100
	Ménaka	0,2	0,8	99,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Bamako	1,4	1,2	95,9	0,5	0,4	0,1	0,6	100	
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	0,0	0,5	98,5	0,0	0,2	0,0	0,7	100
	25 - 35 ans	0,0	0,5	99,2	0,1	0,1	0,0	0,1	100
	36 - 40 ans	0,4	0,4	98,4	0,0	0,6	0,1	0,1	100
	41 - 64 ans	1,9	0,9	94,5	0,8	1,6	0,3	0,1	100
	Plus de 64 ans	6,8	1,9	87,5	2,7	0,9	0,0	0,1	100
Education	Aucun	0,3	0,4	98,5	0,3	0,3	0,0	0,1	100
	Primaire	0,3	0,7	98,9	0,1	0,0	0,0	0,0	100
	Secondaire	3,6	0,8	94,6	0,4	0,5	0,0	0,2	100
	Supérieur	6,8	1,5	80,3	0,1	1,5	0,0	9,7	100
Total		0,5	0,6	98,3	0,2	0,2	0,0	0,2	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2022

4.2. Intermédiation

L'objet de l'intermédiation est de favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi par la mise en place d'un mécanisme adéquat d'accompagnement, d'orientation et de conseil des demandeurs d'emploi et des entreprises. Son domaine couvre également toutes les actions visant à renforcer l'employabilité des demandeurs d'emploi ainsi que la prospection auprès des entreprises pour recueillir leurs besoins en personnel et en formation. Selon l'Article 6 de la C088 de l'OIT14, le service de l'emploi doit être organisé de manière à assurer l'efficacité du recrutement et du placement des travailleurs. A cette fin, il doit, entre autres, aider les travailleurs à trouver un emploi convenable et les employeurs à recruter des

travailleurs qui conviennent aux besoins des entreprises; plus particulièrement, il doit, conformément aux règles formulées sur le plan national : i) enregistrer les demandeurs d'emploi, prendre note de leurs qualifications professionnelles, de leur expérience et de leurs goûts, les interroger aux fins de leur emploi, contrôler, si besoin est, leurs aptitudes physiques et professionnelles, et les aider à obtenir, lorsqu'il y a lieu, une orientation, une formation ou une réadaptation professionnelles ; 14 Convention (n° 88) concernant l'organisation du service de l'emploi (Adoption: San Francisco, 31ème session CIT (09 juil. 1948) et entrée en vigueur: 10 août 1950) ; Ratifiée par le Mali le 12 avril 2016. 61 ii) obtenir des employeurs des informations précises sur les emplois vacants notifiés par eux au service, et sur les conditions que doivent remplir les travailleurs qu'ils recherchent pour occuper ces emplois ; iii) diriger vers les emplois vacants les candidats possédant les aptitudes professionnelles et physiques requises ; iv) organiser la compensation des offres et des demandes d'emploi d'un bureau à un autre, lorsque le bureau consulté en premier lieu n'est pas en mesure de placer convenablement les candidats ou de pourvoir convenablement aux emplois vacants, ou lorsque d'autres circonstances le justifient. Au Mali, cette mission est le cœur de métier de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), le Service d'Emploi Public et les Bureaux de Placement Payant et les Entreprises de Travail Temporaires (BPP/ETT). L'ANPE et les BPP/ETT travaillent en synergie dans la mise en œuvre des activités d'intermédiation et utilisent les concepts et méthodologies partagés pour l'enregistrement des demandes et offres d'emplois et les placements effectués. La présente partie traite les données relatives aux demandes et offres d'emploi enregistrées ainsi les placements effectués au cours de l'année 2022 par l'ANPE (Bureau de placement public) et par les BPP/ETT (Bureaux de placement privés).

4.2.1. Demandes d'emplois

Généralement une demande d'emploi est une lettre manuscrite de demande d'emploi adressée à une structure pour l'obtention d'un emploi d'où l'expression de mettre sa force de travail à la disposition d'un futur employeur. Elle se manifeste au niveau des bureaux de placement public et privés par une inscription sur leur registre de demande d'emploi. Les demandeurs d'emploi ou chercheurs d'emploi sont l'ensemble des personnes qui ont pris sur une période donnée, des dispositions spécifiques pour chercher un emploi salarié ou non. Ce sont l'ensemble des chômeurs et des travailleurs à la recherche d'un autre emploi. Ces personnes sont de deux (2) types : - le premier type est celui des personnes ayant déjà travaillé et qui ont perdu leur emploi, et qui de ce fait recherchent un nouvel emploi ; - le second type est celui des personnes qui n'ont jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un premier emploi : ce sont des demandeurs de premier emploi ou des chômeurs de première insertion ou des primo demandeurs. En 2022, 4673 demandes d'emplois ont été enregistrées contre 3 998 en 2021 soit une augmentation de 16,8%. On constate que malgré les dispositions du Code du Travail qui en son Article 350 stipule, entre autres, que les bureaux de placement payant sont tenus de communiquer à l'Office National de la Main-d'œuvre et de l'Emploi (ONMOE, actuelle ANPE) les informations relatives aux placements effectués, et ainsi qu'un exemplaire de déclaration d'ouverture d'établissement ou de chantier. Le refus de communiquer à l'ONMOE les informations contenues dans le présent article est puni des peines sanctionnant le refus de répondre aux enquêtes statistiques ; les BBP / ETT ; seules les données de l'ANPE ont été centralisées pour

les demandes d'emplois. Cela malgré la mise à disposition d'outils d'enregistrement des demandes d'emploi à travers le Registre Officiel des Demandes et offres d'Emplois (RODE). Les bureaux ne transmettent pas régulièrement les données à leur niveau, et l'ANPE qui doit les centraliser pour les transmettre à l'ONEF aux fins d'analyse, n'organise plus d'opérations de collecte semestrielles auprès des BPP/ETT pour la remontée des statistiques. Il faut noter également une insuffisance de ressources humaines aux niveaux des BPP/ETT et la pratique actuelle de certains Bureaux Privés de Placement et les Entreprises de Travaux Temporaires (BPP/ETT) qui consiste à ne pas avoir une base de données globale pour l'ensemble des demandeurs d'emplois enregistrés mais uniquement une base de données pour les candidats à une offre spécifique donnée. Les demandeurs d'emploi sont majoritairement des hommes 71,4% contre 28,6% de femmes. Les régions de Bamako et de Kayes ont enregistré le plus de demandes d'emploi. Presqu'un tiers des demandes d'emplois est enregistré à Bamako (31,2%). Cette fois-ci un peu moins d'un chercheur d'emploi sur deux n'a pas 30 ans (47,6% ou ont un âge inférieur à 30 ans). Cette jeunesse est plus marquée chez les filles que chez les garçons (49% des filles non pas 30 ans contre 47% des garçons). Les niveaux d'instruction les plus dominants sont « Non spécifié » 23,9 ; « Secondaire Technique et Professionnelle » 21,8 ; « DEUG / DUT / Licence », 16,2%.

Tableau 50: Demandes d'emploi enregistrées par caractéristique sociodémographique

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Structure de placement	ANPE	3 338	71,4	1 335	28,6	4 673	100,0
	BPP/ETT	-		-		-	
Situation du demandeur	Occupé	151	68,6	69	31,4	220	4,7
	Chômeur	2 416	72,4	922	27,6	3 338	71,4
	Non spécifié	771	69,1	344	30,9	1 115	23,9
Région	Kayes	740	73,8	263	26,2	1 003	21,5
	Koulikoro	173	61,1	110	38,9	283	6,1
	Sikasso	333	69,1	149	30,9	482	10,3
	Ségou	198	72,3	76	27,7	274	5,9
	Mopti	230	63,7	131	36,3	361	7,7
	Tombouctou	178	77,1	53	22,9	231	4,9
	Gao	196	85,2	34	14,8	230	4,9
	Kidal	85	54,5	71	45,5	156	3,3
	Taoudéni	24	61,5	15	38,5	39	0,8
	Ménaka	109	69,9	47	30,1	156	3,3
	Bamako	1 072	73,5	386	26,5	1 458	31,2
Classe d'âge	Moins de 20 ans	49	60,5	32	39,5	81	1,7
	20 à 24 ans	723	69,1	323	30,9	1 046	22,4
	25 à 29 ans	796	72,6	300	27,4	1 096	23,5
	30 à 39 ans	792	72,4	302	27,6	1 094	23,4
	40 à 59 ans	206	85,8	34	14,2	240	5,1
	60 ans et plus	1	100,0	-	0,0	1	0,0
	Non spécifié	771	69,1	344	30,9	1 115	23,9
Niveau d'éducation	Aucun niveau	82	84,5	15	15,5	97	2,1
	Alphabétisé	465	82,9	96	17,1	561	12,0
	1 ^{er} Cycle fondamental	320	86,5	50	13,5	370	7,9
	2 ^{ème} Cycle fondamental	138	68,7	63	31,3	201	4,3
	Secondaire Général	137	71,4	55	28,6	192	4,1
	Secondaire Technique et Professionnelle	710	69,6	310	30,4	1 020	21,8
	DEUG/DUT/Licence	460	60,8	296	39,2	756	16,2
	Maîtrise et plus	255	70,6	106	29,4	361	7,7
Non spécifié	771	69,1	344	30,9	1 115	23,9	
Total		3 338	71,4	1 335	28,6	4 673	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

Les 44,2% des demandeurs d'emploi ont une qualification (39% de cadres et agents de maîtrise et 5,2% d'ouvriers et d'emplois qualifiés). Les métiers les plus recherchés sont : « Activités d'administration publique », 26,9 % ; suivies de « Immobilier location et services aux entreprises » 22,7%. Les métiers les moins recherchés sont entre autres : - Extraction et traitement de minéraux ; activités des ménages - Production et distribution d'électricité de gaz et d'eau ; les activités financières - Activités à caractère collectif ou personnel ; - Pêche Pisciculture et aquaculture ; - Hôtels restauration et tourisme. Ces métiers ont été identifiés dans l'EODEL15 comme des filières porteuses d'emplois et de revenus. Mais moins de 1,5% des demandeurs d'emploi recherche ces métiers. En somme, pour améliorer la situation actuelle, il serait nécessaire de mettre un accent particulier sur le développement et la mise en œuvre des actions d'information et de sensibilisation à l'emploi. Ces initiatives doivent être multipliées à

l'endroit des étudiants et des chercheurs d'emplois pour mieux les orienter sur le marché de l'emploi et de la formation professionnelle

Tableau 51: Demandes d'emploi enregistrées par qualification et métier demandé

	Homme		Femme		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Qualification	Cadres supérieurs	627	64,7	342	35,3	969	20,7
	Cadres moyens et agents de maîtrise	540	63,1	316	36,9	856	18,3
	Ouvriers qualifiés	127	70,9	52	29,1	179	3,8
	Ouvriers spécialisés	458	81,2	106	18,8	564	12,1
	Employés qualifiés	65	97,0	2	3,0	67	1,4
	Employés spécialisés	5	38,5	8	61,5	13	0,3
	Manœuvres et assimilés	745	81,9	165	18,1	910	19,5
	Non spécifié	771	69,1	344	30,9	1 115	23,9
Métier recherché	Agriculture, Chasse et Sylviculture	93	80,2	23	19,8	116	2,5
	Extraction et traitement de minéraux	1	100,0	0	0,0	1	0,0
	Pêche, Pisciculture et aquaculture	13	86,7	2	13,3	15	0,3
	Activités de Fabrication	132	91,7	12	8,3	144	3,1
	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments, Travaux Publics	159	88,3	21	11,7	180	3,9
	Commerce, Vente et location	36	54,5	30	45,5	66	1,4
	Hôtels, restauration et tourisme	14	34,1	27	65,9	41	0,9
	Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	327	95,3	16	4,7	343	7,3
	Activités financières	7	36,8	12	63,2	19	0,4
	Immobilier, location et services aux entreprises	822	77,5	239	22,5	1 061	22,7
	Activités d'administration publique	774	61,7	481	38,3	1 255	26,9
	Education – Formation	123	66,8	61	33,2	184	3,9
	Santé et action sociale	50	48,1	54	51,9	104	2,2
	Activités à caractère collectif ou personnel	16	59,3	11	40,7	27	0,6
	Activité des ménages	-	0,0	2	100,0	2	0,0
	Non spécifié	771	69,1	344	30,9	1 115	23,9
	Total	3 338	71,4	1335	28,6	4 673	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

4.2.2. Offres d'emplois

C'est une demande de travail émanant des entreprises, des services et des personnes. L'offre d'emploi, c'est l'action de proposer un contrat, un service ou un marché à une personne en situation de recherche d'emploi. L'offre d'emploi des entreprises et services est généralement fonction de critères de la Catégorie Socioprofessionnelle (CSP) ou de Qualification, de la spécialité ou du profil, de l'expérience, du diplôme souhaité, etc. Une offre est égale à un poste

de travail. Les postes proposés aux candidats à l'embauche sont soit des emplois nouveaux soit des emplois de remplacement. En 2022, les bureaux de placement public et privés ont enregistré 1434 offres d'emplois contre 3676 soit une diminution de 60,9%. Cette fois ci, seul l'ANPE a enregistré 1434 offres d'emplois soit la totalité des offres d'emplois enregistrées. Ainsi tous les emplois enregistrés fournissent une précision sur le « Type d'emploi offert », ainsi que sur la « Durée de l'emploi offert ». 99,7% des offres enregistrées et spécifiés sous de nouveaux postes de travail contre 0,3% de remplacement. Un peu plus d'un quart (1/4) des offres soit 25,2% ont été enregistrées à Ségou ; et 24,1% dans le District de Bamako.

Tableau 52: Offres d'emploi enregistrées par Bureaux caractéristique sociodémographique

		Effectif	%
Structure de placement	Offres de l'ANPE	1 434	100,0
	Offres des BPP et ETT	-	-
Type d'emploi offert	Nouveau poste	1 430	99,7
	Remplacement	4	0,3
Durée de l'emploi offert	Moins de 3 mois	479	33,4
	3 à 6 mois	37	2,6
	6 à 12 mois	434	30,3
	12 à 24 mois	141	9,8
	Plus de 24 mois	343	23,9
Région	Kayes	84	5,9
	Koulikoro	49	3,4
	Sikasso	244	17,0
	Ségou	362	25,2
	Mopti	66	4,6
	Tombouctou	75	5,2
	Gao	40	2,8
	Kidal	49	3,4
	Taoudenni	40	2,8
	Ménaka	79	5,5
Bamako	346	24,1	
Total		1 434	100,0%

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

Nous constatons que cette fois-ci à la lumière de l'interprétation du tableau 50 concernant les offres d'emploi enregistrés par qualification et métier offert, toutes les offres fournissent des précisions et des qualifications du poste, sur le domaine du métier.

Tableau 53: Offres d'emploi enregistrées par qualification et métier offert

		Effectif	%
Qualification	Cadre supérieur	467	32,6
	Cadre moyen (Technicien et agent de maîtrise)	357	24,9
	Ouvriers qualifiés	114	7,9
	Employés qualifiés	288	20,1
	Ouvriers spécialisés (ou non qualifiés)	3	0,2
	Employés spécialisés (ou non qualifiés)	-	0,0
	Manœuvres et assimilés	205	14,3
Métiers	Agriculture, Chasse et Sylviculture	99	6,9
	Pêche, Pisciculture et aquaculture	-	0,0
	Extraction et traitement de minéraux	2	0,1
	Activités de Fabrication	25	1,7
	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2	0,1
	Construction de Bâtiments, génie civil	44	3,1
	Commerce, Vente et location	21	1,5
	Hôtels et restaurants	1	0,1
	Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	14	1,0
	Activités financières	1	0,1
	Immobilier, location et services aux entreprises	229	16,0
	Activités d'administration publique	610	42,5
	Education – Formation	77	5,4
	Santé et action sociale	288	20,1
	Activités à caractère collectif ou personnel	21	1,5
	Activité des ménages	-	0,0
	Total		1 434

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

4.2.3. Placements

Selon le Bureau international du Travail (BIT), les offices de main d'œuvre créés par l'Etat, étaient les seuls intermédiaires entre les demandeurs d'emploi et les employeurs potentiels. Le nouveau Code du travail a levé le monopole de placement à l'Etat. L'Office National de la Main-d'œuvre et de l'Emploi (ONMOE) a été restructuré en 2001 en Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Des Bureaux de Placement Privés (BPP) et des Entreprises de Travail Temporaires (ETT) ont été autorisés à exercer sur le marché du travail, aux côtés des services publics d'emplois. Selon l'Article 11 de la C088 de l'OIT18 qui stipule que : les autorités compétentes doivent prendre toutes mesures nécessaires pour assurer une coopération efficace entre le service public de l'emploi et les bureaux de placement privés à fins non lucratives ; l'ANPE a établi un partenariat étroit avec les BPP/ETT à travers un Protocole avec le CONABEM (Conseil National des Bureaux de Placement Payant et Entreprises de travail Temporaire) en 2014. Ce Protocole a pour objet de définir les axes de partenariat possible entre l'ANPE et le CONABEM dans leurs actions de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi. Spécifiquement, il s'applique, entre autres, aux domaines suivants : - Activités d'intermédiation ; - Collecte et transmission des données ; - Formation et perfectionnement ; - Accompagnement ; - Renforcement de capacités ; - Etudes et recherches ; - Information, sensibilisation et communication. Le Comité de Suivi mis en place dans le cadre de ce protocole ne fonctionne pas selon les normes statutaires. Les transmissions des données relatives aux

demandes et offres d'emplois et les placements effectués sont timides souvent inexistantes malgré les dispositions législatives qui obligent les BPP à transmettre les statistiques sur les demandes et offres d'emplois et les placements effectués à l'ANPE. C'est pourquoi les données traitées dans cette partie sont uniquement celles issues des activités de l'ANPE. Il y a lieu de dynamiser le partenariat entre le Service d'Emploi Public (ANPE) et les BPP/ETT (CONABEM).

Tableau 54: Placements effectués par sexe selon la structure de placement et la qualification

Structure de placement		Homme		Femme		Ensemble	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Structure de placement	ANPE	1 479	100,0	435	100,0	1 914	100,0
	BPP/ETT	-	-	-	-	-	-
Qualification	Cadre supérieur	224	15,1	95	21,8	319	16,7
	Cadre moyen	301	20,4	135	31,0	436	22,8
	Ouvriers qualifiés	56	3,8	18	4,1	74	3,9
	Employés qualifiés	70	4,7	24	5,5	94	4,9
	Ouvriers spécialisés	2	0,1	-	0,0	2	0,1
	Employés spécialisés	3	0,2	2	0,5	5	0,3
	Manœuvres et assimilés	95	6,4	7	1,6	102	5,3
	Non spécifié	728	49,2	154	35,4	882	46,1
Total		1 479	100,0	435	100,0	1 914	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

En 2022, les bureaux de placement public et privés ont effectué 1914 placements contre 2497 en 2021 soit une diminution de 23,3%. La non satisfaction globale des offres enregistrées est de 23,3% en 2022 contre 67,9% en 2021. Les placements effectués par l'ANPE en 2022 sont au nombre de 1914 dont 77,2% d'hommes et 22,8% de femmes. La majorité des placements effectués n'ont pas fourni de précision sur les caractéristiques du poste occupé. Il s'agit du domaine du métier, la qualification et le niveau d'instruction du placé. Cela est consécutif à la qualité de l'enregistrement des offres d'emplois reçues par les bureaux de placement. 46,1% des placements effectués ne fournissent pas de précisions sur les caractéristiques du poste occupé. L'analyse est portée sur les données spécifiées. Seulement cinq (5) domaines de métiers regroupent près de 54% des placements effectués spécifiés. Il s'agit de « Activités d'administration publique », 24,2% ; « Construction de Bâtiments génie civil », 6,7% ; « Immobilier location et services aux entreprises » 5,6% ; « Agriculture, chasse et sylviculture » 5,1 ; « Education-formation », 4,0%.

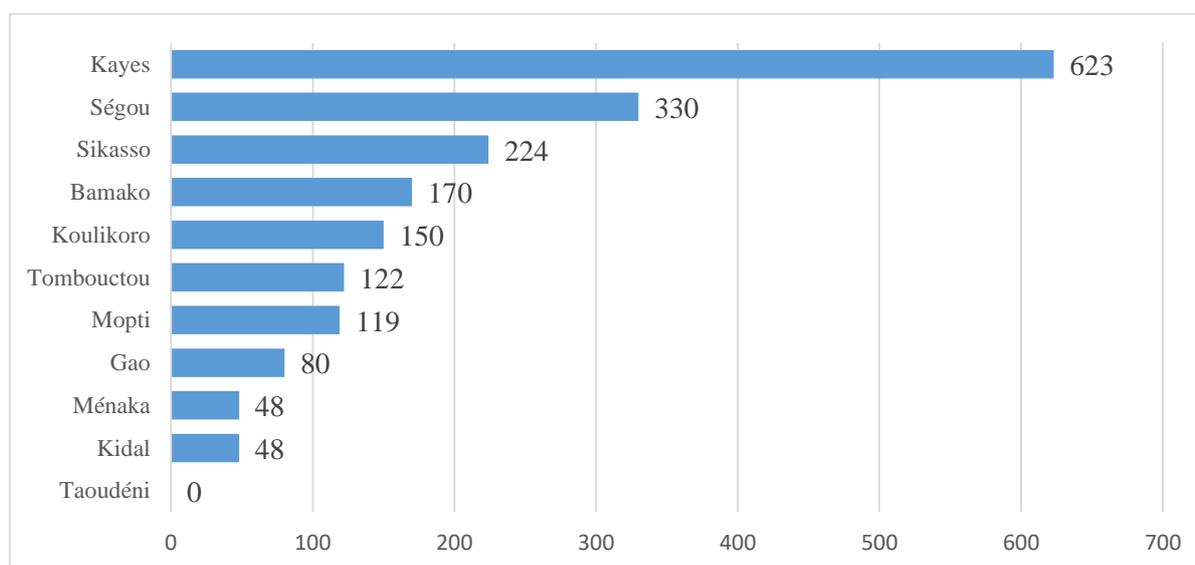
Le tableau 52 nous renseigne que 1914 placements ont été effectués en 2022 dont 77,2% des personnes placées étaient des hommes. Plus de sept (7) sur dix (10) soit 46,1% des placements effectués par les bureaux de placement public et privés n'ont pas renseigné les caractéristiques sur la qualification et le niveau d'éducation. Parmi les placements effectués par les bureaux et dont la qualification est spécifiée, les cadres supérieurs et les manœuvres et assimilés dépassent chacun le cinquième. Les employés spécialisés (ou non qualifiés) et qualifiés représentaient des faibles pourcentages des personnes placées. Pour le niveau d'éducation hormis les non spécifiés, les personnes ayant les niveaux d'instruction secondaire technique professionnel et

aucun (néant) dépassaient chacun les quatre. Les personnes ayant seulement le permis de conduire, des niveaux d'éducation du premier cycle ou du second cycle représentaient chacun un faible pourcentage des placées.

Tableau 55: Placements effectués par sexe selon le métier

Métier	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, Chasse et Sylviculture	87	5,9	11	2,5	98	5,1
Pêche, Pisciculture et aquaculture	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Extraction et traitement de minéraux	1	0,1	1	0,2	2	0,1
Activités de Fabrication	48	3,2	7	1,6	55	2,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Construction de Bâtiments, génie civil	107	7,2	21	4,8	128	6,7
Commerce, Vente et location	22	1,5	18	4,1	40	2,1
Hôtels et restaurants	1	0,1	0	0,0	1	0,1
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	16	1,1	5	1,1	21	1,1
Activités financières	0	0,0	2	0,5	2	0,1
Immobilier, location et services aux entreprises	71	4,8	37	8,5	108	5,6
Activités d'administration publique	322	21,8	142	32,6	464	24,2
Education – Formation	59	4,0	18	4,1	77	4,0
Santé et action sociale	15	1,0	18	4,1	33	1,7
Activités à caractère collectif ou personnel	2	0,1	1	0,2	3	0,2
Activité des ménages	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Non spécifié	728	49,2	154	35,4	882	46,1
Total	1 479	100,0	435	100,0	1 914	100,0

Près que (1/3) des placements sont effectués à Sikasso (32,5%) ou à Ségou (17,2%). La performance de Sikasso est consécutive aux efforts de prospection de la part des acteurs chargés de l'intermédiation au niveau local. Il s'agit de la Direction régionale de l'ANPE et des BPP/ETT.



Graphique 4: Placements effectués par région

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

4.3. Créations d'emplois et employabilité

Bien que le taux d'emploi soit accepté comme l'une des principales variables macroéconomiques et couramment utilisé pour examiner la performance de l'économie, il peut refléter avec exactitude l'état de santé du marché du travail. Il est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.

Cette partie s'intéresse aux informations sur les créations d'emplois, le dispositif de formation et de qualification, le programme de formation professionnelle, la situation des demandes de formation et la situation de financement des projets.

La moyenne annuelle de l'évolution des emplois créés de 2019 à 2022 est de 43 926,3 mais nous observons une diminution de plus de 9 000 emplois en 2020. Cette situation pourrait s'expliquer par les crises politico-institutionnelles et la pandémie du COVID 19. Cette pandémie a perturbé le monde du travail avec des conséquences massives sur l'emploi, les revenus et la productivité. Elle a mis des milliers de travailleurs et d'entreprises dans une situation d'extrême vulnérabilité. Bien que les effets négatifs des crises sur l'économie soient réels, l'analyse des données sur les créations d'emplois révèle qu'après l'année 2020, beaucoup de progrès ont été réalisés entre 2021 et 2022 (52 903 et 59 416 emplois créés) presque le double de celle de l'année 2020. Il faut noter qu'en 2020, aucun enregistrement n'a été signalé au compte des Projets, Programmes d'Investissement en infrastructures et des Projets, Programmes, Agences d'insertion.

Sur un total de 61 719 emplois créés en 2022, 59 416 étaient des créations nettes et 2 303, des pertes d'emplois. Ces créations nettes étaient réparties entre le secteur privé (30 368 emplois) et le secteur public (31 351 emplois). En ce qui concerne les emplois générés par le secteur public, 17 988 ont été générés par les Projets, Programmes, Agences d'insertion, 11 566 étaient générés par la fonction Publique d'Etat et des Collectivités et des Forces Armées et de Sécurité et 1 797 à travers par les Projets, Programmes d'investissement en infrastructure. Enfin, il faut noter une déperdition de 2 303 emplois en 2022.

Tableau 56: Evolution des emplois créés de 2019 à 2022

Type d'emplois	2019	2020	2021	2022	Moyenne annuelle
Emplois créés par le secteur privé	23 592	28 463	25 031	30 368	26 863,5
Emplois créés par le secteur public	14 867	1 736	30 564	31 351	19 630
Emplois permanents (recrutements fonctions Etat, Collectivité, Forces armées et Sécurité)	6 314	1 736	3 524	11 566	5 785
Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissements en infrastructure	7 279	-	2 137	1 797	2 803
Auto-Emplois générés par les Projets, Programmes, Agences d'insertion	1 274	-	24 903	17 988	11 041
Total emplois créés	38 459	30 199	55 595	61 719	46 493
Pertes d'emplois	2 337	2 935	2 692	2 303	2 566,8
Total création nette d'emplois	36 122	27 264	52 903	59 416	43 926,3

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux emploi, 2022

Toutefois, lorsque l'on évalue les 30 368 emplois créés par type de contrat en 2022 à travers le secteur privé, la dominance revient aux Contrats à Durée Déterminée (CDD) qui est de 18 268 soit 60,1% contre 12 100 soit 39,9% d'emplois permanents comme Contrats à Durée Indéterminée (CDI). Près de 8 créations d'emplois sur 10 dans le secteur privé sont au profit des hommes, 78,1% d'hommes contre 21,9% de femmes.

Les branches d'activités les plus pourvoyeuses d'emplois dans le secteur privé sont : « Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale » (6 288 emplois) ; « Activités de Services de Soutien et de Bureau » (5 575 emplois) ; « Activités Extractives » (3 867 emplois) ; « Activités des Organisations Extraterritoriales » (2 678 emplois) et les « Activités d'Enseignement » (2 256 emplois). Ces cinq (5) branches en elles seules ont généré 20 634 emplois soient 67,9% des emplois. A cela, d'autres activités sont moyennement représentées telles que les Autres Activités de Services N.C.A (1 927 emplois) ; le commerce (1 720 emplois) ; la Construction (938) et les Activités d'Administration Publique (984 emplois). Apparemment, on sous-estime l'ampleur réelle des défis que pose le marché du travail puisqu'un grand nombre de personnes travaillent sous le contrat à durée déterminée (CDD).

Tableau 57: Répartition du nombre d'emplois créés par trimestre et par branche d'activités du secteur privé

Trimestre	CDD			CDI			Total
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Trimestre 1	4 674	1 280	5 954	3 396	883	4 279	10 233
Trimestre 2	3 758	739	4 497	2 120	731	2 851	7 348
Trimestre 3	2 728	741	3 469	1 832	536	2 368	5 837
Trimestre 4	3 220	1 128	4 348	2 018	584	2 602	6 950
Agriculture, Sylviculture, Pêche	320	74	394	94	20	114	508
Activités Extractives	2 026	111	2 137	1 657	43	1 700	3 837
Activités de Fabrication	540	25	565	271	27	298	863
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	22	9	31	74	3	77	108
Production et Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement des Déchets et Dépollution	161	19	180	58	24	82	262
Construction	653	24	677	250	11	261	938
Commerce	625	280	905	613	202	815	1 720
Transports et Entreposage	216	27	243	216	32	248	491
Hébergement et Restauration	204	53	257	112	31	143	400
Information et Communication	108	36	144	173	39	212	356
Activités Financières et d'Assurance	346	157	503	183	89	272	775
Activités Immobilières	24	6	30	3	3	6	36
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	135	35	170	94	30	124	294
Activités de Services de Soutien et de Bureau	2 231	608	2 839	1 897	839	2 736	5 575
Activités d'Administration Publique	205	68	273	532	179	711	984
Enseignement	597	308	905	1 057	294	1 351	2 256
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	3 128	1 224	4 352	1 275	661	1 936	6 288
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	20	2	22	6	1	7	29
Autres Activités de Services N.C.A.	1 235	322	1 557	307	63	370	1 927
Activités Spéciales des Ménages	23	9	32	7	4	11	43
Activités des Organisations Extraterritoriales	1 561	491	2 052	487	139	626	2 678
Total	14 380	3 888	18 268	9 366	2 734	12 100	30 368

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux emploi, 2022

Sur les 31 351 emplois publics générés en 2022, 19 008 soit 60,6% étaient occupés par des hommes contre 12 343 soit 39,4% par des femmes.

Suivant les 11 566 emplois générés à travers les recrutements dans les fonctions Publiques d'Etat et des Collectivités et des Forces Armées et de Sécurité, 9 622 soit 83,2% étaient des hommes contre 1 944 soit 16,8% de femmes. La proportion de ces hommes qui ont décroché un emploi en 2022 est largement supérieure à leur moyenne d'ensemble (60,6%).

Sur un total de 1 797 emplois générés par les Projets, Programmes d'Investissement, 1 391 soit 77,4% étaient des hommes contre 406 soit 22,6% de femmes. Il faut noter que cette part des hommes ayant eu un emploi dans ces Projets, Programmes d'Investissement est aussi supérieure à la moyenne de leur ensemble.

Quant aux 17 988 emplois générés par les programmes et agences d'insertion notamment à travers des activités de promotion de l'auto-emploi en 2022, 9 993 soit 55,6% étaient des hommes contre 7 995 soit 44,4% de femmes. Cette-fois ci, ces emplois sont plus qu'envahis par les femmes que par les hommes. Cela peut s'expliquer par l'application des lois basées sur les femmes notamment la prise en compte des programmes mis en œuvre dans le cadre de l'autonomisation des femmes en 2022. A noter que la part des femmes dans ces programmes et agences d'insertion est très importante que celle des hommes.

Tableau 58: Répartition du nombre d'emplois publics créés par type

Type d'emploi public	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Recrutements dans les fonctions Publiques d'Etat et des Collectivités, et des Forces armées et de Sécurité	9 622	83,2%	1 944	16,8%	11 566	36,9%
Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissement	1 391	77,4%	406	22,6%	1 797	5,7%
Emplois générés par les projets, programmes et agences d'insertion (auto-emplois)	7 995	44,4%	9 993	55,6%	17 988	57,4%
Total	19 008	60,6%	12 343	39,4%	31 351	100,0%

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux emploi, 2022

Les stages de formation professionnelle ont été initiés en 1992 par l'Ordonnance n°92-022/PCTSP du 13 avril 1992 et son décret d'application n°92-128/PM-RM du 18 Avril 1992. Leur objectif est de permettre aux jeunes diplômés d'acquérir une expérience professionnelle en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Cette ordonnance a été prise pour tenter de résoudre l'épineuse équation « pas de travail, pas d'expérience ; pas d'expérience car pas de travail ».

Le stage de formation professionnelle est une sous composante du Programme Emploi Jeunes (PEJ) qui est en sa deuxième génération. Le PEJ II est mis en œuvre par l'APEJ. Les données analysées sur le stage de formation professionnelle sont celles fournies par l'APEJ.

Dans le cadre du renforcement de l'employabilité des jeunes dans le secteur des infrastructures, l'APEJ organise des programmes de formation en chantiers-école en partenariat avec les collectivités locales à travers des formations en technique HIMO.

Un autre aspect intéressant de l'analyse du marché du travail est l'analyse des dispositifs de formation et de qualification. En analysant le tableau ci-dessous, il ressort que parmi les dispositifs de formation réalisés en 2022, 87 jeunes ont bénéficié de stage de formation professionnelle mais force est de constater que sur l'ensemble des bénéficiaires de ce stage, près de trois quart (73,6%) étaient des femmes. Pour la formation en technique HIMO à travers l'APEJ, 120 jeunes ont bénéficié dont 100 jeunes femmes et 20 jeunes hommes. Les domaines d'activités retenus ont été, entre autres, le pavage/dallage de roche, l'aménagement/la réhabilitation de pistes rurales en terre, l'aménagement hydro agricole et l'enrichissement des forêts. Il faut noter que l'ANPE à travers ses composantes CREE et GERME a formé un nombre important de jeunes dont 492 pour la formation en gestion d'entreprise (GERME) et 484 pour la formation en création d'entreprise (CREE). Force est de constater qu'à part le dispositif de formation « création d'entreprise (CREE) », la proportion des femmes dépasse largement celles des hommes dans les autres dispositifs de formation tels que le stage de formation professionnelle (73,6%), la formation en technique HIMO (83,3%) et la formation en gestion d'entreprise GERME (58,7%).

Tableau 59: Répartition des stagiaires par Dispositif de formation et de qualification 2022 selon le sexe

Dispositif de formation	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Stage de formation professionnelle	23	26,4	64	73,6	87	100,0
Formation en technique HIMO	20	16,7	100	83,3	120	100,0
Formation en création d'entreprise (CREE)	301	62,2	183	37,8	484	100,0
Formation en gestion d'entreprise (GERME)	203	41,3	289	58,7	492	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport d'activités 2022 de l'APEJ

De façon globale, 1268 demandes de formation ont été enregistrées en CREE, GERME et autres modules en 2022, dont parmi eux, 28,9% étaient enregistrés dans la région de Koulikoro, 23,2% à Gao, 15,8% dans le District de Bamako, 10,7% à Mopti et 10,3% à Kayes. La proportion des demandes de formation enregistrées dans les régions de Sikasso, Kidal et Tombouctou est très faible avec des proportions respectives de 5,5%, 3,2% et 2,4%.

Suivant les 484 demandes de formation enregistrées en CREE, 301 demandes ont été formulées par des hommes et 183 par les femmes. Il faut noter que parmi ces demandes, 136 soit 28% ont été formulés dans la région de Mopti, suivis par celles du District de Bamako. Aucuns jeunes des régions de Tombouctou, Ménaka et Taoudenni n'a demandé une formation en CREE.

Pour les 492 demandes de formation enregistrées en GERME à travers l'ANPE, 203 ont été formulées par les hommes contre 289 pour les femmes, la proportion de femmes ayant demandé une formation en GERME est importante que celle des hommes (289 contre 203). On observe que parmi ces demandes enregistrées en GERME, 246 soit 50% de ces demandes ont été formulées dans la région de Gao et 29% à Koulikoro. On observe également que ce module de

formation GERME n'a intéressé aucun jeune des régions de Sikasso, Tombouctou, Mopti, Kidal, Ménaka et de Taoudenni.

En ce qui concerne les 292 demandes sur les autres modules, 135 des demandeurs étaient des hommes contre 157 femmes. La région de Koulikoro vient en tête avec 171 soit 58,5% de demandeurs suivie par la région de Kayes avec 90 soit 30,8% de demandeurs des autres modules de formation. La demande sur les autres modules a été formulée seulement dans les trois (3) régions du Mali (Kayes, Koulikoro et de Tombouctou).

Tableau 60: Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules par région et sexe

Région	CREE			GERME			AUTRES MODULES			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Kayes	40	0	40	0	0	0	40	50	90	80	50	130
Koulikoro	30	20	50	47	99	146	93	78	171	170	197	367
Sikasso	30	40	70	0	0	0	0	0	0	30	40	70
Mopti	102	34	136	0	0	0	0	0	0	102	34	136
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	2	29	31	2	29	31
Kidal	26	14	40	0	0	0	0	0	0	26	14	40
Ménaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	15	33	48	103	143	246	0	0	0	118	176	294
Taoudéni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bamako	58	42	100	53	47	100	0	0	0	111	89	200
Total	301	183	484	203	289	492	135	157	292	639	629	1268

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport d'activités 2022 de l'APEJ

Selon le tableau ci-dessous, il ressort que l'APEJ a effectué 87 placements en stage de qualification à travers 19 entreprises dont 11 dans la région de Ségou, 4 à Koulikoro, 2 dans le District de Bamako et 2 à Sikasso. Suivant les 87 placements en stage de qualification, 64 étaient du sexe masculin contre 23 femmes.

Le niveau de placement en stage de qualification varie d'une région à l'autre. Il est surtout élevé à Bamako avec 48 jeunes placés, suivi par la région de Ségou avec 15 jeunes placés. Les résultats nous révèlent aussi que dans les régions de Koulikoro et de Sikasso, 14 et 10 ont été respectivement placés. On peut conclure qu'en se référant au taux de réalisation, la prévision annuelle a été strictement respectée.

Tableau 61: Récapitulatif des placements en stage de qualification par région et par sexe

Région/District	Sexe		Total placement	Prévision annuelle	Taux de réalisation	Nombre d'entreprises impliquées
	Homme	Femme				
Koulikoro	9	5	14	14	100,0	4
Sikasso	7	3	10	10	100,0	2
Ségou	12	3	15	15	100,0	11
Bamako	36	12	48	48	100,0	2
Total	64	23	87	87	100,0	19

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport d'activités 2022 de l'APEJ

5. Sécurité sociale

Dans cette partie nous analysons la sécurité sociale à travers les activités de la Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES), de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS), de l'Agence Malienne de Mutualité Sociale (AMAMUS) et de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS).

5.1. Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

La Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPS-ES) au Mali est une institution gouvernementale qui gère et supervise divers programmes et politiques liés à la protection sociale et à l'économie solidaire dans le pays. Elle est chargée de coordonner les activités liées à la protection sociale, à l'économie solidaire et d'autres initiatives visant à améliorer les conditions de vie des citoyens maliens.

Ce tableau indique les informations sur l'effectif et le pourcentage d'organisations fonctionnelles dans chaque catégorie. En effet, sur 1 686 associations communautaires, 1 400 environ 83% d'entre elles sont fonctionnelles, 35 926 sont des sociétés coopératives dont 17 017 sont fonctionnels, soit environ 47,4% et pour les mutuelles, environ 47,1%.

Tableau 62: Indicateurs de la protection sociale

	Nombre total	Nombre fonctionnel	% fonctionnel
ASACO	1 686	1 400	83,0
Mutuelles de santé	206	97	47,1
Sociétés coopératives	35 926	17 017	47,4

Source : DNPSES, rapport d'activités 2022

5.2. Caisse Malienne de Sécurité Sociale

La CMSS gère plusieurs régimes de sécurité sociale au Mali, notamment le régime d'assurance maladie, le régime de retraite, le régime d'allocations familiales, et d'autres régimes visant à protéger les travailleurs et leurs familles contre les risques liés à la maladie, à la vieillesse, à l'invalidité etc.

La situation des pensionnés de la CMSS par région au 31/12/2022 est de 59 738 dont 39 129 civils soit 65,5% et 20 609 militaires soit 34,5%. Quant aux régions, Bamako enregistre plus de la moitié soit 54,6%, suivie de la région de Ségou avec 10,4%, 90% dans la région de Sikasso et 9,0% dans la région de Koulikoro. En ce qui concerne les civils, plus de huit (84,5%) des pensionnés de la CMSS sont de la région de Bougouni contre 15,5% de pensionnés militaires.

Tableau 63: Situation des pensionnés de la CMSS par région au 31 décembre 2022

	Civil		Militaire		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Etranger	12	92,3	1	7,7	13	0,0
Bamako	22 604	69,3	10 025	30,7	32 629	54,6
Kayes	2582	76,1	812	23,9	3394	5,7
Koulikoro	2206	40,9	3188	59,1	5394	9,0
Sikasso	3773	67,0	1859	33,0	5632	9,4
Ségou	4024	64,8	2188	35,2	6212	10,4
Mopti	1954	71,1	794	28,9	2748	4,6
Tombouctou	739	56,3	574	43,7	1313	2,2
Gao	958	49,8	964	50,2	1922	3,2
Kidal	62	27,0	165	71,7	230	0,4
Bougouni	212	84,5	39	15,5	251	0,4
Total	39 129	65,5%	20 609	34,5%	59 738	100,0%

Source : CMSS, rapport d'activités 2022

5.3. Agence Malienne de Mutualité Sociale

La mutualité sociale est un mécanisme de protection sociale qui repose sur la solidarité entre les membres d'une mutuelle ou d'une coopérative, visant à fournir des services de santé et d'autres avantages sociaux à ses adhérents.

Selon les données du tableau ci-dessous, plus de la moitié des mutuelles de santé (53,4%) ne sont pas cofinancées, tandis que 46,6% des mutuelles sont cofinancées. Le cofinancement implique souvent la participation financière d'entités gouvernementales, d'organisations internationales ou d'autres partenaires pour soutenir le fonctionnement des mutuelles.

Ces données indiquent une répartition inégale des mutuelles de santé dans différentes régions du Mali. Bamako enregistre la plus grande proportion de mutuelles, soit 22,4%, suivie de Ségou 19,4%, Sikasso 17% et Kayes 10,2%. Ces régions semblent avoir une plus grande présence de mutuelles de santé.

Les régions de Gao, Kidal, Ménaka et Taoudenni enregistrent la plus faible proportion de mutuelles de santé. Cela peut indiquer une moins grande présence ou un besoin moins pressant de mutuelles dans ces régions.

Pour la situation dans les régions de Kidal, Taoudenni et Ménaka, les données révèlent que dans ces régions, les mutuelles de santé sont principalement cofinancées, ce qui signifie qu'elles reçoivent un soutien financier externe en plus des cotisations des membres. Ménaka est la seule parmi ces régions à ne pas avoir de mutuelles non cofinancées, ce qui peut refléter un besoin de financement externe plus important pour maintenir ces mutuelles en activité.

Cette analyse laisse voir des disparités régionales en ce qui concerne les mutuelles de santé au Mali, et ces informations peuvent être utiles pour orienter les politiques de santé et de protection sociale dans le pays.

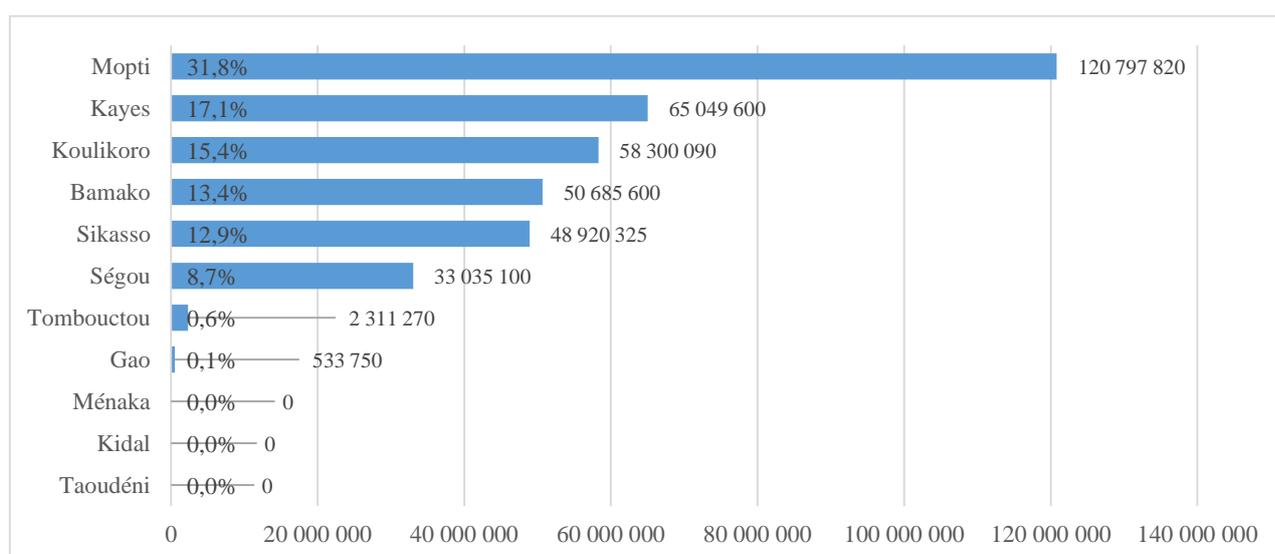
Tableau 64: Situation des mutuelles de santé au 31 décembre 2022

	Cofinancées		Non cofinancées		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	17	81,0	4	19,0	21	10,2
Koulikoro	11	55,0	9	45,0	20	9,7
Sikasso	29	82,9	6	17,1	35	17,0
Ségou	21	52,5	19	47,5	40	19,4
Mopti	7	41,2	10	58,8	17	8,3
Tombouctou	5	33,3	10	66,7	15	7,3
Gao	2	25,0	6	75,0	8	3,9
Kidal	0	0,0	2	100,0	2	1,0
Taoudenni	0	-	0	-	0	0,0
Ménaka	0	0,0	2	100,0	2	1,0
Bamako	4	8,7	42	91,3	46	22,3
Total	96	46,6	110	53,4	206	100,0

Source : AMAMUS, 2021

Le montant total du cofinancement a connu une baisse significative en 2022 par rapport à l'année précédente. En 2021, le montant était de 415 253 204 FCFA, tandis qu'en 2022, il est tombé à 379 633 555 FCFA, soit une diminution de 35 619 649 FCFA. Cette baisse pourrait être due à divers facteurs tels que des changements dans les politiques de financement ou des variations dans les besoins financiers des mutuelles.

En 2022, parmi les régions spécifiques mentionnées, Mopti reçoit le plus grand montant de cofinancement avec 120 797 820 FCFA, soit 31,8% du total. Kayes suit avec 65 049 600 FCFA, soit 17,1%, tandis que le District de Bamako reçoit 50 685 600 FCFA, soit 13,4% et Sikasso 48 920 325 FCFA soit 12,9%. Par ailleurs, Ménaka, Kidal, Taoudenni n'ont pas pu recouvrer. Cette mesure peut indiquer l'efficacité des régions dans le recouvrement des cotisations par rapport à leurs actifs financiers totaux.

**Graphique 5: Situation du cofinancement en 2022**

Source : AMAMUS, 2022

Dans ce tableau les données nous indiquent la répartition des bénéficiaires inscrits, des bénéficiaires à jour, des coûts de recouvrement et des montants encaissés dans différentes régions, ainsi que le nombre de cofinancements dans certaines de ces régions. Dans l'ensemble on enregistre 490 163 bénéficiaires inscrits, dont Kayes représente 148 457 inscrits, Bamako enregistre 87 124 inscrits, Mopti 77 976 inscrits et le plus faible nombre est à Gao avec 4 047 inscrits.

Quant aux bénéficiaires ayant accompli leurs obligations, ils sont au total 228 947 parmi lesquels le District de Bamako enregistre le grand nombre de bénéficiaires 237 145, suivi de Kayes 77 309 bénéficiaires, Mopti 30 595, Tombouctou 6 163 et le plus faible nombre est observé à Gao avec 528.

En ce qui concerne le coût de recouvrement, on enregistre au total 620 671 715FCFA dont une très partie est recouvrée à Mopti pour un montant de 133 447 685 FCFA, à Kayes, il est recouvré 122 142 110 FCFA, Koulikoro recouvre 106 529 500FCFA et Sikasso 99 487 500FCFA. Bamako recouvre 94 638 050FCFA et la région Où on trouve moins de recouvrement est la région de Gao avec 587 400FCFA.

Le montant global des ressources est de 959 891 493FCFA. Mopti encaisse 223 705 182 FCFA, Bamako encaisse 263 783 999FCFA. Ainsi, au total on enregistre 96 partenariats qui sont repartis suivant les régions. La région de Sikasso enregistre 29 cofinancements, 21 à Ségou et 17 à Kayes. Le constat est que parmi ces régions, la région de Kidal, Taoudenni, Ménaka n'ont pas des entrées en 2022.

Tableau 65: Situation des ressources (entrées) en 2022

Région	Cofinancées	Bénéficiaires inscrits	Bénéficiaires à jour	Cotisations recouvrées	Montant du cofinancement	Coût des prestations
Kayes	17	148 457	77 309	122 142 110	65 049 600	169 068 545
Koulikoro	11	49 728	32 784	106 529 590	58 300 090	78 982 029
Sikasso	29	65 862	29 473	99 487 500	48 920 325	151 146 099
Ségou	21	45 181	14 950	47 248 050	33 035 100	62 188 532
Mopti	7	77 976	30 595	133 447 685	120 797 820	223 705 182
Tombouctou	5	11 788	6 163	16 591 330	2 311 270	10 081 107
Gao	2	4 047	528	587 400	533 750	936 000
Kidal	0	0	0	0	0	0
Taoudenni	0	0	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0	0	0
Bamako	4	87 124	37 145	94 638 050	50 685 600	263 783 999
Total	96	490 163	228 947	620 671 715	379 633 555	959 891 493

Source : AMAMUS, 2022

En 2022, le total des prestations s'élevait à 716 739 956. Les femmes étaient majoritaires parmi les bénéficiaires de prestations, avec 421 866 497 contre 294 873 459 pour les hommes. Au total, il y avait 123 689 bénéficiaires de prestations, parmi lesquels les femmes étaient également en plus grand nombre avec 69 831, contre 53 858 hommes. En ce qui concerne les régions, la région de Mopti était celle où les femmes bénéficiaires de prestations étaient les plus

nombreuses, avec 22 749 bénéficiaires, comparativement à 18 383 hommes. La région de Sikasso suivait avec 13 087 femmes contre 12 529 hommes.

Le montant total des prestations versé aux femmes de la région de Sikasso était nettement plus élevé que celui versé aux hommes, avec 88 886 581 pour les femmes et 57 707 654 pour les hommes. Dans toutes les régions, quel que soit le nombre de bénéficiaires, les femmes étaient majoritaires en termes de montants de prestations. Ces informations révèlent que les femmes étaient plus nombreuses parmi les bénéficiaires de prestations en 2022 et qu'elles ont également reçu des montants plus importants dans certaines régions. Cela peut refléter des besoins spécifiques ou des politiques de prestations sociales visant à soutenir les femmes dans les activités économiques.

Tableau 66: Situation des prestations par les mutuelles en 2022

Région	Effectif des bénéficiaires des Prestations			Montant des Prestations		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Kayes	6 937	11 188	18 125	42 051 597	79 647 763	121 699 360
Koulikoro	7 065	10 419	17 484	1 711 035	2 409 046	4 120 081
Sikasso	12 529	13 087	25 616	57 707 654	88 886 581	146 594 235
Ségou	5 870	7 973	13 843	30 001 592	44 636 558	74 638 150
Mopti	18 383	22 749	41 132	118 508 560	147 559 484	266 068 044
Tombouctou	396	671	1 067	1 686 130	2 803 068	4 489 198
Gao	97	142	239	344 000	687 200	1 031 200
Bamako	2 581	3 602	6 183	42 862 891	55 236 797	98 099 688
Total	53 858	69 831	123 689	294 873 459	421 866 497	716 739 956

Source : AMAMUS, 2022

L'analyse relève au total 206 mutuelles de santé et mutuelles mixtes en 2022, ce qui représente une légère diminution par rapport à l'année précédente où il y en avait 220. La région de Ségou a le plus grand nombre de mutuelles de santé et mutuelles mixtes avec 40, suivie de Sikasso avec 35, et Kayes avec 21. Quant à la population totale du Mali en 2022, elle était de 21 697 000 personnes et la population cible des mutuelles de santé est de 16 923 660 personnes.

Le taux de couverture moyen du risque maladie par les mutuelles est de 2,9% dans l'ensemble des régions, ce qui représentait une baisse d'un point par rapport à l'année précédente. Le meilleur taux de couverture est observé à Kayes avec 6,4%, suivi de Bamako avec 4,1%. Les régions, comme Kidal, Taoudenni et Ménaka, les taux de couverture sont probablement plus faibles ou même nuls, car pratiquement dans ces régions tous les bénéficiaires sont inscrits à part les régions de Kidal, Taoudenni et Ménaka. Cela indique que dans ces régions, il peut y avoir des défis ou des lacunes dans la couverture du risque maladie par les mutuelles.

Tableau 67: Taux de couverture du risque maladie par les mutuelles de santé en 2022

Région	Nombre de mutuelles de santé et mixte	Population actualisée	Nombre total de bénéficiaires inscrits	Population cible des mutuelles (78% Population totale)	Taux de couverture (%)
Kayes	21	2 977 250	148 457	2 322 255	6,4
Koulikoro	20	3 617 159	49 728	2 821 384	1,8
Sikasso	35	3 947 304	65 862	3 078 897	2,1
Ségou	40	3 492 074	45 181	2 723 818	1,7
Mopti	17	3 040 860	77 976	2 371 871	3,3
Tombouctou	15	1 007 731	11 788	786 030	1,5
Gao	8	809 873	4 047	631 701	0,6
Kidal	2	0	0	0	-
Taoudéni	0	0	0	0	-
Ménaka	2	101 161	0	78 905	0,0
Bamako	46	2 703 588	87 124	2 108 798	4,1
Total	206	21 697 000	490 163	16 923 660	2,9

Source : AMAMUS, 2022

5.4. Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM)

Agence Nationale d'Assistance Médicale¹⁶ « ANAM » est un Etablissement Public National à Caractère Administratif) doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ; créé par la loi N°09-031/AN-RM du 27 juillet 2009. Le Décret N°09-554/P-RM du 12 octobre 2009 fixe les détails de l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'ANAM. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire. L'Agence Nationale d'Assistance Médicale a pour mission la gestion du Régime d'Assistance Médicale (RAMED).

Le Régime d'Assistance Médicale (RAMED) a été mis en place pour lutter contre la précarité sanitaire et garantir un certain niveau d'accès aux soins de santé pour les couches les plus défavorisées de la population.

Le taux de couverture nationale des indigents au Mali est de 79,4%. Cela signifie que près de 79,4% de la population indigente du pays bénéficie d'une forme de couverture médicale ou d'aide spécifique. La prévision nationale pour la couverture des indigents est de 5%, ce qui représente un total de 1 303 486 personnes. Ces personnes bénéficient probablement d'une assistance médicale ou d'un programme de couverture spécifique en raison de leur statut d'indigents. La majorité de ces indigents se trouve à Bamako, avec 266 530 personnes, suivie de Sikasso avec 223 855 personnes. La région de Kidal semble avoir le plus faible nombre d'indigents bénéficiant de cette couverture.

¹⁶ <https://rsu.gouv.ml/portail/anam/> [Site visité le 14/11/2023]

Tableau 68: Taux de couverture nationale des indigents

Région	Prévision Nationale (5%)	Total Immatriculés	Taux de couverture (%)
Kayes	195 800	113 044	57,7
Koulikoro	201 333	156 836	77,9
Sikasso	223 855	231 721	103,5
Ségou	152 642	111 217	72,9
Mopti	156 891	145 858	93,0
Tombouctou	58 971	22 934	38,9
Gao	42 567	38 002	89,3
Kidal	4 897	913	18,6
Bamako	266 530	213 888	80,2
Total	1 303 486	1 034 413	79,4

Source : ANAM, 2022

5.5. Institut National de Prévoyance Sociale

Pour l'Institut National de Prévoyance Sociale, nous évoquons les cotisations, les prestations des structures socio-sanitaires et les conventions internationales de sécurité sociale.

5.5.1. Les cotisations

En 2022, sur une prévision de 228 593 millions de FCFA, il y'a eu une réalisation de 220 949 millions FCFA, soit un taux de réalisation de 96,7%. Ce taux a baissé comparativement à l'année précédente où on avait obtenu un taux de réalisation de 100,7% sur une prévision de 193 673 millions FCFA. L'INPS seul a réalisé 164 295 millions FCFA en 2022 pour une prévision de 167 018 millions FCFA soit un taux de réalisation de 98,4%. La réalisation de l'AMO est estimée à 49 909 millions FCFA pour une prévision de 53 403 millions soit un taux de réalisation de 93,5%. L'ANPE a pu recouvrer 7 718 millions FCFA des cotisations alors qu'elle avait prévu 7 599 millions FCFA soit un taux de réalisation de 106,6%. Et sur une prévision de 572 millions, l'ONEF a pu réaliser 581 millions FCFA soit un taux de réalisation de 101,6%. En outre, le taux de croissance annuelle est de 14,1%, ce qui représente une hausse par rapport à 2021, où le taux était de -6,1%. Cela indique une amélioration de la performance financière globale en 2022 par rapport à l'année précédente.

Tableau 69: Répartition des cotisations par structure (en millions FCFA)

Structure	2021		2022 Réalisation	Taux de réalisation	Croissance annuelle
	Réalisation	Prévision			
INPS	162 084	167 018	164 295	98,4%	1,4%
AMO	42 488	53 403	49 909	93,5%	17,5%
ANPE	6 722	7 599	7 718	101,6%	14,8%
ONEF	506	572	581	101,6%	14,8%
Total	193 673	228 593	220 949	96,7%	14,1%

Source : INPS, rapport d'activités 2021 et 2022

5.5.2. Les prestations

L'analyse de ce tableau met en évidence les chiffres liés aux nouveaux dossiers d'assurés et aux prestations reçus en 2022. Suivant la même année, un total de 107 640 de nouveaux dossiers d'assurés enregistre un taux de réalisation global de 251,4%, ce qui signifie que le nombre de nouveaux dossiers enregistrés en 2022 dépasse considérablement le chiffre de l'année précédente, qui était de 30 636. Cela indique une augmentation significative de l'activité.

En outre, 73 595 nouveaux assurés AMO ont été immatriculés en 2022. Il semble n'y avoir aucune réalisation dans ce groupe, ce qui peut être un point d'attention ou une particularité. Et pour les nouveaux assurés immatriculés au régime général, il y a eu 21 472 nouveaux assurés immatriculés au régime général, ce qui représente un taux de réalisation de 17,6%. Quant aux nouveaux bénéficiaires d'allocations familiales, 7 697 nouveaux bénéficiaires d'allocations familiales ont été enregistrés, avec un taux de réalisation de 15,7%. Pour les nouveaux assurés volontaires immatriculés, 46 664 ont été enregistrés en 2022, mais ce groupe a un taux de réalisation de -11,6%, ce qui indique un écart négatif par rapport à l'objectif attendu. Enfin, 210 nouvelles victimes d'Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (ATMP) ont été enregistrées en 2022, avec un taux de réalisation de -53,9%. De nouveau, un taux de réalisation négatif. Cela peut nécessiter une analyse plus approfondie pour comprendre pourquoi le taux de réalisation est négatif.

Tableau 70: Répartition des nouveaux dossiers d'assurés et de prestations reçus en 2022

	2021	2022	Taux de réalisation
Nouveaux assurés immatriculés au régime général	18 254	21 472	17,6%
Nouveaux assurés volontaires immatriculés	5 276	4 666	-11,6%
Nouveaux assurés AMO immatriculés		73 595	-
Nouveaux bénéficiaires d'allocations familiales	6 650	7 697	15,7%
Nouvelles victimes d'ATMP	456	210	-53,9%
Total	30 636	107 640	251,4%

Source : INPS, rapport d'activités 2021 et 2022

Ce tableau décrit la répartition des bénéficiaires par catégorie d'assurés et par sexe. Sur un effectif de 635 370 bénéficiaires, les femmes représentent 58,6% sur un effectif de 372 326 contre 263 044 hommes soit 41,4%.

En effet, la proportion des bénéficiaires par catégorie d'assurés ayant droits des enfants représentent 71,4%, 23,2% ayants droits conjoints, et seulement 5,4% sont des principaux assurés. Parmi ces bénéficiaires 92,5% de femmes ont des droits conjoints contre 7,5% des hommes. Les hommes représentent une majorité parmi les principaux assurés, soit 54,4% et les femmes constituent 45,6% des principaux assurés et 51% de femmes des bénéficiaires ont des droits des enfants contre 49%.

En résumé, les femmes sont majoritaires parmi l'ensemble des bénéficiaires, et elles ont principalement des droits conjoints et des droits des enfants. Les hommes, quant à eux, sont plus fréquemment des assurés principaux. La répartition entre les sexes varie en fonction de la

catégorie d'assurés, avec une prédominance des femmes parmi les bénéficiaires ayant des droits des enfants et une prédominance des hommes parmi les principaux assurés.

Tableau 71: Répartition des bénéficiaires par catégorie d'assurés et par sexe

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Assurés principaux	18 739	54,4	15 706	45,6	34 445	5,4
Ayants droits conjoints	11 037	7,5	136 117	92,5	147 154	23,2
Ayants droits enfants	222 348	49,0	231 423	51,0	453 771	71,4
Total	263 044	41,4	372 326	58,6	635 370	100,0

Source : INPS, rapport d'activités 2022

Le tableau ci-dessous fournit des informations importantes sur la répartition des bénéficiaires et l'évolution des montants des prestations sur une période de deux ans. Les pensionnés représentent la grande majorité des bénéficiaires, soit 83,5% de l'ensemble, la proportion des allocations familiales représente 14,4%, les accidents de travail et maladies professionnelles et les assurances volontaires représentent des proportions plus faibles, respectivement 1,5% et 0,6%.

En 2021, le montant alloué aux bénéficiaires était de 95 285 967 286 FCFA. Ce montant est passé à 94 429 178 829 FCFA, ce qui fait que la croissance annuelle en 2022, qui est de -0,9%, est en baisse par rapport à celle de 2021, qui était de 8,49%. Cela indique que la croissance des montants alloués aux bénéficiaires a ralenti par rapport à l'année précédente.

De même, les assurés volontaires ont eu un impact significatif sur la croissance annuelle des montants alloués aux bénéficiaires au cours des deux dernières années, contribuant à hauteur de 57,7%. Cela montre que l'augmentation du nombre d'assurés volontaires a contribué à la croissance des prestations.

En définitif, la majorité des bénéficiaires sont des pensionnés, et les allocations familiales, les accidents de travail et maladies professionnelles représentent une part plus petite. Les montants alloués aux bénéficiaires ont légèrement diminué d'une année à l'autre, avec un taux de croissance négatif en 2022 par rapport à 2021. Cependant, il est important de noter que les assurés volontaires ont eu un impact positif sur la croissance des montants alloués aux prestations au cours des deux dernières années.

Tableau 72: Répartition des bénéficiaires par branche et montant des prestations

	2021		2022		Croissance annuelle
	Montant	%	Montant	%	
Allocations familiales	13 476 250 000	14,1%	13 631 668 389	14,4%	1,2%
Pensions	80 085 696 808	84,0%	78 841 911 794	83,5%	-1,6%
Accidents du travail et maladies professionnelles	1 387 169 978	1,5%	1 424 278 146	1,5%	2,7%
Assurance volontaire	336 850 500	0,4%	531 320 500	0,6%	57,7%
Total	95 285 967 286	100,0%	94 429 178 829	100,0%	-0,9%

Source : INPS, rapport d'activités 2021 et 2022

Au regard de ce tableau, le montant reçu par les bénéficiaires par type de pension est de 73 191 083 112 FCFA, dont 43 526 395 164 FCFA soit 59,5% consacrés au paiement de pension normale, 17 310 957 972 FCFA soit 23,7% destinés à l'anticipation volontaire et 11 263 584 744 FCFA soit 15,4% consacrés au paiement de pension de révision.

Sur un effectif de 65 227, la part des femmes représente 37 248 soit 57,1% et les hommes 27 977 soit 42,9%. Parmi les types de pensions, les pensionnaires de réversion sont majoritairement représentés soit 49,0%, les pensionnaires normaux représentent 32,6% et les anticipations volontaires occupent 15,4%. Les allocations de familles représentent 1,2%, la part des bénéficiaires de pension orpheline est de 1% et les allocations de survivant et anticipation maladie représentent 0,2%.

De manière spécifique, la quasi-totalité des bénéficiaires de pension de réversion sont les femmes contre 4% des hommes, suivies des allocations de survivant avec 84% de femmes comparativement 16% d'hommes.

Tableau 73: Répartition des bénéficiaires de pensions par type de pension et par sexe

	Homme		Femme		Total		Montant	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	FCFA	%
Allocation de solidarité	716	89,7	82	10,3	798	1,2	193 565 652	0,3
Allocation de survivant	19	16,0	100	84,0	119	0,2	65 970 672	0,1
Anticipation maladie	86	71,7	34	28,3	120	0,2	286 077 780	0,4
Anticipation volontaire	7 850	78,3	2 175	21,7	10 025	15,4	17 310 957 972	23,7
Pension de réversion	1 285	4,0	30 686	96,0	31 971	49,0	11 263 584 744	15,4
Pension d'invalidité	200	82,6	42	17,4	242	0,4	531 360 912	0,7
Pension normale	17 615	82,7	3 673	17,3	21 288	32,6	43 526 395 164	59,5
Pension orpheline	208	31,3	456	68,7	664	1,0	13 170 216	0,0
Total	27 977	42,9	37 248	57,1	65 227	100,0	73 191 083 112	100,0

Source : INPS, rapport d'activités 2021 et 2022

5.5.3. Les prestations des structures socio-sanitaires

Les prestations des structures socio-sanitaires se réfèrent aux services et soins offerts par des établissements de santé et de services sociaux. Ces prestations visent à répondre aux besoins de

la population en matière de santé et de bien-être. Les structures socio-sanitaires peuvent comprendre divers types d'organisations, notamment les hôpitaux, les cliniques, les centres de santé, les maisons de retraite, les services de soins à domicile, les centres de réadaptation, les centres de santé mentale, et bien d'autres.

Ce tableau fournit des données concernant les prestations en faveur des accidentés de travail pour les années 2021 et 2022. Dans l'ensemble, le nombre d'accidentés de travail a considérablement augmenté en 2022 par rapport à 2021, avec une hausse de 171,0%. Cependant, cette augmentation varie en fonction du type de prestation, avec une baisse de 11,7% pour le remboursement des frais médicaux, une forte hausse de 275% pour les avis sur les évacuations des accidentés de travail, et une augmentation non précisée pour les avis sur les taux d'incapacité permanente partielle. Les données montrent également la répartition de l'effectif en 2022 entre les différentes prestations.

Tableau 74: Nombre de prestations en faveur des accidentés de travail

	2021	2022	Croissance annuelle
Remboursements frais médicaux des accidents de travail	60	53	-11,7
Remboursements frais médicaux des rentiers de France	126	319	153,2
Avis sur les évacuations des accidentés de travail	4	15	275,0
Contrôles médicaux des accidentés de travail pour rentes	68	444	552,9
Visites médicales de mise en invalidité	15	22	46,7
Avis sur les taux d'incapacité permanente partielle	106	174	64,2
Total	379	1 027	171,0

Source : INPS, rapport d'activités 2022

Le tableau suivant est relatif aux activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles. Le taux de réalisation estimé en 2022, s'élève à 124,6% pour les visites médicales d'embauche, 63% pour les visites d'entreprise, 62,9% pour les visites médicales périodiques. Les campagnes d'information et de sensibilisation représentent 25%. L'objectif visé en 2022 n'a pas été atteint avec un taux d'évolution de 117,2% contrairement en 2021 où le taux était à la baisse de 100%. Le nombre d'activités des accidents de travail et maladies professionnelles a augmenté quel que soit le type d'activités avec des taux de croissance annuelle de 117,2% pour les visites d'entreprises, les visites médicales périodiques 39,4% et visites médicales d'entreprise 10,7%.

Tableau 75: Activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles

Activités	Réalisation 2021	Prévision 2022	Réalisation 2022	Taux Réalisation (%)	Taux Evolution (%)
Visites médicales d'embauche	5 627	5 000	6 231	124,6	10,7
Visites médicales périodiques	4507	10 000	6 285	62,9	39,4
Visites d'entreprise	29	100	63	63,0	117,2
Campagnes d'information et de sensibilisation	1	4	1	25,0	0,0
Séminaire de formation	0	2	0	0,0	-

Source : INPS, rapport d'activités 2022

Ce tableau mentionne les données sur l'évolution des activités médicales curatives en 2022 par rapport à 2021. Le nombre total d'activités médicales curatives est passé de 103 590 en 2021 à 132 722 en 2022, ce qui représente une augmentation de 28,1%. Le nombre de consultations médicales curatives générales est passé de 85 829 en 2021 à 104 434 en 2022, soit une augmentation de 104,4%. De même, le nombre de consultations médicales curatives spécialisées est passé de 3 088 en 2021 à 3 334 en 2022, ce qui représente une augmentation de 72,2%. Ainsi, le nombre d'examens d'imagerie médicale est passé de 5 000 en 2021 à 5 675 en 2022, ce qui représente une augmentation de 113,5%.

Dans l'ensemble, quel que soit le type de prestation médicale, les activités ont connu une croissance de 28,1 en 2022 par rapport à 2021. Ces chiffres indiquent une augmentation significative des activités médicales curatives en 2022 par rapport à l'année précédente, avec des taux de croissance variables selon le type de prestation. Il semble y avoir une demande croissante de services médicaux, en particulier pour les consultations médicales générales et les examens d'imagerie médicale.

Tableau 76: Activités médicales curatives

Prestations	Réalisations 2021	Prévisions 2022	Réalisations 2022	Taux Réalisation ()	Taux de croissance
Consultations médicales curatives générales	85 829	100 000	104 434	104,4	21,7
Consultations médicales curatives spécialisées	3 088	4 620	3 334	72,2	8,0
Examens biomédicaux	9 687	30 000	18 887	63,0	95,0
Examens d'imagerie médicale	4 340	5 000	5 675	113,5	30,8
Autres Examens para cliniques	646	1 110	392	35,3	-39,3
Total	103 590	140 730	132 722	94,3	28,1

Source : INPS, rapport d'activités 2022

5.5.4. Les conventions internationales de sécurité sociale

Les conventions internationales de sécurité sociale sont des accords conclus entre deux ou plusieurs pays pour coordonner et harmoniser les systèmes de sécurité sociale afin de garantir la protection sociale des personnes qui se déplacent d'un pays à un autre. Ces conventions visent à éviter les doubles cotisations, à faciliter l'accès aux prestations sociales et à garantir la continuité de la protection sociale pour les travailleurs migrants, les membres de leurs familles et d'autres personnes déplacées.

Ce tableau nous donne des informations sur les allocations familiales versées aux travailleurs maliens de l'extérieur, en mettant en évidence les montants alloués et les pays d'origine.

Le montant total des allocations familiales versées aux travailleurs maliens de l'extérieur est de 787 107 704 FCFA et la prévision totale des allocations familiales pour l'ensemble des travailleurs maliens de l'extérieur s'élève à 11 411 619 893 FCFA repartis entre 8 518 travailleurs maliens de l'extérieur bénéficiant des allocations familiales.

Parmi ces pays, les allocations familiales en provenance de la France s'élèvent à 787 107 704 FCFA. Ce montant diffère en fonction des pays, suivant les accords bilatéraux où des lois en vigueur dans le pays. Cependant, il semble que les données concernant les allocations familiales en provenance d'autres pays tels que le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Gabon soient peu ou pas disponibles. Cela signifie peut-être que les informations sur les allocations familiales provenant de ces pays ne sont pas actuellement accessibles, ou les détails n'ont pas été fournis.

Tableau 77: Situation des prestations payées aux travailleurs maliens de l'étranger

Pays	Pensions		Allocations Familiales	
	Effectifs	Montants	Effectifs	Montants
France	6750	10 620 569 391	1439	787 107 704
Burkina Faso	22	4 996 118	-	-
Côte d'Ivoire	1651	709 879 044	-	-
Gabon	92	76 175 340	-	-
TOTAL	8518	11 411 619 893	1439	787 107 704

Source : INPS, rapport d'activités 2022

Les informations issues de ce tableau donnent un aperçu des montants versés aux bénéficiaires de pensions et de rentes maliennes vivant à l'étranger, en fonction des pays où ils résident.

En ce qui concerne les pensionnés maliens de l'étranger, le montant total accordé est de 554 035 359 FCFA et les rentiers reçoivent un total de 886 244 FCFA. En France, le montant accordé aux pensionnés résidant est de 537 613 608 FCFA et les rentiers reçoivent 866 244 FCFA. Au Burkina Faso le montant total payé est de 12 986 019 FCFA pour 4 bénéficiaires. De même, au Sénégal et au Togo, les montants sont respectivement de 2 519 740 FCFA ; 915 992 FCFA repartis entre 2 bénéficiaires au total, un dans chaque pays.

Tableau 78: Situation des pensions et rentes maliennes payées à l'étranger du Mali

Pays	Pensions		Rentés	
	Effectifs	Montants	Effectifs	Montants
France	117	537 613 608	2	866 244
Burkina Faso	4	12 986 019	-	-
Togo	1	915 992	-	-
Sénégal	1	2 519 740	-	-
Total	123	554 035 359	2	866 244

Source : INPS, rapport d'activités 2022

6. Dialogue social

Cette section du rapport s'intéresse au dialogue social à travers la gestion des conflits, les contrats de travail et d'autres aspects très pertinents pour le travail décent. En effet, le Mali qui est signataire des conventions internationales du BIT relatives aux droits élémentaires assurant la santé, la sécurité au travail, le droit à l'association et à la protection sociale, connaît souvent des conflits collectifs à travers le pays et dans les entreprises et services publics. Nonobstant ces désaccords sociaux, la liberté syndicale et d'expression est un acquis pour le travailleur malien depuis longtemps. Outre ces conventions, des dispositifs juridiques sont soulignés dans le Statut Général des Fonctionnaires et dans le Code du travail. Ainsi cette section mesure l'énergie du Dialogue social au Mali.

6.1. Gestion des conflits collectifs

L'analyse des données de la répartition des conflits collectifs par région et entreprise selon le type (tableau 76), montre un total de 58 conflits enregistrés courant 2022. A travers les régions, c'est Kayes qui enregistre le plus grand nombre de conflits, soit 12, parmi lesquels quatre (4) observés, trois (3) suspendus et le reste levé. Ensuite vient le District de Bamako avec neuf (9) conflits enregistrés. Dans l'ensemble, c'est la toute nouvelle région de Bougouni qui enregistre le plus faible nombre de conflits, soit deux (2), tous levés. Ceci pourrait s'expliquer par le faible nombre d'entreprises à Bougouni. Dans au moins trois (3) cas, la durée était déclarée illimitée. Une grande partie de ces conflits était plutôt enregistrée dans le secteur privé, étant donnée la crise multidimensionnelle que traverse le pays, et conduisant à des résiliences chez les représentants des travailleurs du public.

Tableau 79: Répartition des conflits collectifs par caractéristique sociodémographique

REGION/NIVEAU NATIONAL	ENTREPRISES CONCERNEES PAR LA GREVE	NOMBRE DE CONFLITS	DUREE DE LA GREVE	OBSERVATIONS
KAYES	SEMOS SA	1	72h	Mot d'ordre observé
	SEMOS SA	1	120h	Mot d'ordre levé
	WATS	1	96h	Mot d'ordre observé
	BLY Mali SA	1	96h	Mot d'ordre observé
	BLY Mali SA	1	120h	Mot d'ordre levé
	BLY Mali SA	1	240h	Mot d'ordre suspendu
	FEKOLA SA	1	96h	Mot d'ordre levé
	SAER-EMPLOI PW MINING	1	72h	Mot d'ordre levé
	SEMOS SA	1	72h	Mot d'ordre levé
	SAER-EMPLOI PW MINING	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	BSWC MALI	1	72h	Mot d'ordre observé
	SEMAF SA	1	48h	Mot d'ordre suspendu
Total	12	-	-	
KOULIKORO	APPM-ASKA	1	48h	Mot d'ordre observé
	CMM	1	72h	Mot d'ordre levé
	Mali Steel	1	72h	Mot d'ordre observé
	Total	3	-	-
SIKASSO	Enseignement catholique de Sikasso	1	48h	Mot d'ordre suspendu
	UMO/ORICA/Syama	1	72h	Mot d'ordre levé
	Saer-emploi écologue Syama	1	48h	Mot d'ordre levé
	SFTP Syama	1	96h	Mot d'ordre suspendu
	SFTP Syama	1	96h	Mot d'ordre levé
	SFTP Syama	1	96h	Mot d'ordre levé
	Enseignement catholique de Sikasso	1	120h	Mot d'ordre observé
	SFTP Syama	1	120h	Mot d'ordre levé
Enseignement catholique	1	120h	Mot d'ordre levé	
Total	9	-	-	
GAO	ECOLOG	1	144h	Mot d'ordre observé
	Secteur du Développement rural	1	72h	Mot d'ordre levé
	Secteur public et privé	1	72h	Mot d'ordre observé
	Total	3	-	-
BOUGOUNI	Faboula Gold	1	72h	Mot d'ordre levé
	Escorte Sécurité KOMANA	1	48h	Mot d'ordre levé
	Total	2	-	-
BAMAKO	UBIPHARM MALI SA	1	72h	Mot d'ordre levé
	MADAR	1	48h	Mot d'ordre levé
	Mairie de la Commune II du District de Bamako	1	72h	Mot d'ordre observé
	UBA Bank	1	48h	Mot d'ordre levé
	Enseignement catholique de Bamako	1	120h	Mot d'ordre levé
	Ecole Privée "Kalanso 2"	1	ND	Mot d'ordre levé
	GEXTEL	1	48h	Mot d'ordre levé
	ECOSUP	1	72h	Mot d'ordre observé
	Polyclinique d'Iran	1	48h	Mot d'ordre levé
Total	9	-	-	
NIVEAU NATIONAL	Etablissements d'enseignement	1	120h	Mot d'ordre observé
	PMU MALI	1	72h	Mot d'ordre levé
	Etablissements d'enseignement	1	Illimitée	Mot d'ordre levé
	Télécommunications	1	120h	Mot d'ordre retiré
	UBI PHARMA MALI SA	1	72h	Mot d'ordre observé
	Total Energy, Vivo Energy, Ola Energy et Oryx Energy	1	72	Mot d'ordre observé
	Total Energy, Vivo Energy, Ola Energy et Oryx Energy	1	120h	Mot d'ordre observé
	Banque UBA	1	48h	Mot d'ordre suspendu

REGION/NIVEAU NATIONAL	ENTREPRISES CONCERNEES PAR LA GREVE	NOMBRE DE CONFLITS	DUREE DE LA GREVE	OBSERVATIONS
	BIM SA	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	OSTAR OIL	1	Illimitée	Mot d'ordre suspendu
	ORABANK SA	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	ASECNA-MALI	1	72h	Mot d'ordre observé
	Banque of Africa Mali	1	72h	Mot d'ordre observé
	BTL MALI/PSM	1	72h	Mot d'ordre observé
	Yara Oil	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	Association BERE BEN	1	72h	Mot d'ordre observé
	Sociétés de transports SYNACOR	1	Illimitée	Mot d'ordre observé et suspendu par la suite
	Association BERE BEN	1	96h	Mot d'ordre observé
	Atlantique Microfinance	1	72h	Mot d'ordre observé et suspendu par la suite
	Institut Géographique du Mali	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	Total	20	-	-
	TOTAL GENERAL	58	préavis de grève gérés	

Source : Rapport annuel d'activités 2022, Direction nationale du travail (DNT)

6.2. Visas de contrats de travail

En 2022, ce sont 40 988 contrats de travail qui ont été établis dont 15 149 Contrats à Durée Indéterminé (CDI) et 25 839 de Contrats à Durée Déterminée (CDD).

L'analyse par sexe révèle que d'une manière générale, les hommes avaient bénéficié de plus de contrats de travail que les femmes. En effet, plus du triple des visas de contrats de travail dans l'ensemble ont bénéficié aux hommes, soit 19 581 CDD et 11 622 CDI pour les hommes contre 6 258 et 3 527 enregistrés chez les femmes.

Par localité, c'est le District de Bamako qui enregistrait le plus grand nombre de visa de contrats, soit 22 521 au total en 2022, suivi de la région de Kayes et celle de Sikasso. En termes de valeurs extrêmes, on note qu'aucun visa de contrat CDD n'a été enregistré pour les femmes à Nioro contre seulement deux (2) visas de contrat CDI au bénéfice des femmes dans la même localité, alors que les hommes bénéficiaient respectivement de 42 et de 32 CDD et CDI. La région de Ménaka, non industrialisée et faiblement urbanisée présente zéro contrat CDI et 161 CDD pour les deux sexes.

D'une manière générale, quel que soit le sexe, la répartition spatiale du nombre de visas de contrats de travail, montre que les régions de Kidal, Taoudenni, Ménaka situées au nord du pays et les régions un peu plus au centre et à l'Ouest constituées de Douentza, Nioro, Dioïla, Nara et San enregistrent de très faibles nombres de Visas de contrat. Ces régions ont en commun un certain nombre d'aspects tel que l'insécurité omniprésente, une faible densité démographique et un faible taux d'urbanisation.

Tableau 80: Visa de contrats de travail

Région	Contrats à durée Déterminée (CDD)			Contrats à durée Indéterminée (CDI)			Total général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Kayes	1 564	194	1 758	1 555	222	1 777	3 535
Koulikoro	732	257	989	1 157	398	1 555	2 544
Sikasso	1 068	209	1 277	1 277	185	1 462	2 739
Ségou	1 408	323	1 731	560	217	777	2 508
Mopti	1 308	400	1 708	504	152	656	2 364
Tombouctou	659	176	835	218	34	252	1 087
Gao	1 355	198	1 553	482	58	540	2 093
Kidal	97	7	104	35	2	37	141
Taoudenni	8	4	12	48	3	51	63
Ménaka	126	35	161	-	-	-	161
Bougouni	298	42	340	59	36	95	435
Dioïla	4	1	5	28	3	31	36
Nioro	42	-	42	32	2	34	76
Koutiala	120	118	238	142	34	176	414
Nara	15	4	19	6	4	10	29
San	60	20	80	43	12	55	135
Douentza	80	28	108	7	2	9	117
Bamako	10 637	4 242	14 879	5 469	2 163	7 632	22 511
Total	19 581	6 258	25 839	11 622	3 527	15 149	40 988

Source : Rapport annuel d'activités 2022, Direction nationale du travail (DNT)

En termes de visa des contrats de travailleurs expatriés, l'analyse des données du tableau 78, indique clairement que ce sont les pays de la CEDEAO qui réunissent le plus grand nombre de travailleurs maliens avec 551, dont 382 CDD et 169 CDI, suivis des autres pays d'Afriques regroupant ensemble 300 visas de contrat. L'Amérique enregistre le plus petit nombre de Visas, avec 17 au total, dont 16 CDD et 1 CDI.

La répartition selon le sexe montre une tendance globalement analogue au précédent cas, à savoir plus de visas de contrat aux hommes avec 999 au total sur les 1134, CDD et CDI combinés. Cette structure générale de faible bénéficiaire féminin, se retrouve au niveau de tous les continents. Aucun visa de contrat n'a été enregistré au bénéfice des femmes sur les continents d'Amérique et d'Océanie.

Tableau 81: Visa des contrats des travailleurs expatriés

Zones	CDD			CDI			Total général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
CEDEAO	334	48	382	155	14	169	551
Autres pays d'Afriques	236	17	253	38	9	47	300
Amériques	16	0	16	1	0	1	17
Europe	57	35	92	3	4	7	99
Asie, Proche et Moyen-Orient	117	7	124	13	1	14	138
Océanie	29	0	29	0	0	0	29
Total	789	107	896	210	28	238	1134

Source : Rapport annuel d'activités 2022, Direction nationale du travail (DNT)

6.3. Règlement des litiges individuels

Le rapport annuel d'activité de la Direction Nationale du Travail (DNT), montrait qu'en 2022, sur l'ensemble du territoire, et en termes de litiges individuels, 1 240 litiges restaient soumis ; 849 litiges réglés en conciliation ; 364 transmis au tribunal et 23 classés en instance.

Sur l'ensemble des litiges soumis, 766 cas étaient enregistrés à Bamako, alors que la nouvelle région de Diola n'a vu que deux soumissions.

Au regard des données transmises par la DNT, on peut déduire que les travailleurs et employeurs arrivent à un règlement en conciliation dans la plupart des cas (soit dans 540 cas). La région de Taoudenni et San, sont les seuls à n'avoir enregistré aucun litige transmis au tribunal. Dans la région de Kayes cependant, les litiges sont plutôt transmis au tribunal que réglé en conciliation (soit 35 cas contre 26).

Tableau 82: Litiges individuels selon le règlement et par région

Région	Litiges soumis	Litiges réglés en conciliation	Litiges transmis au Tribunal	Litiges classés en instance
Kayes	69	26	35	8
Koulikoro	120	89	31	0
Sikasso	34	17	17	0
Ségou	106	64	42	0
Mopti	84	69	15	0
Tombouctou	17	16	1	0
Gao	10	2	3	5
Taoudenni	6	6	0	0
Bougouni	14	10	1	2
Dioïla	2	0	2	0
Koutiala	3	1	2	0
San	9	9	0	0
Bamako	766	540	215	8
Total général	1 240	849	364	23

Source : Rapport annuel d'activités 2022, Direction nationale du travail (DNT)

6.4. Accidents de travail et maladies professionnelles

Le tableau 80 résume les accidents de travail et maladies professionnelles survenues par région. On constate ainsi que 211 accidents de travail et maladies professionnelles ont été déclarés dont

les plus fréquents enregistrés à Bamako, avec 113 cas, Bamako est suivi de Kayes avec 35 cas. San et Tombouctou n'avaient enregistré qu'un seul cas chacun. On constate que la plupart des accidents et maladies rapportés ont fait l'objet d'une enquête, à l'exception des régions de Kayes et Koulikoro où le nombre d'enquêtes (respectivement à 21 et 6 enquêtes), est inférieure au nombre d'accidents et maladies professionnelles rapportés (Respectivement de 35 et 15). En outre, peu de cas n'ont pas fait l'objet d'arrêt de travail. En effet, quelle que soit la région, au total 28 accidents n'ont pas fait objet d'arrêt de travail.

On note également que dans sept (7) cas, l'accident ou la maladie professionnelle a été mortelle. Ce sont les régions de Kayes, Ségou, Tombouctou et Bougouni qui n'ont rapporté aucun accident ou maladie professionnelle mortelle.

Tableau 83: Accident de travail et maladies professionnelles par région

Région	Nombre de cas d'accidents déclarés	Enquêtes	Cas Mortels	Incapacités			PP 100	Nombre d'accident sans arrêt de travail
				IT de 1 à 4 j	P/t 10 de 5 j à 1 mois	P/ t 11 de plus d'un mois		
Kayes	35	21	0	2	4	7	0	8
Koulikoro	15	6	1	0	1	1	0	2
Sikasso	18	18	1	0	2	4	0	11
Ségou	6	6	0	0	6	0	0	0
Tombouctou	1	1	0	0	0	1	0	0
Gao	2	2	1	1	0	0	0	0
Bougouni	2	2	0	0	1	1	0	0
Koutiala	18	17	1	10	6	1	0	0
San	1	1	1	0	0	0	0	0
Bamako	113	112	2	13	33	57	0	7
Général	211	186	7	26	53	72	0	28

Source : Rapport annuel d'activités 2022, Direction nationale du travail (DNT)

6.5. Licenciements des travailleurs par branche d'activités et par motif de licenciement

L'analyse des données du tableau 81, révèle qu'en 2022, un total de 2697 licenciement de travailleurs a été constaté par la DNT. Parmi ces cas, on remarque que les situations les plus fréquentes étaient constitués de fautes professionnelles/mauvaise manière de servir/manque de confiance ou insécurité (soit 465 cas), pouvant être imputés aux travailleurs, suivi des cas d'abandon ou de démission (soit 301 cas). Les licenciements les plus fréquents étaient d'ordre économique avec 1833 cas. Aucun cas de décès et maladie n'a été rapporté comme motif de licenciement. On note également que le District de Bamako a enregistré la majorité des cas de licenciement dus à des fautes lourdes, soit 66 sur les 67 situations enregistrées avec un seul cas enregistré à Ségou.

Par région, les cas les plus fréquents de licenciement étaient observés dans la région de Sikasso (1 219 cas) suivie de Bamako avec 660. La région de Ménaka, déjà pauvre en termes de visa de contrat enregistre le plus petit nombre de cas, seulement deux dont un cas de faute professionnelle et un autre cas d'abandon ou de démission.

Tableau 84: Licenciement des travailleurs par région et par motif

Région	Motif						Total
	Motif économique	Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance/ Insécurité	Abandon/ Démission	Rupture conventionnelle	Décès et maladies	Fautes lourdes/ Vol	
Kayes	233	75	20	2	0	0	330
Koulikoro	121	45	8	7	0	0	181
Sikasso	1 203	12	2	2	0	0	1 219
Ségou	58	9	10	0	0	1	78
Mopti	55	20	6	1	0	0	82
Tombouctou	46	9	12	4	0	0	71
Gao	11	25	5	0	0	0	41
Kidal	31	0	2	0	0	0	33
Ménaka	0	1	1	0	0	0	2
Bamako	75	269	235	15	0	66	660
Total	1 833	465	301	31	0	67	2 697

Source : Rapport annuel d'activités 2022, Direction nationale du travail (DNT)

Courant l'année 2022, les données de la DNT montrent à partir du tableau 82 que les branches d'activité ayant enregistré le plus fréquemment de licenciements sont constitués par les services fournis à la collectivité-services sociaux et services personnels (585 cas en tout à travers les régions), sans comptabiliser les secteurs d'activités non définies de Bamako.

Les licenciements sur tout le territoire dans cette branche (collectivité-services sociaux et services personnels) d'activité étaient principalement dus à des raisons économiques. Ce chiffre doit ainsi constituer une préoccupation des gouvernants vu la sensibilité de la question du travail parce qu'elle impacte directement la politique de décentralisation du pays. Le motif de départ à la retraite est donné uniquement à Kayes tandis que le motif d'invalidité apparaît uniquement à Tombouctou, soit un seul cas. La région de Tombouctou présente le plus grand nombre de motif dont le plus fréquent est d'ordre économique avec 401 cas enregistrés par la DNT.

D'ailleurs, dans l'ensemble du pays, la plupart des licenciements étaient dus à des motifs économiques (soit 995), suivis des motifs de fautes professionnelles. Le District de Bamako, plus riche en contrats de travail et mieux urbanisé que le reste du pays, est la seule localité où au moins tous les motifs étaient évoqués à l'exception de l'invalidité ou du départ à la retraite.

Tableau 85: licenciement des travailleurs par région et par motif du 1er janvier au 31 décembre 2022

Région	Branches ¹⁷ d'activités économiques	Motif écono- mique	Fautes profes- sionnelles	Cas de rupture					Départ à la retraite	Total
				Fautes lourdes	Abandon de poste	Démis- sion	Rupture conven- tionnelle	Inva- lidité		
Kayes	2	166	140	0	12	5	3	0	10	336
	4	1	0	0	0	1	1	0	0	3
	5	47	1	0	1	0	0	0	0	49
	6	21	5	0	2	0	0	0	0	28
	8	0	1	0	0	0	0	0	0	1
	9	1	8	1	1	1	0	0	0	12
	10	2	8	0	2	0	0	0	0	12
	Total	238	163	1	18	7	4	0	10	441
Koulikoro	3	15	12	0	3	0	0	0	0	30
	4	13	2	0	0	0	0	0	0	15
	5	5	1	0	3	0	1	0	0	10
	6	11	0	0	0	0	0	0	0	11
	9	24	21	0	2	0	0	0	0	47
	Total	68	36	0	8	0	1	0	0	113
Sikasso	1	24	10	0	0	0	0	0	0	34
	2	47	36	0	2	1	11	0	0	97
	10	0	0	0	4	4	0	0	0	8
	Total	71	46	0	6	5	11	0	0	139
Ségou	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	3	1	0	2	12	0	0	0	0	15
	6	1	0	3	7	4	0	0	0	15
	7	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	8	0	1	2	0	0	0	0	0	3
	9	11	0	0	0	0	0	0	0	11
	10	3	1	0	0	0	0	0	0	4
	Total	16	2	7	21	4	0	0	0	50
Mopti	9	52	15	0	7	0	0	0	0	74
Tombouctou	5	0	1	0	0	0	0	0	0	1
	6	22	4	0	4	4	7	0	0	41
	10	0	1	0	4	0	0	1	0	6
	Total	22	6	0	8	4	7	1	0	48
GAO	6	0	0	0	0	1	0	0	0	1

¹⁷

- 1 = Agriculture, Chasse, Sylviculture et Pêche
- 2 = Industrie extractive
- 3 = Industrie manufacturière
- 4 = Electricité-Gaz et Eau
- 5 = Bâtiments et Travaux Publics
- 6 = Commerces Gros-Détails-Hôtel-Restaurants
- 7 = Transports-Entrepôts-Communication
- 8 = Banques-assurances et Affaires Immobilières
- 9 = services fournis à la collectivité-services sociaux et services personnels
- 10 = Secteurs mal définis.

Région	Branches ¹⁷ d'activités économiques	Motif écono- mique	Fautes profes- sionnelles	Cas de rupture						Départ à la retraite	Total
				Fautes lourdes	Abandon de poste	Démis- sion	Rupture conven- tionnelle	Inva- lidité			
	8	0	1	0	0	0	0	0	0	1	
	9	401	11	4	7	4	2	0	0	429	
	Total	401	12	4	7	5	2	0	0	431	
Kidal	9	1	0	1	0	0	0	0	0	2	
Taoudenni	9	0	1	0	1	0	0	0	0	2	
Bougouni	2	3	0	0	2	0	10	0	0	15	
	4	1	1	0	0	0	0	0	0	2	
Dioïla	8	0	2	0	0	0	0	0	0	2	
	9	0	2	0	0	0	0	0	0	2	
	Total	4	3	0	2	0	10	0	0	19	
	6	1	0	0	0	0	0	0	0	1	
Koutiala	9	0	2	0	2	0	0	0	0	4	
	10	0	1	0	0	0	0	0	0	1	
	Total	1	3	0	2	0	0	0	0	6	
	6	0	3	0	1	4	0	0	0	8	
San	9	0	0	0	1	0	0	0	0	1	
	Total	0	3	0	2	4	0	0	0	9	
Douentza	9	0	0	0	1	0	0	0	0	1	
Bamako	ND	121	281	106	313	175	42	0	0	1038	
Ensemble		995	573	119	396	204	77	1	10	2 375	

Source : Rapport annuel d'activités 2022, Direction nationale du travail (DNT)

7. Migration

En considérant l'évolution de l'ensemble des maliens reconduits à la frontière de 2016 à 2022, on constate une augmentation globale du nombre des reconduits passant de 1 065 en 2016 à 6 574 en 2022, avec un pic constaté en 2019 de 8 202 personnes et une baisse légère entre 2021 et 2022. La seule année qui a enregistré une baisse notable de cette tendance fut en 2022 quand seulement 1 679 personnes ont été reconduites aux frontières. Ces chiffres, cependant doivent être pris avec précaution en tenant compte du contexte sécuritaire national.

Par continent, c'est le continent africain qui a reconduit plus de monde et quelle que soit l'année, avec un maximum de 7 546 reconduites observées en 2018 et de 29 248 au total, depuis 2016. Après l'Afrique, c'est le continent Asie-Océanie qui a procédé à plus de reconduites, avec 2 571 depuis 2016 et le plus grand contingent en 2019 (soit 632). Et enfin, quel que soit le continent, l'année 2019 a été marquée par une reconduite record de maliens aux frontières, soit un minimum de 600 par continent et un maximum de 5 412 en Afrique.

Tableau 86: Evolution des effectifs des maliens reconduits par continent de 2016 à 2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Afrique	553	2 773	7 546	5 412	1 679	4 718	6 567	29 248
Europe	61	3	13	1 129	22	63	7	1 298
Amérique	2	7	14	1 029	10	1	0	1 063
Asie-Océanie	449	370	420	632	204	496	0	2 571
Total	1 065	3 153	7 993	8 202	1 915	5 278	6 574	34 180

Source : Annuaire statistique 2022, CPS/CI

Le Tableau 84, renseigne sur l'évolution des indicateurs clés de la migration de 2018 à 2022. Vu la diversification des indicateurs, une analyse de l'évolution par indicateur, serait à même d'offrir plus d'informations sur le tableau. Ainsi en commençant par le RAVEC, en 2021 et 2022 aucun enregistrement n'a eu lieu, ceci est dû au changement de mécanisme par les autorités à l'époque à cause du faible taux de recensement de la population en général et des maliens de l'extérieur en particulier. Pour les années de 2018 à 2020 cependant, l'état a enregistré un total de 452 900 personnes à travers ses chancelleries à l'étranger. Quant au nombre de CIC envoyé dans les MDC et Passeports transmis aux MDC, on note une évolution en dents de scie avec des pics observés en 2021 pour les deux (soit respectivement 121 000 et 23 996).

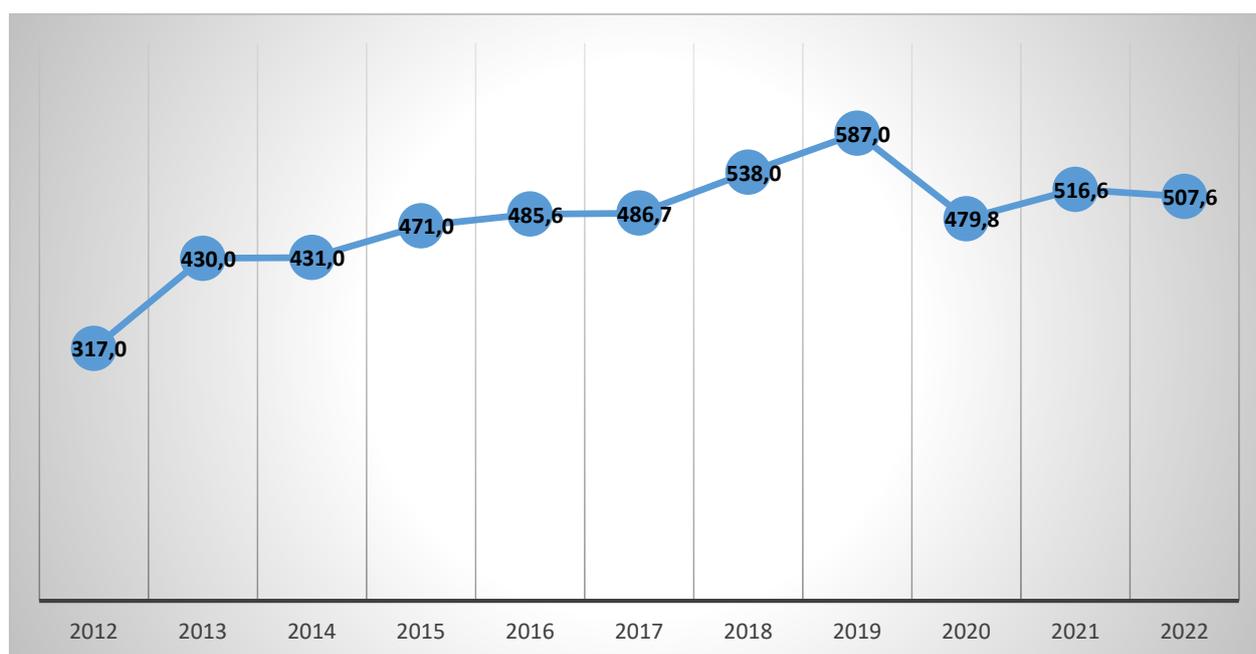
Pour les projets de réinsertion de femmes qui étaient à 130 en 2019, aucun n'a été enregistré en 2022. La même année a enregistré également le plus grand nombre de maliens à l'extérieur réinsérés soit 1802 et aucun enregistrement en 2022. En outre, dans le cadre du TOKTEN, aucune thèse de doctorat encadré et aucune nouvelle structure n'a fonctionné en 2020, 2021 et 2022. Et enfin, les missions de sensibilisation en faveur des maliens de l'extérieur qui ont également évolué en dents de scie, sont en légère hausse, avec 7 missions enregistrées en 2022 contre 3 l'année qui a précédée.

Tableau 87: Evolution des indicateurs clés de la migration de 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
CIC envoyées dans les MDC	92 100	111 200	86 000	121 000	28 000
Passeports transmis aux MDC	19 590	7 190	11 612	23 996	18 578
Projets de réinsertion de femmes financés	4	130	10	59	0
Maliens de l'extérieur insérés ou réinsérés	568	1 802	230	392	0
Thèses de doctorat encadrées dans le cadre du TOKTEN	2	4	0	0	0
Nouvelles structures enregistrées dans le cadre du TOKTEN	3	3	0	0	0
Maliens de l'extérieur recensés à travers le RAVEC	452 900	452 900	452 900	0	0
Dossiers litigieux traités	3	6	9	4	4
Missions d'identification et de sensibilisation en faveur des maliens de l'extérieur	4	8	2	3	7
Total	565 174	573 243	97 863	598 354	46 589

Source : Annuaire statistique 2021, CPS/CI

Outre l'évolution des indicateurs clés de la migration, la tendance générale de l'évolution du transfert de fonds des migrants indiquée par le graphique 6 est croissante, en dents de scie, avec des périodes de forts transferts observés en 2019 d'un montant total de 587 milliards de FCFA. Ce montant chute cependant considérablement l'année suivante jusqu'à seulement 479,8 milliards en 2020, année marquée par la crise de la COVID 19, pour répartir en légère hausse en 2021 et 2022.



Source : Annuaire statistique 2022, CPS/CI

Graphique 6: Evolution du transfert de fonds des migrants en milliards de F CFA de 2012 à 2022

Conclusion et Recommandations

1. Conclusion

Le rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail est une réponse à la demande croissante d'informations statistiques sur le marché du travail. Les données du présent rapport sont un ensemble des statistiques officielles qui traitent de la main-d'œuvre, de l'éducation, l'enseignement, les comptes nationaux, la démographie, le marché du travail et de leurs caractéristiques. L'objectif général de ce rapport est de produire un ensemble d'informations sur le marché du travail axé sur les données de l'année 2022.

Ce rapport est une compilation des données des structures publiques et parapubliques du Mali. Après la revue documentaire en vue d'améliorer les précédentes productions (prendre en compte les nouvelles réalités du marché du travail), une série de visites dans les structures productrices ou détentrices a été menée par l'ONEF afin de recueillir ces informations. Ensuite, ces informations sont traitées, analysées, et enfin ces informations sont examinées par le comité technique et validées par le comité scientifique de l'ONEF.

Il y a une amélioration de l'activité économique par rapport à l'année précédente, mais l'insécurité affecte les services sociaux de base tels que l'éducation, la santé et la liberté de circulation. Les universités et les grandes écoles continuent à recevoir un nombre de plus en plus important d'étudiants pendant que le nombre d'apprenants des centres de formation professionnelle diminue.

Comme la population globale, la population en âge de travailler connaît une augmentation, mais le taux d'activités connaît une baisse en 2022. Bien qu'il y ait des efforts pour améliorer le marché du travail malien, l'informalité, la précarité et le bas salaire restent les caractéristiques structurelles de l'emploi au Mali.

Les autorités maliennes étendent la sécurité sociale au-delà des employés et employeurs. La sécurité sociale concerne aussi les indigents à travers le Régime d'Assistance Médicale (RAMED). Les associations de santé communautaire et les mutuelles de santé jouent un rôle important au volet santé de la sécurité sociale.

Dans un pays où le principal motif de licenciement est la conjoncture économique néfaste, le dialogue social joue un rôle important dans la gestion des conflits, litiges individuels et d'autres aspects du travail décent.

Les maliens reconduits proviennent principalement des pays d'Afrique. En 2022, le nombre des cartes d'identité consulaire et de passeports envoyés dans les missions diplomatiques et consulaires a fortement baissé. Même le volume du transfert de fonds des migrants connaît une légère diminution.

2. Recommandations

Le Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail de 2022 a permis de faire des constats. A travers ces constats nous pouvons faire des recommandations suivantes :

- ✓ Pour à la fois améliorer l'employabilité des jeunes et réduire nombre d'années des études supérieures, les autorités de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle doivent mutualiser leurs efforts afin que plus la moitié des élèves qui décrochent le diplôme d'études fondamentales puissent suivre une formation professionnelle répondant au besoin réel du marché du travail ;
- ✓ Avec une croissance rapide de la population et un marché du travail caractérisé par l'informalité, la précarité et le bas salaire, les autorités en charge de la promotion de l'investissement, de la création d'entreprise et de la promotion d'emploi doivent multiplier la sensibilisation afin de promouvoir la création d'emploi en améliorant les mécanismes existant de facilitation relatifs à la création d'entreprises, à la promotion des investissements et la reconversion professionnelle.